



Financé par  
l'Union européenne



الجمهورية التونسية  
RÉPUBLIQUE TUNISIENNE



# La mobilisation des **compétences tunisiennes** dans le développement de la **Tunisie** et la réinsertion des **Tunisiens** de retour



Réalisé par:  
Mohamed Amara  
Haykel Demnati

Decembre, 2023



Financé par  
l'Union européenne



الجمهورية التونسية  
RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

# La mobilisation des **compétences tunisiennes** dans le développement de la **Tunisie** et la réinsertion des **Tunisiens** de retour

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'ICMPD ou de ses institutions partenaires.

Cette publication a été financée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de(s) auteur(s) et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne.

# PRÉAMBULE

Cette étude thématique s'inscrit dans le cadre du processus d'exploitation des résultats de l'Enquête nationale sur la migration internationale Tunisia-HIMS. L'enquête Tunisia-HIMS a été réalisée sur la période 2020-2021, dans le cadre du partenariat entre par l'Observatoire National de la Migration (ONM) et l'Institut National de la Statistique (INS) avec l'appui du Centre international pour le développement des politiques migratoire (ICMPD) dans le cadre de la Composante « Gouvernance de la migration » du programme ProGreS Migration Tunisie (Programme Gouvernance & Stratégie) piloté par l'ONM et financé par l'Union Européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence (FFU).

L'exploitation des résultats de l'Enquête a été concrétisée par la création d'un comité présidé par l'ONM, avec la participation de l'INS et de deux experts en matière de migration. L'ONM a veillé à instaurer une approche participative et inclusive avec les différents partenaires et institutions œuvrant en matière de migration. La démarche adoptée est aussi innovatrice, en offrant aux partenaires l'opportunité de demander des études spécifiques répondant à leurs besoins d'approfondir les connaissances sur des thématiques précises.

Pareillement, Le comité a assuré le suivi du processus d'élaboration des études (concertation avec les institutions sur la conception des TdR, le choix des experts, le suivi, la validation du contenu et l'organisation des ateliers de restitutions).

C'est dans ce cadre que la présente étude a été réalisée, en réponse à la demande et au profit de Office des Tunisiens à l'Etranger (OTE)

► Ahlem HAMMAMI  
Directrice Générale  
de l'Observatoire National de la Migration

# TABLE DES MATIÈRES

Liste des abréviations	3
Liste des tableaux	4
Liste des figures	5

<b>I- INTRODUCTION</b>	7
------------------------	---

<b>II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE</b>	10
---	----

<b>III- MÉTHODOLOGIE</b>	12
--------------------------	----

1. Recherche bibliographique	12
2. Données quantitatives	12
3. Enquête qualitative	14
• Épistémologie de la recherche	14
• Méthode de collecte des données	14
• Instrument de collecte des données	15
• Échantillonnage	15
• Techniques d'analyse de données	15

<b>IV- QUELQUES DÉFINITIONS CLEFS</b>	17
---------------------------------------	----

<b>V- RÉSULTATS DE L'ANALYSE QUANTITATIVE</b>	21
---	----

1. Profils des migrants actuels et de retour	21
• Répartition géographique des migrants	22
• Caractéristiques socio-démographiques des migrants et des non-migrants	27
• Type de retour	30

<b>2.</b> Compétences acquises et expérience professionnelle	32
• Niveau d'instruction des migrants et des non-migrants	32
• Compétences tunisiennes à l'étranger	39
<b>3.</b> Contributions des migrants tunisiens au développement	42
• Transferts de fonds et de biens : quelle contribution au développement ?	42
• Migration de retour et entrepreneuriat	65
• Migration et investissement	72
<b>4.</b> Réintégration	83
<b>5.</b> Recommandations issues de l'étude quantitative	92

## **VI- ANALYSE QUALITATIVE : RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS**

<b>1.</b> Description quantitative du corpus	94
• Distribution lexicale	95
• Structure latente du corpus	98
• Analyse des sentiments	100
<b>2.</b> Interprétation qualitative du corpus	101
• Modalités de l'influence de la migration sur le développement économique en Tunisie	101
• Mobilisation des migrants dans le développement économique de la Tunisie	103
• Réinsertion économique des Tunisiens de retour	105
<b>3.</b> Recommandations issues de l'étude qualitative	107

## **VII- CONCLUSION**

Bibliographie	110
Annexes :	115
<b>Annexe 1 :</b> Liste et profil des répondants	115
<b>Annexe 2 :</b> Guide d'entretien	115
<b>Annexe 3 :</b> Corpus recueilli au terme de l'étude qualitative	116
<b>Annexe 4 :</b> Dimensions et indicateurs de l'indice de réintégration multidimensionnelle	118

# LISTE DES ABRÉVIATIONS

<b>AFD</b>	:	Agence Française de Développement
<b>ANETI</b>	:	Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant
<b>APD</b>	:	Aide Publique au Développement
<b>APIA</b>	:	Agence de Promotion des Investissements Agricoles
<b>APII</b>	:	Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation
<b>ATCT</b>	:	Agence Tunisienne de Coopération Technique
<b>BAD</b>	:	Banque Africaine de Développement
<b>BCT</b>	:	Banque Centrale Tunisienne
<b>CNRPS</b>	:	Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale
<b>CNSS</b>	:	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
<b>DGPS</b>	:	Direction Générale de la Promotion Sociale
<b>ETF</b>	:	European Training Foundation
<b>GIZ</b>	:	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
<b>GMG</b>	:	Groupe Mondiale sur la Migration
<b>ICMPD</b>	:	International Centre for Migration Policy Development
<b>INS</b>	:	Institut National de la Statistique
<b>MAE</b>	:	Ministère des Affaires Étrangères
<b>MAS</b>	:	Ministère des Affaires Sociales
<b>MENA</b>	:	Middle East and North Africa
<b>MIREM</b>	:	Migration de REtour au Maghreb
<b>OCDE</b>	:	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
<b>OFII</b>	:	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
<b>OIM/IOM</b>	:	L'Organisation internationale pour les migrations
<b>OIT</b>	:	Organisation Internationale du Travail
<b>ONM</b>	:	Observatoire National de la Migration
<b>OTE</b>	:	Office des Tunisiens à l'Étranger
<b>PMM</b>	:	Pacte Mondial sur les Migrations
<b>ProGres</b>	:	Programme Gouvernance & Stratégie
<b>THAMM</b>	:	Towards a Holistic Approach to Labour Migration Governance and Labour Mobility in North Africa
<b>TLMPS</b>	:	Tunisia - Labor Market Panel Survey
<b>TRE</b>	:	Tunisiens Résidant à l'Étranger
<b>Tunisia-HIMS</b>	:	Tunisia-Household International Migration Surveys
<b>UNECA</b>	:	United Nations Economic Commission for Africa

# LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b>	: Répartition des migrants et des non-migrants par région à la date de l'enquête _____	22
<b>Tableau 2</b>	: Migrants actuels et migrants de retour par genre selon le premier pays de destination. _____	24
<b>Tableau 3</b>	: Répartition des migrants et des non-migrants par taille de ménage et statut matrimonial _____	28
<b>Tableau 4</b>	: Principales causes de retour _____	31
<b>Tableau 5</b>	: Répartition des migrants et des non-migrants occupés par secteur d'activité _____	38
<b>Tableau 6</b>	: Evolution de l'effectif des coopérants entre 2010 et 2022. _____	39
<b>Tableau 7</b>	: Répartition des coopérants et des experts de l'ATCT par domaine d'activité et par destination jusqu'au 30 Décembre 2022. _____	40
<b>Tableau 8</b>	: Répartition des recrutés de l'ATCT de 2019 par domaine et pays de destination _____	40
<b>Tableau 9</b>	: Revenus du travail par mode de transfert _____	43
<b>Tableau 10</b>	: Coût de transferts de fonds de la France vers la Tunisie (pour 200 USD envoyés) _____	49
<b>Tableau 11</b>	: Taux de transferts de fonds des migrants vers la Tunisie _____	51
<b>Tableau 12</b>	: Taux de transferts par pays de la première destination et de résidence actuelle _____	57
<b>Tableau 13</b>	: Moyen le plus utilisé pour transférer de l'argent _____	58
<b>Tableau 14</b>	: Utilisation des transferts monétaires _____	60
<b>Tableau 15</b>	: Nature des biens transférés ou apportés par les migrants _____	61
<b>Tableau 16</b>	: Maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères _____	62
<b>Tableau 17</b>	: Répartition des entrepreneurs, selon le genre _____	65
<b>Tableau 18</b>	: Investissement et Intention d'investissement en Tunisie _____	72
<b>Tableau 19</b>	: Caractéristiques socio-démographiques des investisseurs _____	73
<b>Tableau 20</b>	: Distribution des investisseurs par région de résidence et pays d'accueil _____	74
<b>Tableau 21</b>	: Répartition des projets d'investissement par secteur _____	75
<b>Tableau 22</b>	: Visites et transferts effectués vers la Tunisie _____	76
<b>Tableau 23</b>	: Type de retour, expérience migratoire et investissement _____	77
<b>Tableau 24</b>	: Les obstacles à l'investissement _____	81
<b>Tableau 25</b>	: Réintégration multidimensionnelle et ses dimensions _____	83
<b>Tableau 26</b>	: Champ lexical des thèmes sous-jacents au corpus issu des entretiens et du groupe de discussion _____	99

# LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1</b>	:	Effectifs des migrants selon la période de départ	25
<b>Figure 2</b>	:	Premier pays de destination des migrants de retour selon la période de migration	26
<b>Figure 3</b>	:	Premier pays de destination des migrants actuels selon la période de migration	26
<b>Figure 4</b>	:	Répartition des migrants et des non-migrants par tranche d'âge selon le genre	27
<b>Figure 5</b>	:	Répartition des migrants et des non-migrants par statut matrimonial selon le genre	29
<b>Figure 6</b>	:	Nature de retour par tranche d'âge et par genre	30
<b>Figure 7</b>	:	Niveau d'instruction actuel des migrants et des non-migrants par genre	33
<b>Figure 8</b>	:	Niveau d'instruction par année de retour selon le genre	35
<b>Figure 9</b>	:	Niveau d'instruction des migrants de retour selon le premier pays de destination	36
<b>Figure 10</b>	:	Envois de fonds des travailleurs et rémunérations des salariés, reçus (% du PIB)	44
<b>Figure 11</b>	:	Transferts de fonds des tunisiens résidents à l'étranger par groupe de pays	45
<b>Figure 12</b>	:	Transferts de fonds des tunisiens résidents à l'étranger par pays d'accueil	45
<b>Figure 13</b>	:	Evolution des envois de fonds, des IDE et de l'aide publique au développement 2000-2022	46
<b>Figure 14</b>	:	Relation entre les envois de fonds et le coût de transaction moyen	47
<b>Figure 15</b>	:	Coûts de transaction moyens des envois de fonds	48
<b>Figure 16</b>	:	Taux de transferts des migrants actuels selon le nombre d'enfants gardés en Tunisie	53
<b>Figure 17</b>	:	Taux de transferts de fonds selon le niveau d'éducation, par genre	54
<b>Figure 18</b>	:	Taux de transferts d'argent selon la durée de l'expérience migratoire, par genre	55
<b>Figure 19</b>	:	Taux de transferts d'argent selon le statut de résidence, par genre	56
<b>Figure 20</b>	:	Statut professionnel des migrants de retour selon leurs cycles migratoires	63
<b>Figure 21</b>	:	Distribution des migrants occupés avant et après retour en Tunisie	64
<b>Figure 22</b>	:	Distribution de l'emploi par statut professionnel parmi les migrants et les non-migrants	67
<b>Figure 23</b>	:	Distribution de l'emploi par niveau d'éducation parmi les migrants et les non-migrants	68

<b>Figure 24</b>	:	Déterminants de l'entrepreneuriat chez les non-migrants _____	69
<b>Figure 25</b>	:	Déterminants de l'entrepreneuriat chez les migrants de retour _____	70
<b>Figure 26</b>	:	Relation entre durée de l'expérience migratoire et le taux d'investissement _____	77
<b>Figure 27</b>	:	Déterminants de l'investissement chez les migrants de retour _____	78
<b>Figure 28</b>	:	Déterminants de l'investissement chez les migrants actuels _____	79
<b>Figure 29</b>	:	Les trois principaux obstacles aux activités des entreprises (2019) _	80
<b>Figure 30</b>	:	Plus l'expérience migratoire s'étale plus la réintégration devient difficile _____	85
<b>Figure 31</b>	:	Les migrants de retour les plus âgés s'intègrent plus facilement que les jeunes _____	86
<b>Figure 32</b>	:	Les migrants de retour au centre ouest trouvent plus de difficultés à se réintégrer _____	87
<b>Figure 33</b>	:	Les migrants de retour les plus éduqués ont moins de difficultés à se réintégrer _____	89
<b>Figure 34</b>	:	Les hommes de retour ont connu une réintégration plus réussie que les femmes _____	89
<b>Figure 35</b>	:	Effet des caractéristiques individuelles sur la réintégration multidimensionnelle _____	90
<b>Figure 36</b>	:	La réintégration encourage l'investissement _____	91
<b>Figure 37</b>	:	La réintégration stimule l'entrepreneuriat _____	91
<b>Figure 38</b>	:	Nuage de mots du corpus issu des entretiens en profondeur _____	95
<b>Figure 39</b>	:	Distribution du vocabulaire prégnant du corpus issu des entretiens _	95
<b>Figure 40</b>	:	Évaluation de la similarité manifeste des données des entretiens individuels _____	96
<b>Figure 41</b>	:	Évaluation de la similarité latente des données des entretiens individuels _____	97
<b>Figure 42</b>	:	Critères de détermination du nombre de thèmes sous-jacents au corpus issu des entretiens _____	98
<b>Figure 43</b>	:	Fréquence des émotions de base dans le corpus issu des entretiens _	100



# I- INTRODUCTION

La Tunisie est historiquement un pays marqué par la migration de sa main-d'œuvre. En 2021, plus de 566 mille émigrants tunisiens, âgés de 15 ans et plus, ayant résidés en Tunisie vivent actuellement à l'étranger (représentant 6,4% de la population tunisienne âgée de 15 ans et plus)<sup>1</sup>, tandis que seulement 59 mille immigrés (0,5% de la population totale) sont installés en Tunisie (INS, Tunisia HIMS 2021). Selon l'OCDE, le nombre de personnes de toute âge, nées en Tunisie et résidant dans les pays de l'OCDE a atteint 630 mille en 2015/16, avec au moins 500 mille descendants d'émigrés tunisiens dans les pays européens de l'OCDE (OCDE 2018).

Les pays de l'Europe drainent la grande majorité des migrants tunisiens depuis :

**La première vague** d'émigration qui a eu lieu entre 1950 et 1960, en réponse à la demande accrue de main-d'œuvre peu qualifiée pour la reconstruction de l'Europe de l'après-guerre.

**La deuxième vague**, de 1960 au milieu des années 1970, a enregistré à son tour une augmentation de l'émigration vers l'Europe, avec les premiers accords bilatéraux de mobilité de la main-d'œuvre, signés entre la Tunisie et les pays européens. Cela dit, la Libye est devenue un autre pays de destination important, au cours de cette période.

Après la révolution de 2011, la Tunisie a subi deux crises migratoires consécutives :

**la première** est relative aux migrants clandestins tunisiens à destination de l'Île de Lampedusa en Italie, alors que **la seconde** est liée à l'afflux des réfugiés et des migrants tunisiens de retour, touchés par la guerre civile en Libye (ETF 2015).

La dégradation progressive de la situation socio-économique depuis 2011, exacerbée par la pandémie de COVID-19, ainsi que l'instabilité politique qui règne dans le pays, ont provoqué une nouvelle vague migratoire, tant clandestine que régulière.

- D'une part, une migration clandestine des jeunes ayant perdu espoir en l'avenir du pays et qui ont profité de l'opportunité du relâchement du contrôle aux frontières du pays pour rejoindre clandestinement l'Europe. D'autre part, une migration régulière très sélective des cadres hautement qualifiés (médecins, enseignants, ingénieurs, etc.)

<sup>1</sup>: Selon les estimations de l'Institut National de la Statistique, la population âgée de 15 ans et plus a atteint 8843 mille en janvier 2021.

en quête d'amélioration de leurs conditions de vie (des salaires plus élevés, de meilleures opportunités d'emploi, etc.). En 2018, **8200** personnes, dont **2300** enseignants-chercheurs, **2300** ingénieurs, **1000** médecins et pharmaciens et **450** informaticiens ont pris le chemin des pays de l'UE (principalement la France et l'Allemagne), du Canada, ou celui des pays du Golfe (OCDE 2018). Cette tendance s'est accentuée durant les dernières années.

Ainsi, les données de l'enquête nationale sur la migration internationale de 2021 montrent que sur la période 2015-2020, environ:



auraient quitté le pays pour des opportunités de travail à l'étranger (INS, Tunisia HIMS 2021). Ce type d'émigration, communément qualifié de « fuite des cerveaux », classe la Tunisie, selon l'OCDE, au deuxième rang des pays arabes en matière de fuite des talents, après la Syrie.

La fuite des compétences n'a pas manqué de susciter l'appréhension des décideurs, redoutant que le pays ne soit vidé de son capital humain qualifié, qui lui a coûté un énorme investissement, ce qui, à son tour, nuit à la prestation des services publics (éducation, santé, etc.) et prive l'économie nationale de capital humain qualifié nécessaire pour une éventuelle relance économique. Avec l'augmentation du taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur (étant passé de **10%** en 2001 à **23%** en 2010, puis à **29%** en 2020<sup>2</sup>) et devant la détérioration du pouvoir d'achat et la stagnation des salaires des cadres hautement qualifiés, dans le secteur public en particulier, les solutions proposées par l'État pour faire face à la migration des élites sont limitées.

D'où l'émergence d'une approche alternative des interactions entre migration et développement, en vertu de laquelle la migration devient un vecteur de développement. Alors qu'une grande partie de la littérature sur la migration traite des effets de l'immigration sur les pays d'accueil développés, les avantages de la migration pour les pays d'origine sont souvent sinon occultés, du moins sous-évalués.

Or, les migrants de retour ou la diaspora résidant encore à l'étranger peuvent stimuler le commerce, les transferts de fonds, les innovations et les investissements dans le pays d'origine, pour ne pas parler de l'éventualité d'un retour au bercail avec un meilleur capital humain (Zimmermann 2017).

Le capital humain, les moyens financiers et les normes sociales acquis par les migrants de retour ou la diaspora constituent une source importante de développement pour de nombreux pays (OCDE 2017). En effet, il est de plus en plus évident que la migration internationale se caractérise par des retours fréquents.

Selon l'OCDE (2008), **20 à 50%** des immigrants quittent le pays d'accueil dans les cinq ans qui suivent leur arrivée, soit pour rentrer chez eux, soit pour s'installer dans un pays tiers (Wahba 2014).



2: Indicateurs de l'emploi et du chômage, INS (2001, 2010, 2021).

Les estimations les plus récentes provenant de l'enquête Tunisia-HIMS 2020-2021 montrent que l'effectif des migrants de retour encore en vie au moment de l'enquête est estimé à **211.000** individus, dont :



Selon les estimations de l'OCDE (2018), l'effectif total des Tunisiens de retour, âgés de 15 ans et plus et résidant en Tunisie en 2014, était de l'ordre de **60.000**, dont **20.000** sont revenus après 2009 (retours récents).

Sur les **20.000** migrants de retour recensés par l'OCDE, **56%** avaient moins de **40 ans** et **23%** entre **30** et **39** ans. Ces émigrés de retour, bien instruits, jeunes et bien expérimentés (avec en moyenne 12 ans passés à l'étranger), peuvent soutenir le développement économique de la Tunisie. Encore qu'en méditant leur retour définitif en Tunisie, ils élaborent leurs propres stratégies de post-retour sur la base de leurs propres compétences, de même que des différents facteurs contextuels à l'œuvre tant en Tunisie que dans leurs pays d'accueil.

La Tunisie peut également compter sur les émigrés tunisiens résidant encore à l'étranger. En effet, la Tunisie compte selon le ministère des affaires étrangères près de **1,4 million** de Tunisiens Résidents à l'Étranger (TRE) en 2017, soit près de **12%** de la population totale tunisienne, vivant majoritairement en Europe (environ **80%**). Selon les données les plus récentes de l'Office des Tunisiens à l'Étranger (OTE), le nombre des tunisiens à l'étranger a atteint 1,8 million en 2022 (environ **15,4%** du total des tunisiens), dont **84,4%** sont installés en Europe.

Cette importante diaspora représente autant d'opportunités sociales, culturelles et économiques pour la Tunisie. Les TRE contribuent de multiples manières au développement de leur pays d'origine, notamment à travers leurs transferts de fonds, qui en 2017 représentaient 5% du PIB du pays (1,9 milliards USD). Bien que ce taux reste relativement inférieur à ceux des Égyptiens (9% du PIB) et des Marocains (7% du PIB), ces fonds transférés ont fourni à la Tunisie une source régulière de devises étrangères, laquelle, par surcroît, a dépassé le total cumulé des investissements directs étrangers et de l'aide publique au développement (OCDE, 2018).

Le nombre de ces retours récents vers la Tunisie reste en deçà de celui des émigrés tunisiens vers les pays de l'OCDE, qui s'élève à **63.000** entre 2010-2015 (OCDE 2018). Plus de **70%** des émigrés de retour ont un niveau d'éducation secondaire ou supérieur, contre seulement **48%** de la population générale. L'émergence de cette diaspora scientifique tunisienne à l'étranger est la conséquence de l'accès de la progéniture des migrants au système scolaire des pays d'immigration, entraînant une promotion intellectuelle des jeunes, aussi bien que de l'exode massif des compétences tunisiennes notamment les médecins, les cadres médicaux, les enseignants universitaires et les ingénieurs.

La diaspora peut également être utile dans le processus de transfert de compétences et de technologie issues des pays développés (Plaza 2013, Foley et Kerr 2013). Or, ce partage des connaissances est à même de propulser la recherche et l'innovation dans son sillage (Zimmermann 2017). De même, il est nécessaire de réunir les conditions de mobilisation de ces ressources (transferts monétaires et non monétaires, sociaux, scientifiques, etc.) pour quelles contribuent efficacement au développement des pays d'origine.



## II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

Afin d'intégrer la migration de retour et la diaspora dans la planification nationale de développement, la Tunisie a bénéficié de plusieurs programmes dans le cadre du partenariat pour la mobilité UE-Tunisie, signé le 03 mars 2014 entre la Tunisie et dix États membres de l'Union Européenne<sup>3</sup>. Les deux programmes les plus récents sont :

- **THAMM4** (pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord)
- **ProGres** (Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisienne – ProGres Migration Tunisie). Mis en œuvre par l'OIT, l'ICMPD, GIZ et Enabel, le programme THAMM vise à favoriser une migration régulière et une mobilité de la main-d'œuvre mutuellement bénéfiques pour les pays d'Afrique du Nord, et en particulier à maximiser les avantages de la migration et de la mobilité de la main-d'œuvre pour les pays d'origine et de destination

L'objectif global du programme ProGres est de contribuer à une migration sûre, sans risque, légale et ordonnée en Tunisie, aussi bien que de contribuer à une gestion de la migration fondée sur les droits. Actuellement dans sa deuxième phase (ProGres – phase II), la composante 1 « **Gouvernance de la Migration** » implémentée par le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD) et financée par l'Union-Européenne, vise à favoriser l'instauration de systèmes de gouvernance migratoire fondés sur les droits.



Des progrès considérables ont été accomplis. Les résultats du développement et de la mise en œuvre du premier Système National d'Information sur la Migration (MIGRADATA), ainsi que l'avancement de l'exploitation des résultats de l'enquête Tunisia-HIMS ont été présentés le 16 février 2023 par l'Observatoire National de la Migration (ONM) en partenariat avec l'ICMPD.

3: Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pologne, Portugal, Royaume-Uni et Suède.

4: Towards a Holistic Approach to Labour Migration Governance and Labour Mobility in North Africa.

Cette étude s'appuie sur les données de l'enquête Tunisia-HIMS afin d'analyser l'impact de l'émigration de retour des compétences sur le développement de la Tunisie à la faveur de leur contribution au transfert du savoir et de savoir-faire et à travers une réinsertion économique réussie. Les objectifs spécifiques assignés à la réalisation de cette étude consistent à :

- 1-**Élaborer un état des lieux des compétences tunisiennes à l'étranger et de retour, en mettant notamment l'accent sur les secteurs de la santé et des TIC ;
- 2-**Mener une analyse quantitative de la mobilisation et l'engagement des compétences tunisiennes à l'étranger et de retour dans le développement en Tunisie ;
- 3-**Mener une analyse qualitative sur les institutions chargées d'accompagner les migrants de retour en Tunisie.

Les deux analyses, quantitative et qualitative, déboucheront sur des recommandations concrètes en vue de l'élaboration de dispositifs visant à bien exploiter le potentiel que représentent les émigrés Tunisiens (de retour et diaspora) pour le développement du pays.

Cette étude vise aussi à consolider la collecte des données de qualité, relatives à la migration d'une manière générale et aux migrants de retour et de la diaspora en particulier. Une fois réalisée, cette étude pourra fournir aux responsables de l'action publique des preuves empiriques solides de la contribution que les migrants de retour et la diaspora apportent au développement de la Tunisie et de la façon dont les politiques migratoires peuvent être mise en œuvre pour la renforcer.





### III- MÉTHODOLOGIE

#### 1. RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

Cette phase comprend un travail de recherche et d'analyse documentaire afin de réaliser un état de l'art de la littérature grise et scientifique sur les données existantes (administratives et statistiques) au sujet des émigrés tunisiens résidant actuellement à l'étranger et les migrants de retour en Tunisie. Notre recherche bibliographique comprend également l'examen des rapports émanant d'institutions et organismes nationaux et internationaux, qui se sont penchés sur la thématique inhérente à la relation entre migration et développement, en mettant l'accent sur les pays en développement.

#### 2. DONNÉES QUANTITATIVES

La principale source de données à exploiter est celle de l'enquête Tunisia-HIMS 2021, menée par l'Institut National de la Statistique (INS) et l'Office National de la Migration (ONM). Cette enquête fait partie du programme régional « **Mediterranean Household International Migration Survey** » (MED-HIMS), qui coordonne les enquêtes réalisées auprès des ménages dans les pays de la région du Sud de la Méditerranée. Son objectif est de remédier au manque de données et de renforcer le système d'information tunisien sur la migration internationale en identifiant et en développant un ensemble d'indicateurs pertinents.

Les concepts et les définitions utilisés dans le cadre de cette enquête sont basés sur les définitions et les recommandations internationales dans le domaine de la migration internationale, avec une adaptation au contexte national. Les données de cette enquête seront complétées par des groupes de données détaillées portant sur la diaspora tunisienne à l'étranger (émanant de la base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE – DIOC et de l'enquête mondiale Gallup) et les migrants de retour (recensement général de la population et de l'habitat 2014 ; l'enquête Migration de retour au Maghreb - MIREM).

L'évaluation de l'impact de l'émigration des compétences sur le développement en Tunisie n'est pas une tâche simple, malgré la disponibilité de ces données prometteuses. Établir un lien de causalité entre le retour des émigrés en Tunisie et le développement du pays passe par l'estimation d'un scénario « **contrefactuel** », c'est-à-dire ce qui se serait produit en termes de développement en l'absence de ces émigrés de retour. Cependant, en raison de la complexité des interactions en jeu, il est difficile de réunir les conditions nécessaires pour attribuer les changements observés dans le développement uniquement au retour des émigrés.

Dans cette étude, nous nous efforçons d'exploiter la richesse des données de l'enquête Tunisia-HIMS pour relever ce défi méthodologique. En effet, cette enquête présente des variables similaires à celles utilisées par Jean-Pierre Cassarino pour étudier le lien entre migration de retour et développement pour trois pays du Maghreb, à savoir :



l'Algérie



le Maroc



la Tunisie

Sur la base des travaux de Cassarino, nous procéderons dans un premier lieu à des analyses univariées et bivariées déployant:

- **Des tests statistiques**, tels que le test d'égalité des moyennes
- **Le test de Pearson**, destinés à sonder la relation entre les caractéristiques des migrants de retour et les indicateurs de développement définis par l'enquête (transfert des fonds, création d'entreprise, etc.).

La présence d'un échantillon des non-migrants au niveau de l'enquête **Tunisia-HIMS** nous permet de tester si par rapport à la population locale non-migrante, les migrants de retour ont plus de chance de réaliser des projets de développement après leur retour en Tunisie.

- ▶ Ce faisant, cette analyse permettra de brosser un portrait du migrant de retour potentiellement à même d'investir.

Dans un second temps, nous utiliserons une analyse multivariée dans le sillage des travaux de Cassarino (2008) et Hamdouch et Wahba (2015), afin d'examiner l'influence de diverses variables sur l'intégration économique, sociale et psychologique du migrant de retour. Ces variables incluront les caractéristiques propres du migrant de retour telles que :



la durée de séjour à l'étranger



l'expérience acquise à l'étranger



Le niveau d'éducation



Le sexe



L'âge

ainsi que les variables contextuelles liées au pays d'accueil et celles liées à la région de résidence actuelle en Tunisie.

### 3. ENQUÊTE QUALITATIVE

La raison d'être de l'enquête qualitative réside dans l'importance de mobiliser une deuxième source d'information visant à étayer les conclusions de la première analyse quantitative en allant quérir et s'escrimant à faire émerger des signes et des preuves de l'engagement des compétences

tunisiennes à l'étranger et de retour dans le développement de la Tunisie, de même qu'en sondant les dispositifs de la réinsertion des Tunisiens de retour, de manière à mettre en exergue les rouages permettant de la mettre à profit aux fins du développement du pays.

Cette sous-section s'attelle à expliciter et justifier les différents choix méthodologiques et la logique technique régissant l'étude entreprise aux fins de l'exploration qualitative de l'effet de la migration sur le développement économique en Tunisie. Elle traitera tour à tour du positionnement épistémologique de la recherche, de la méthode et de l'instrument de collecte des données, du plan d'échantillonnage et des techniques d'analyse de données.

#### Épistémologie de la recherche

La recherche entreprise dans le cadre de cette étude est hybride, de sorte qu'elle se réclame du paradigme épistémologique relatif au réalisme scientifique (Leplin 1984). D'une part, elle déploie une analyse quantitative descriptive. D'autre part, elle échafaude une étude qualitative exploratoire où il s'agit moins de tester des hypothèses au sujet de relations préétablies que d'appréhender des phénomènes, retracer leur genèse et cerner leurs conséquences, sans velléité de quantification ou de généralisation aucune (Bergadaà et Nyeck 1992), et pour cause ! Les données qualitatives sont plus aptes à « chercher du sens, à comprendre des phénomènes ou des comportements » (Coutelle 2005). D'autant plus que pareille démarche analytique permettra de promouvoir les bonnes pratiques dans la gouvernance de la migration et dégager les leçons apprises tout en proposant des pistes d'amélioration.

#### Méthode de collecte des données

Dans la recherche qualitative réalisée aux fins de cette étude, les données sont collectées grâce à des entretiens semi-directifs. Le recours aux entretiens individuels se justifie par la quête d'un contenu riche, profond et diversifié en vue d'explorer en profondeur un univers donné (Evrard et al. 2009). Les entretiens individuels ont été conduits en français soit de visu, soit en ligne (selon la disponibilité des répondants), avec une durée comprise entre 0h45 et 1h00. Douze entretiens ont été réalisés au total. L'annexe 1 établit une liste des répondants et en dresse le profil.



## Instrument de collecte des données

Le guide d'entretien a constitué, somme toute logiquement, l'instrument de collecte des données. Le guide d'entretien est un outil composé de questions ouvertes ou semi-ouvertes, apprêtées et agencées selon une logique d'entonnoir (du général au particulier), dans le but de dégager le maximum d'informations.

Le guide apprêté aux fins de la collecte des données est reproduit dans l'annexe 2. Il articule cinq sections :

**une section introductive** présentant le Programme Gouvernance et Stratégie (ProGreS) : Migration Tunisie, dont relève l'étude ;

**une deuxième section** ayant trait à l'effet de la migration sur le développement économique en Tunisie ;

**une troisième section** inhérente à la mobilisation des migrants dans le développement économique de la Tunisie ;

**une quatrième section** relative à la réinsertion des Tunisiens de retour ;

**et une dernière section** consacrée à la présentation des répondants. Chaque section enserme un nombre variable de questions sondant les différents aspects du thème qui la sous-tend.

## Échantillonnage

Le plan d'échantillonnage présidant à la sélection des répondants aux fins de l'étude qualitative est régi par des critères qualitatifs plutôt que quantitatifs, dans la mesure où les études qualitatives à base d'entretiens s'accommodent d'échantillons de taille réduite, sans prétendre à la représentativité au sens statistique du terme, tout en étant un gage de pertinence de la structure de la population étudiée, compte tenu du problème spécifique de l'étude (Evrard et al., 2009). Si bien que l'échantillon des personnes à interroger a été circonscrit de manière à regrouper trois catégories de répondants correspondant à la perspective sous laquelle ils appréhendent les phénomènes migratoires. Aussi les répondants se subdivisent-ils en intervenants affiliés à des institutions publiques ; intervenants affiliés à des organisations internationales ; et experts indépendants. La participation de personnes ayant des perspectives divergentes, par-delà l'irréductible disparité socio-démographique, permet de conjurer une interprétation inféodée aux stéréotypes (Kirkhart 2010).

## Techniques d'analyse de données

Sitôt que les réponses et les réactions des répondants eurent été rassemblés en corpus, sanctionnant la fin de la phase de collecte des données qualitatives, se posa impérieusement la question de choisir une méthode d'analyse qui permît d'en tirer le meilleur parti possible aux fins de l'évaluation. À cet égard, et à l'instar de toute analyse linguistique d'un texte donné, l'interprétation du corpus peut s'appuyer sur l'intention générale du texte, les blocs sémantiques ou thématiques récurrents, le niveau d'apparition des mots ou les plus petites unités phonétiques du texte, le choix dépendant de la problématique en question (Berelson 1952).

Toujours est-il que la méthode d'analyse de contenu est ancrée dans une démarche systématique pour éviter les biais de la subjectivité (Atkinson et Delamont 2006, Bournois, Point et Voynnet-Fourboul 2002, Carù et Cova 2008, Feinerer et Wild 2007, Miles et Huberman 1994), inhérents aux techniques classiques en matière d'analyse de contenu (e.g., Bardin 1977, Kassarian 1977, Kolbe et Burnett 1991), où l'interprétation est confiée à un ou plusieurs chercheurs.

Aussi l'analyse du corpus recueilli au terme de la recherche qualitative a-t-elle opté pour une triangulation de méthodes quantitatives et qualitatives. Les méthodes d'analyse quantitatives employées aux fins de l'interprétation et de l'analyse du corpus conjuguent l'allocation de Dirichlet latente (Pritchard, Stephens et Donnelly 2000, Blei, Ng et Jordan 2003) à l'analyse des sentiments (Jockers 2015, Saif et Turney 2010), tandis même que la démarche qualitative consiste en une analyse de contenu thématique (Spiggle 1994).

- ▶ D'une part, l'allocation Dirichlet latente s'applique à faire surgir la structure sémantique latente sous-jacente à un ensemble de textes, constituant ainsi une sorte de codification systématique et objective. En confrontant les thèmes qui en auront émergé aux différentes modalités de la relation intriquée entre migration et développement économique, elle permet de rendre compte du relief de ces modalités dans les réponses et les réactions des répondants, de manière à déterminer dans quelle mesure la recherche qualitative est parvenue à sonder tous les volets inhérents aux questions de recherche. Dans cet ordre d'idées, l'analyse des sentiments permet d'estimer la valence émotionnelle globale du corpus aussi bien que la prévalence des huit émotions de base du spectre des émotions (Plutchik 1982), en l'occurrence la colère, la peur, l'anticipation, la confiance, la surprise, la tristesse, la joie et le dégoût. Ce faisant, elle offre une jauge quantitative objective de l'attitude des répondants à l'égard des phénomènes migratoires en question.
- ▶ D'autre part, l'analyse de contenu thématique consiste essentiellement à puiser dans le corpus issu de la recherche qualitative les réponses aux questions de recherche sous-jacentes à l'étude. Elle s'applique donc à cerner les schémas à travers lesquels la migration influence le développement économique en Tunisie ; mettre en exergue les rouages de la mobilisation des migrants tunisiens dans l'essor économique de leur pays ; et établir un état de l'art de la réinsertion économique des migrants de retour en Tunisie. Ce faisant, l'analyse s'inscrit dans le sillage de la codification des transcriptions (Arnold et Fischer 1994, Flint et Woodruff 1997, Hudson et Ozanne 1988, Thompson, Pollio et Locander 1994), à cela près que les concepts provenant du cadre théorique de la relation entre migration et développement économique y tiennent lieu de codes ou de catégories (Abrahamson 1983 ; Sanders et Pinhey 1959). Cela n'empêche pas pour autant de recourir à de nouvelles catégories (Schatzman et Strauss 1973) en cas d'émergence de segments textuels non reductibles au cadre théorique de référence (Berg 2001 ; Dabney 1993, Strauss 1987).

En outre, du fait qu'elle cherche à sonder diverses modalités de la relation intriquée entre migration et développement, elle s'inscrit dans le cadre de la recherche qualitative dimensionnelle (Cohen 1999). Enfin, elle se prémunit contre bien des biais entravant l'interprétation en conjuguant à l'analyse thématique l'analyse lexicale (ou sémantique), aspirant à sceller des tournures génériques adaptées à l'habitus linguistique des répondants (Kolbe et Burnett 1991).



## IV- QUELQUES DÉFINITIONS CLEFS

En plus du rapport de l'enquête nationale sur la migration internationale - Tunisia-HIMS qui présente les principaux résultats de ladite enquête, trois autres études ont été publiées dans le cadre de la phase II du programme ProGres. Ces études ont utilisé les données de l'enquête Tunisia-HIMS pour fournir des profils détaillés respectivement des migrants tunisiens de retour (Ben Hafaiedh et Safi 2022), des migrants tunisiens à l'étranger (Boubakri et Abbassi 2023), et des immigrants en Tunisie (Ben Sassi et Labidi 2023) et proposer ainsi les améliorations techniques et méthodologiques nécessaires. Ces différentes études nous ont permis d'avoir une connaissance parfaite des différentes définitions utilisées dans l'enquête Tunisia-HIMS.

Il ne s'agit pas dans cette section de redéfinir tous les concepts utilisés dans les études déjà mentionnés, mais simplement de présenter les principales définitions qui vont être utilisées dans cette étude. Comme cette étude porte sur la mobilisation des compétences tunisiennes dans le développement de la Tunisie et la réinsertion des Tunisiens de retour, il sera intéressant de déterminer les notions de bases couvertes par les expressions : « migration », « développement » et « réinsertion/réintégration ».

### Migration

Il n'existe pas de définition juridiquement reconnue du terme « migrant ». Toutefois, selon les Nations Unies, ce terme désigne « toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelles que soient les causes, volontaires ou involontaires, du mouvement, et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer ». Cependant, il est courant d'y inclure certaines catégories de migrants de courte durée, tels que les travailleurs agricoles saisonniers qui se déplacent à l'époque des semis ou des récoltes<sup>5</sup>.

Selon l'Organisation Internationale des Migrants, un « migrant » s'entend de toute personne qui, quittant son lieu de résidence habituelle, franchit ou a franchi une frontière internationale ou se déplace ou s'est déplacée à l'intérieur d'un État, quels que soient :

- 1- le statut juridique de la personne ;
- 2- le caractère, volontaire ou involontaire, du déplacement ;
- 3- les causes du déplacement ; ou
- 4- la durée du séjour<sup>6</sup>.

Dans le cadre de l'enquête Tunisia-HIMS 2020-2021 :

### **Le non-migrant**

« est tout individu de nationalité Tunisienne, âgé de 15 ans et plus, ayant déclaré qu'il n'a jamais résidé plus de trois mois dans un autre pays que la Tunisie ».

### **Le migrant actuel**

« est toute personne de nationalité tunisienne, âgée de 15 ans et plus, ayant résidé en Tunisie et qui réside actuellement dans un autre pays pour une durée d'au moins trois mois ».

### **Le migrant de retour**

« est toute personne de nationalité tunisienne résidant actuellement en Tunisie, qui a vécu à l'étranger pendant trois mois ou plus, et était âgée de 15 ans ou plus au moment de son retour ».

### **Étranger résidant en Tunisie ou immigré**

« est toute personne qui réside en Tunisie depuis six mois et plus, ou compte rester plus de six mois, indépendamment de sa situation de résidence ; légale ou illégale. Elle comprend toutes les personnes de nationalité étrangère titulaires ou non d'une autorisation de résidence en Tunisie ».

- Tout comme « la migration », il n'existe pas de définition universelle de « développement ». Nous retenons dans cette étude celle utilisée par le Groupe Mondial de la Migration (Global Migration Group - GMG) selon laquelle : le développement est le « processus qui améliore la qualité de la vie dans son ensemble d'un groupe de personnes et notamment qui augmente leur éventail de possibilités. Cette définition est plus large que les notions traditionnelles de développement, essentiellement concentrées sur la croissance économique [...]. Au contraire, ici il est plutôt question de « développement humain [...] qui inclut une amélioration des conditions de vie des populations, telles qu'un accès plus large aux services sociaux, une réduction de la vulnérabilité ou une participation accrue à la vie politique [ou encore] la protection des droits humains » (Nonnenmacher 2010)<sup>7</sup>.



7: Définition extraite du rapport de United Nations Economic Commission for Africa (UNECA) de 2014 sur « La problématique de la migration dans les politiques et stratégies de développement en Afrique du Nord » (UNECA 2014).

## Migration-développement

Le programme de développement durable à l'horizon 2030 marque une étape significative en reconnaissant pour la première fois le rôle essentiel de la migration au développement. Plus précisément, la question des migrations est abordée de manière importante dans la cible 10.7 : « faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées »<sup>8</sup>. Le 19 septembre 2016, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont réunis pour la première fois au niveau mondial au sein de l'assemblée générale des Nations Unies pour discuter de questions liées à la migration et aux réfugiés. Le 19 décembre 2018, un Pacte Mondial pour des migrations sûres ordonnées et régulières (PMM)<sup>9</sup> a été adopté par les Etats membres des Nations Unies lors d'une conférence intergouvernementale sur les migrations internationales. Structuré de manière cohérente avec la cible 10.7 du programme de développement durable, le PMM est conçu pour<sup>10</sup> :

Soutenir la coopération internationale en matière de gouvernance des migrations internationales ;

Fournir aux États un panel complet d'options grâce auquel ils peuvent faire des choix politiques pour répondre à certaines des questions les plus urgentes concernant les migrations internationales ; et

Donner aux États l'espace et la flexibilité nécessaires pour poursuivre la mise en œuvre du Pacte en fonction de leurs propres réalités et capacités en matière de migration.

- ▶ Les travaux empiriques portant sur la relation migration-développement montrent qu'elle est complexe et que les résultats obtenus ne sont pas concluants<sup>11</sup>. Plusieurs études montrent que les migrants qui retournent dans leur pays d'origine avec des compétences accrues, un savoir-faire, des nouvelles idées et des moyens financiers également plus importants peuvent contribuer considérablement au développement de leur pays, même si ces bénéfices ne sont pas toujours facilement quantifiables (Ammassari 2004, Cassarino 2015b, Zimmermann 2017, Faini 2007). De l'autre côté, une émigration excessive de la main d'œuvre, la fuite des compétences, l'incapacité des chômeurs et des pauvres à émigrer, et les problèmes d'intégration sont autant de facteurs négatifs pour le développement durable des pays d'origine (OCDE 2007). Bien que les résultats soient différents, ces études sont d'accord sur le fait que l'impact de la migration sur le développement est influencé par de nombreux facteurs liés à la migration elle-même (nature de la migration, destination, transferts de savoir-faire et de connaissances, transferts financiers ou en nature, etc.) et à la capacité des pays concernés à tirer parti de la migration et à remédier à ses effets négatifs. En d'autres termes, la migration à elle seule ne peut créer cet élan vers le développement.

8: <https://www.un.org/fr/global-issues/migration>

9: <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N18/452/00/PDF/N1845200.pdf?OpenElement>.

10: Voir les travaux d'Ellerman (2003), De Haas (2010, 2012), Skeldon (2014) pour les approches théoriques qui ont traité la relation (positive ou négative) entre la migration et le développement.

## Réintégration

Plusieurs études se sont intéressées à l'intégration des immigrés dans les pays d'accueil, un sujet qui suscite un vif intérêt sur la scène politique de nombreux pays (voir par exemple Heckmann et Schnapper 2016, Fargues 2004, Huysmans 2000, OCDE 2021b, OCDE 2022). En effet, l'augmentation rapide de l'immigration dans ces pays peut engendrer de nouveaux défis en termes d'intégration sur les plans économique, social et culturel. Certains états ont adopté des mesures strictes visant à réduire le nombre des migrants informels sur leur territoire, tout en élargissant l'accès à des voies de migration sûres et régulières et en assurant une intégration rapide des immigrants au sein de leur nouvelle société d'accueil. D'autres pays ont cherché à renforcer l'efficacité des processus de retour des immigrés vers leur pays d'origine.

Lorsque les immigrants retournent définitivement dans leur pays d'origine, la question de leur intégration dans leur pays d'accueil prend fin, mais un nouveau défi de réintégration se pose. La réussite de la réintégration des migrants de retour est devenue de plus en plus important dans les programmes de gouvernance des migrations pour les pays d'origine (OIM 2019). Les pays d'origine, surtout les plus pauvres d'entre eux, ont souvent besoin de mettre en place des politiques de réintégration<sup>12</sup> reposant sur des plans de développement nationaux et locaux, afin de répondre aux besoins économiques, sociaux et culturels spécifiques des migrants de retour. Une réintégration réussie peut contribuer au développement économique des pays d'origine et à la réalisation des objectifs de développement durable.

L'OIM considère que la réintégration est durable lorsque « les personnes de retour ont atteint un niveau d'autosuffisance économique, de stabilité sociale dans leur communauté et de bien être psychosocial qui leur permet de faire face aux facteurs de (ré)émigration. Une réintégration durable permet aux migrants de retour de prendre de futures décisions en matière de migration par choix et non par nécessité. » (OIM 2019). Cette définition met en évidence l'importance d'une approche multidimensionnelle pour la réintégration durable des migrants de retour. Cela signifie qu'il est important de prendre en compte les aspects économiques, sociaux et psychosociaux liés aux migrants de retour, ainsi que leur environnement contextuel (OIM 2017).



12: La réintégration et la réinsertion sont deux concepts liés à la gestion des migrations et se réfèrent aux processus d'accompagnement des personnes qui retournent dans leur pays d'origine. La réintégration fait référence à un processus plus large qui englobe la réintégration sociale, économique et culturelle. En revanche, la réinsertion se concentre principalement sur le processus d'aider les migrants de retour à retrouver un emploi et à s'intégrer sur le plan professionnel.



## V- ANALYSE QUANTITATIVE: RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

Afin de comprendre pleinement l'impact de la migration sur le développement et de mettre en place un plan de réintégration réussi, il est crucial d'évaluer les compétences et les besoins des migrants de retour ainsi que des migrants actuels. Cette évaluation, qui inclut des caractéristiques telles que la situation familiale, les compétences professionnelles, l'expérience acquise, le type de retour, etc., permet de déterminer leurs potentiels et les points faibles spécifiques aux migrants de retour.

Cela facilite leur participation au développement économique et permet d'adapter des plans de réintégration en fonction des besoins. Cette section utilise les données de l'enquête Tunisia-HIMS comme outil d'évaluation pour analyser en détail les profils de près de:

 **211000**  
migrants de retour

 **566000**  
migrants actuels

Les non-migrants ont été utilisés comme groupe de référence pour la comparaison.

### 1. PROFILS DES MIGRANTS ACTUELS ET DE RETOUR

La comparaison entre les deux groupes de migrants – actuels et de retour – ainsi que la population tunisienne autochtone (non-migrants) - repose sur plusieurs variables socio-démographiques telles que l'âge, le sexe, la taille du ménage, le statut marital, la nature de retour (volontaire/décidé ou contraint/imposé) et le statut professionnel. Les données rétrospectives de l'enquête Tunisia-HIMS permettent également d'étudier la dynamique du profil démographique des migrants à différentes étapes : avant leur départ à l'étranger, pendant leur séjour à l'étranger et après leur retour au pays d'origine pour les migrants de retour. Cependant, avant de procéder à la comparaison des caractéristiques socio-démographiques des trois groupes, il est pertinent de les localiser géographiquement :

**Où vivent-ils actuellement ? Et quels pays ont-ils quittés pour revenir en Tunisie ?**



## Répartition géographique des migrants

Le Tableau 1 présente la répartition des migrants de retour et des non-migrants par région en Tunisie. Parmi les non-migrants, environ un quart (24,7%) se trouve dans l'agglomération du Grand Tunis, suivie par la région du Centre Est avec 22% de la population.

En ce qui concerne les migrants de retour, à la date de l'enquête, on observe une concentration plus marquée le long du littoral tunisien qui comprend les quatre grandes régions les plus riches et les plus dynamiques du pays. Plus précisément, les migrants de retour sont particulièrement concentrés dans les régions du Centre Est (26% contre 22% chez les non-migrants) et du Sud Est (18% contre 9% chez les non-migrants).

Les résultats du test d'égalité des proportions indiquent des disparités notables dans la répartition spatiale entre les migrants et les non-migrants. Les régions de l'ouest (Nord-ouest, centre ouest et sud-ouest) contribuent moins à la migration internationale que leur part dans la population non-migrante (10,3% contre 32%), contrairement aux régions côtières.

	Non Migrants		Migrants de retour		Migrants actuel	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Grand Tunis	2087851	24,7	39719	18,8***	148591	26,3
Nord Est	1045598	12,4	19801	09,4***	149725	26,5***
Nord Ouest	1038813	12,3	17198	08,2***	17720	03,1***
Centre Est	1861680	22,0	54749	26,0***	137871	24,4**
Centre Ouest	1299071	15,4	34793	16,5***	25836	04,6***
Sud Est	756607	09,0	37995	18,0***	71645	12,7***
Sud Ouest	364769	04,3	6592	03,1***	14684	02,6***
Total	8454390	100	210948	100	566072	100

**Note:** \*\*\* Le test d'égalité des deux proportions est significatif à 1% ; \*\* Le test d'égalité des deux proportions est significatif à 5%. La population des non-migrants est le groupe de référence.

Tableau 1 : Répartition des migrants et des non-migrants par région à la date de l'enquête

Selon l'enquête Tunisia-HIMS, la majorité des migrants de retour enquêtés en 2020 avaient vécu principalement dans trois pays avant de revenir en Tunisie : la Libye (74639, soit 35,4% de tous les émigrés de retour) ; la France qui avait sur son territoire 64382 tunisiens (30,5% du total) ; et l'Italie (25467, soit 12% de l'ensemble des migrants de retour). Les migrants de retour en provenance des pays du Golfe représentaient près de 10% du total, dont la moitié provenait de l'Arabie Saoudite, soit 10324 personnes. Les migrants de retour en provenance d'Allemagne ou d'Algérie représentaient 2,55% du total (Tableau 2).

- La répartition des migrants actuels selon leur première destination montre des différences majeures par rapport à celle des migrants de retour. La Libye, qui était la principale destination des migrants de retour, ne compte actuellement que **10818** Tunisiens parmi les **566000** émigrés Tunisiens résidant à l'étranger. Cela représente un taux faible qui ne dépasse pas **2%** du total. Parallèlement à cette baisse du poids de la Libye comme un pays de destination proche pour les tunisiens non qualifiés surtout, les parts des tunisiens dans les deux destinations traditionnelles, la France et de l'Italie, ont augmenté. Environ **49%** des Tunisiens résidant actuellement en France, tandis que **18%** se trouvent en Italie. De son côté, l'Allemagne accueille une part importante des Tunisiens émigrés, représentant **7,6%** du total, suivi par les pays du Golfe qui contiennent **8,5%**, soit près de 4 fois plus que la Libye.

Outre les informations portant sur les émigrés de retour ou actuels et leurs destinations, nous avons également étudié les intentions de départ à l'étranger des non-migrants vivant en Tunisie. Au moment de l'enquête, un tunisien sur cinq (20%) a exprimé l'intention de migrer à l'étranger pour vivre, travailler, ou étudier. L'idée de quitter le pays est beaucoup plus fréquente chez les hommes que chez les femmes (26% contre 14%), en particulier chez les jeunes de moins de 30 ans (46% chez les hommes contre 30,5% pour les femmes). Parmi les non-migrants ayant l'intention de quitter la Tunisie, environ 42% ont répondu qu'ils souhaitent s'installer en France ; 10,7% en Arabie Saoudite (7% des hommes contre 15% des femmes) ; 10,3% en Italie (14% des hommes contre 6,6% des femmes) ; et 9,5% en Allemagne (10,5% des hommes contre 8,4% des femmes) (Tableau 2).

Concernant la destination des migrants actuels et de retour, des disparités significatives se manifestent en ce qui concerne leur répartition par genre. En effet, tandis que la majorité des hommes de retour proviennent principalement de la Libye (40%), on observe que 35% des femmes de retour en Tunisie rentrent de France. Les statistiques du Tableau 2 montrent aussi que plus de 20% des femmes de retour viennent des pays du Golfe contre seulement 7,4% des hommes. A la date de l'enquête, plus que la moitié (54%) des femmes résidant actuellement en France (vs. 46% des hommes) et 11% en Italie (vs. 18% des hommes).

	Migrants de retour			Migrants actuels			Non-migrants ayant l'intention de migrer		
	Male	Femelle	Total	Male	Femelle	Total	Male	Femelle	Total
Algérie	2,62	2,24	2,55	1,13	0,50	0,94	1,10	2,05	1,55
Allemagne	2,10	4,82	2,55	7,68	7,53	7,63	10,46	8,37	9,47
Angleterre	0,33	1,31	0,50	0,68	0,91	0,75	0,00	0,00	0,00
Arabie Saoudite	3,93	9,80	4,90	2,83	2,62	2,76	7,15	14,68	10,70
Canada	0,54	1,42	0,68	1,89	2,96	2,23	7,80	7,05	7,45
États-Unis	0,41	0,95	0,50	1,58	0,61	1,27	1,47	1,17	1,33
France	29,61	35,23	30,53	45,99	54,96	48,81	41,81	41,51	41,67
Italie	12,26	11,14	12,08	21,44	11,24	18,23	13,71	6,56	10,33
Libye	39,79	13,16	35,40	2,34	0,98	1,91	3,78	0,38	2,18
Maroc	0,00	0,00	0,00	0,21	0,27	0,23	0,00	0,00	0,00
Russie	0,50	0,21	0,45	0,47	0,18	0,38	0,00	0,00	0,00
Syrie	0,29	0,64	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Turquie	0,44	0,69	0,48	0,38	0,82	0,52	1,69	8,34	4,83
Autres pays Européens	1,05	1,98	1,21	4,91	6,23	5,32	5,00	4,47	4,76
Autres pays du Golfe	3,42	10,73	4,63	5,25	6,54	5,65	3,52	2,84	3,20
Autres pays	2,71	5,68	3,20	3,24	3,64	3,37	2,50	2,60	2,55
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 2 : Migrants actuels et migrants de retour par genre selon le premier pays de destination

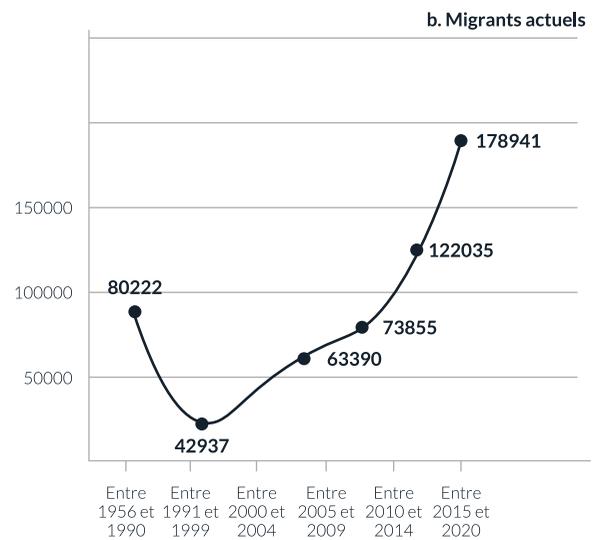
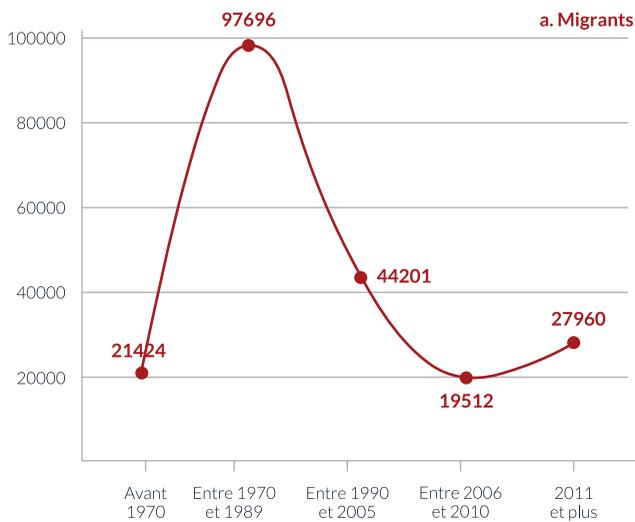


Figure 1 : Effectifs des migrants selon la période de départ

- De la Figure 1.a, il apparaît que **46,4%** des migrants de retour, soit **97 696** des **211 000**, ont quitté la Tunisie entre 1970 et 1989. Cette période couvre la troisième vague migratoire vécue par la Tunisie, au cours de laquelle des femmes et des enfants ont migré pour rejoindre leurs chefs de ménage déjà établis dans les pays de destination. Après les événements de 2010-2011, un total de **328 936** personnes ont quitté la Tunisie, dont seulement **8,5%** (soit **27 960** individus) ont décidé de revenir chez eux en tant que migrants de retour et **300 976** résident toujours à l'étranger (Figure 1.a et 1.b).

**Avant 1970**, la France était la principale destination des migrants de retour ayant quitté la Tunisie, suivie de près par la Libye et l'Algérie (Figure 2). Cependant, **à partir de 1970**, la Libye est devenue la première destination des migrants de retour, dépassant la France et l'Italie. Cette évolution est attribuée à l'organisation de la migration de la main-d'œuvre tunisienne vers la Libye à partir de cette période, lorsque la Libye a rétabli l'obligation de visa en premier lieu. Suite à cela, des accords de coopération bilatérale ont été mis en place entre les deux pays. **En février 1971**, une convention de recrutement de main-d'œuvre technique et agricole a été signée, suivie **en 1973** d'un accord de sécurité sociale visant à réguler les départs planifiés des travailleurs tunisiens vers la Libye et à réduire la migration informelle (Kriaa, Belhaj et Kaaniche 2021).



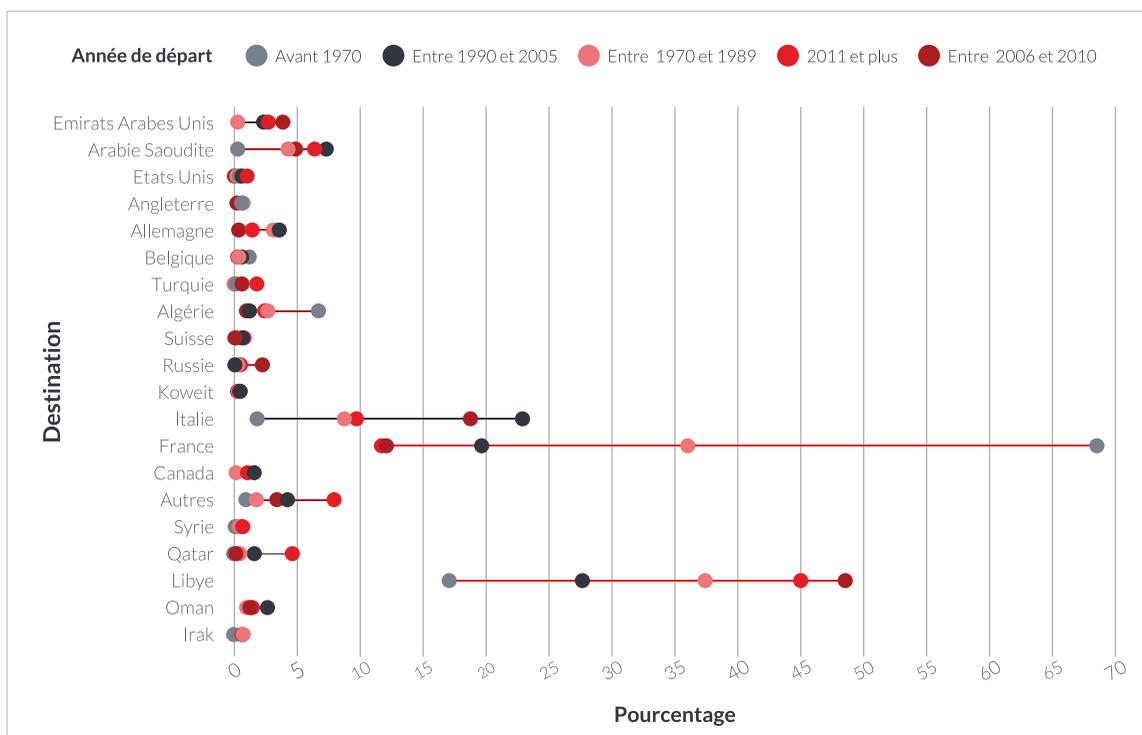


Figure 2 : Premier pays de destination des migrants de retour selon la période de migration

La Figure 3 présente la liste des pays de destination des migrants actuels selon la période de départ. Quelle que soit la période de départ, la France est le premier pays de destination pour les émigrés Tunisiens. L'Italie est le deuxième pays de destination, et l'Allemagne est le troisième.

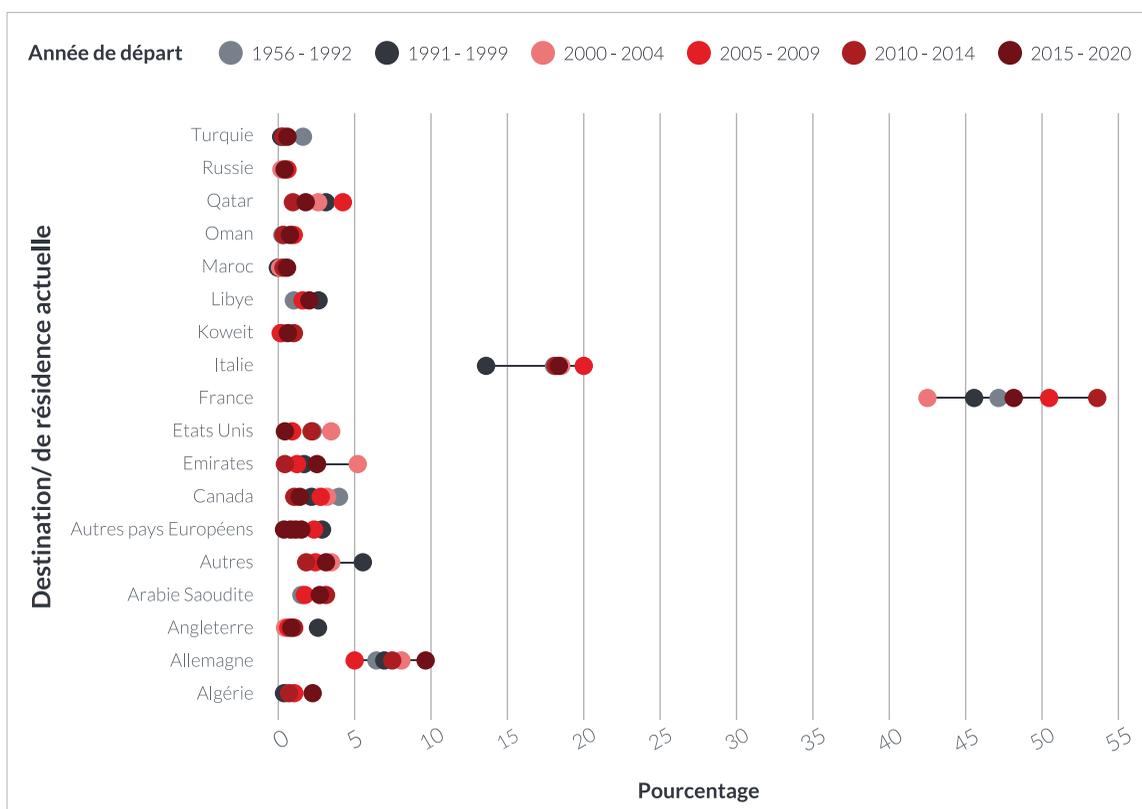


Figure 3 : Premier pays de destination des migrants actuels selon la période de migration

## Caractéristiques socio-démographiques des migrants et des non-migrants

La structure par tranche d'âge montre que **34%** des migrants de retour avaient plus de 64 ans le jour de l'enquête, contre **11%** des non-migrants et **8%** des émigrés actuels appartenant à la même tranche d'âge (Figure 4). Les résultats de la Figure 4 montrent aussi que parmi les 211000 migrants actuels âgés de 15 ans et plus, **24%** avaient moins de 30 ans, une proportion inférieure à celle observée dans la population des non-migrants (**31%**), mais beaucoup plus élevée que celle observée pour les migrants de retour (**4%**).

Les femmes de retour en Tunisie semblent être plus jeunes que leurs compatriotes masculins: **36%** des émigrées de retour avaient moins de 50 ans lors de l'enquête, contre **31%** pour les migrants de retour masculin. Par ailleurs, aucune différence significative en matière de genre n'a été relevée concernant la structure d'âge entre les migrants actuels et les non-migrants.

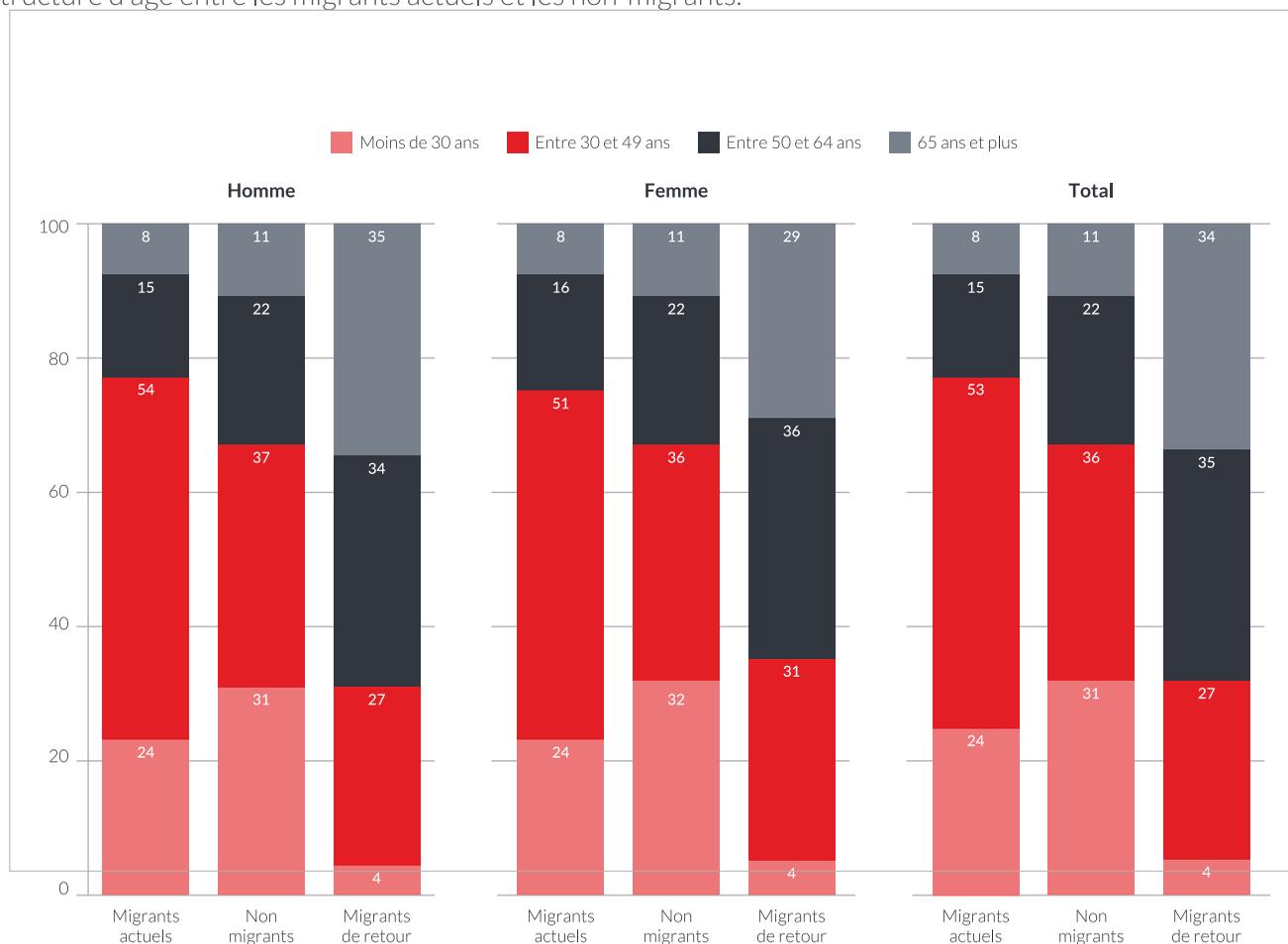


Figure 4 : Répartition des migrants et des non-migrants par tranche d'âge selon le genre

La répartition par sexe (Tableau 3) montre que contrairement à la répartition égalitaire homme-femme des non-migrants (49% vs. 51%), la migration est un phénomène à dominance masculine : seuls 16,5% des émigrés de retour sont des femmes, alors que celles vivant à l'étranger représentent 31,5% contre 51% pour la population non migrante. Les résultats du Tableau 3 montrent aussi qu'à la date de l'enquête, la plupart des migrants actuels (77%) ou de retour (96%) appartiennent à des familles de petite taille d'une à deux personnes contrairement aux non-migrants qui sont issus généralement des familles d'au moins 3 personnes (72%). Ces résultats sont cohérents avec ceux trouvés par Cassarino (2007) en utilisant les données de l'enquête MIREM. Cassarino montre, en effet, que le retour en Tunisie s'accompagne d'importants changements dans la structure familiale. Plus particulièrement, ces résultats montrent que la proportion des migrants de retour vivant dans des familles élargies (composées des parents et/ou frères et sœurs) passe de 51% avant migration à 1,2% à l'étranger.

Alors que, les migrants de retour vivaient dans une famille de type nucléaire (couples avec ou sans enfants) après leur retour en Tunisie représentent 45,3% du total selon ladite étude. Cassarino (2007) montre aussi que la composition des ménages des migrants de retour est très proche de celle à l'étranger (10,2% seulement vivaient dans des familles élargies contre 63% qui ont préféré une structure familiale de type nucléaire indépendante des parents).

		Non Migrants		Migrants actuels		Migrants de retour	
		Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Sexe	Hommes	4124946	48,8	388035	68,6***	176091	83,5***
	Femmes	4329443	51,2	178035	31,5***	34757	16,5***
Taille de ménage	1	194508	2,3	247750	43,8***	158739	75,3***
	2	2116740	25,0	189434	33,5***	43880	20,8**
	[3 - 4]	3510062	41,5	92016	16,3***	8218	3,9***
	5 et plus	2633080	31,1	36870	6,5***	11	0,0***
Statut matrimonial	Célibataire	3354846	39,7	168855	29,8***	19000	9,0***
	Marié	4601956	54,4	360659	63,7***	179663	85,2
	Autres (veuf/ divorcé)	497588	5,9	32711	5,8***	12045	5,7
	Pas de réponse			3845	0,7	139	0,1
	Total	8454390	100	566070	100	210948	100

Tableau 3 : Répartition des migrants et des non-migrants par taille de ménage et statut matrimonial

D'après la Figure 4 et les statistiques du Tableau 3 nous pouvons conclure que la plupart des migrants de retour sont des personnes âgées et de sexe masculin. Ces résultats concernant la répartition des migrants de retour par sexe s'alignent parfaitement avec l'étude réalisée par l'OCDE en 2018. Cette étude a porté sur 20000 migrants de retour du recensement de 2014 âgés de 15 ans et plus. L'étude de l'OCDE montre néanmoins que la plupart des migrants de retour (56%) étaient âgés de 15 à 40 ans, une proportion similaire à celle observée dans la population totale de 2014 selon ladite étude. Une explication plausible de la divergence entre les deux résultats réside sans doute dans le fait que l'étude de l'OCDE considère seulement les migrants de retour récents qui sont retournés en Tunisie entre 2009 et 2014. Cette période, relativement courte, est marquée par le retour massif et non volontaire des migrants Tunisiens jeunes suite à la guerre civile en Libye (voir Figure 2).

La distribution des trois groupes par statut matrimonial montre que les migrants, actuels et de retour, sont majoritairement des personnes mariées (63,7% et 85,2%, respectivement). Au moment de l'enquête, **9%** des migrants de retour en Tunisie et **30%** de ceux vivant encore à l'étranger étaient célibataires, contre **40%** des non-migrants (Figure 5). Les données sur l'état matrimonial par sexe pour les migrants de retour font ressortir que **38%** des hommes et **72%** des femmes âgés de 15 ans et plus sont actuellement mariés. Il importe de signaler enfin que les situations de divorce, de veuvage et ou de séparation touchent principalement les femmes migrantes ayant décidé de retourner en Tunisie (18% contre 3% pour les hommes).

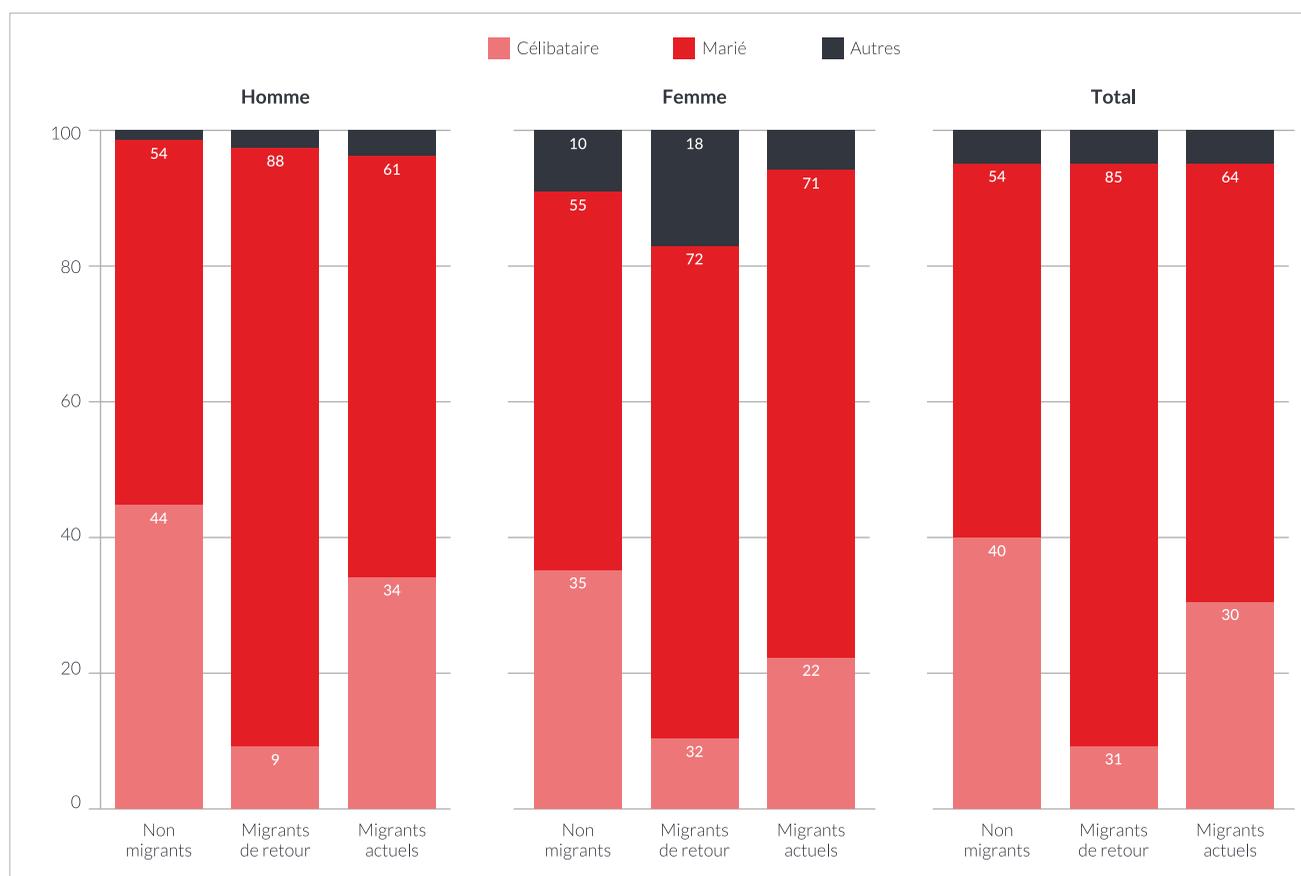


Figure 5 : Répartition des migrants et des non-migrants par statut matrimonial selon le genre

## Type de retour

Le type de retour (volontaire ou contraint) est une variable importante qui peut impacter la réintégration et les projets futurs du migrants de retour dans son pays d'origine (Cassarino 2007, OIM 2010, OIM 2019, Koser et Kuschminder 2015). Avant de tester l'impact de la variable « type de retour » sur l'engagement du migrant de retour dans le processus de développement ainsi que sa réintégration économique et sociale en Tunisie, nous essayons de voir dans un premier lieu si elle est corrélée avec certaines variables socio-démographiques comme l'âge et le genre par exemple. Une analyse plus approfondie de l'effet de cette variable sur la réintégration des migrants de retour sera présentée par la suite.

- La Figure 6 montre que les migrants dont le retour a été contraint sont plus jeunes que ceux volontairement rentrés chez eux : 73% des migrants contraints au retour sont encore en âge de travailler (entre 15 et 64 ans) contre 60% pour les migrants de retour volontaire. Les femmes volontairement rentrées chez elles sont plus jeunes que les hommes de retour (77% des femmes sont encore en âge de travailler contre seulement 55% pour des hommes). Les hommes de retour contraint sont plus jeunes par rapport à ceux qui sont volontairement rentrés en Tunisie.

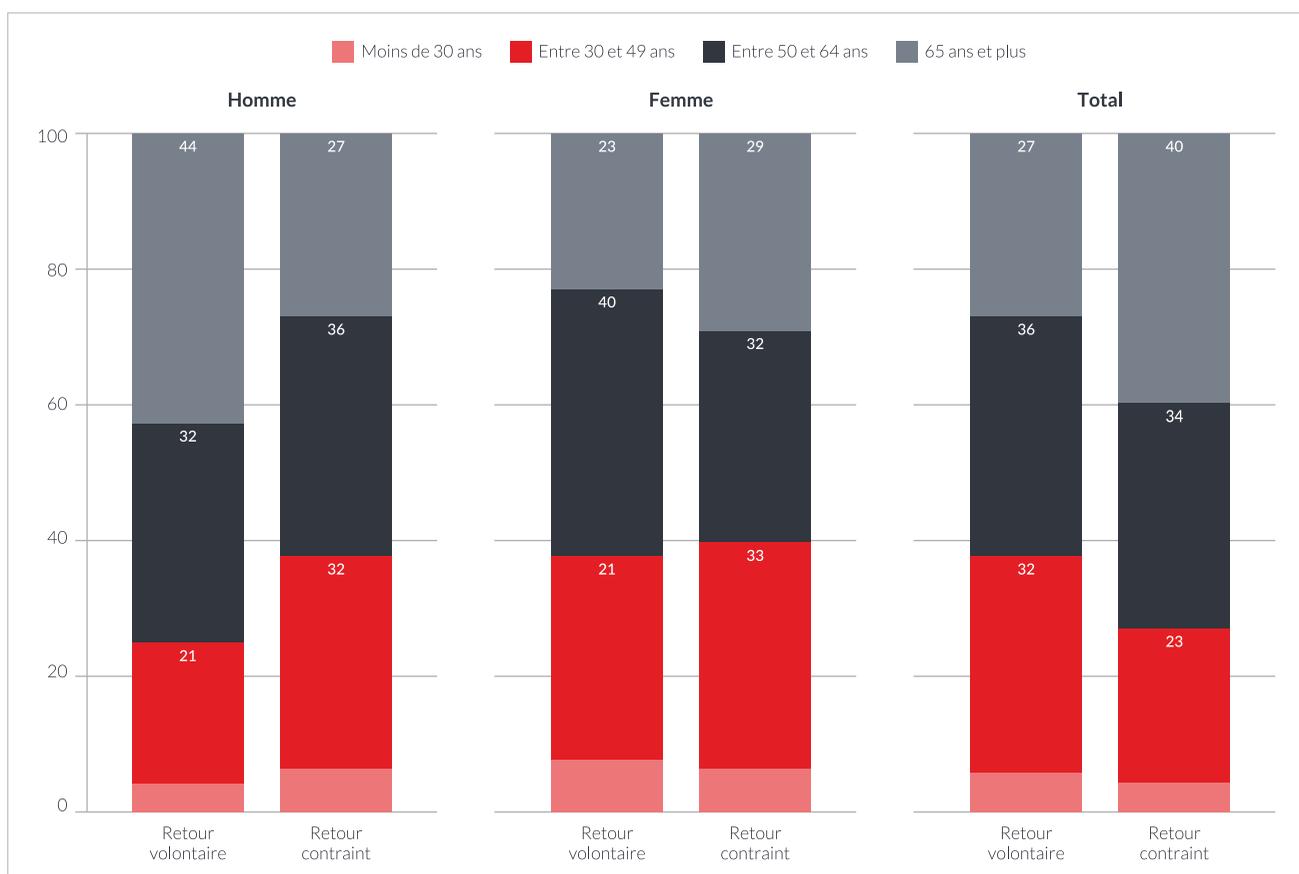


Figure 6 : Nature de retour par tranche d'âge et par genre

Le résultat de la Figure 6 semble être en accord avec les statistiques détaillées par nature de retour et par genre du Tableau 4. En effet, la principale cause des retours volontaires des femmes en Tunisie est liée à des raisons familiales (47%) contre 28% seulement des hommes qui rentrent volontairement en Tunisie pour la même cause.

		Homme	Homme	Homme
Retour volontaire	Retraite	11,3	2,6	9,9
	Désir d'investir/ affaires	1,4	1	1,3
	Meilleures conditions de vie	4,2	3,6	4,1
	Raisons familiales	28	47,1	31,2
	Education et formation	2,7	5,9	3,2
	Total retour volontaire (%)	47,7	60,2	49,7
Retour contraint	Raisons liées au travail	17,4	9,1	16
	Raisons de vulnérabilité dans le pays d'accueil	7,8	2,5	7
	Expulsion	8,9	2,6	7,8
	Autres	17,6	18,4	17,8
	Total retour contraint (%)	51,7	32,6	48,6
	Pas de réponses	0,6	7,2	1,7
	Total	100	100	100

**Note :** Pour avoir des résultats comparables aux études précédentes qui ont exploité la même enquête Tunisia-HIMS, nous avons utilisé les mêmes définitions du retour volontaire et retour contraint employées par Ben Hafaiedh et Safi (2022). Pour plus de détails sur les modalités, voir le questionnaire du module « migrants de retour ».

Tableau 4 : Principales causes de retour

## 2. COMPÉTENCES ACQUISES ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Toujours dans l'objectif de recueillir plus d'informations sur les migrants actuels et de retour afin d'évaluer par la suite leurs contributions au développement ainsi que leurs réintégrations, cette section vise à identifier les compétences (niveau d'éducation, expérience professionnelle, secteur d'activité, etc.) des migrants et les comparer aux non-migrants.

Identifier les niveaux d'éducation et des compétences des émigrés, d'une part, et comprendre la mobilité de la main d'œuvre entre les métiers et les secteurs d'activité d'autre part, nous permet de mieux prévoir l'offre future de capital humain et les pénuries potentielles de compétences.

### Niveau d'instruction des migrants et des non-migrants

Les données de l'enquête Tunisia-HIMS montrent que plus de la moitié (près de **54%**) des migrants de retour sont des personnes à faible niveau d'éducation (**17%** sans instruction et **37%** avec un niveau d'éducation primaire) contre **36%** de la population non-migrante et seulement **19%** des émigrés actuels (Figure 7). Les émigrés actuels ont généralement un niveau d'éducation plus élevé que la population non migrante et celle des migrants de retour : **74%** des migrants actuels ont un niveau d'instruction secondaire ou supérieur, contre **41%** de la population non-migrants et **60%** des migrants de retour.

Les résultats selon le sexe de la personne de retour, montrent que **55%** des femmes de retour ont un niveau d'éducation secondaire au supérieur (un taux similaire à celui des femmes nonmigrantes) contre seulement **39%** de leurs compatriotes hommes (largement inférieur à celui des nonmigrants hommes qui est de **63%**). Les femmes qui résident actuellement à l'étranger ont également tendance à avoir un niveau d'éducation aussi élevé que celui des hommes : **43%** des femmes ont un niveau d'éducation supérieur contre seulement **31%** des hommes émigrés toujours résidants à l'étranger.



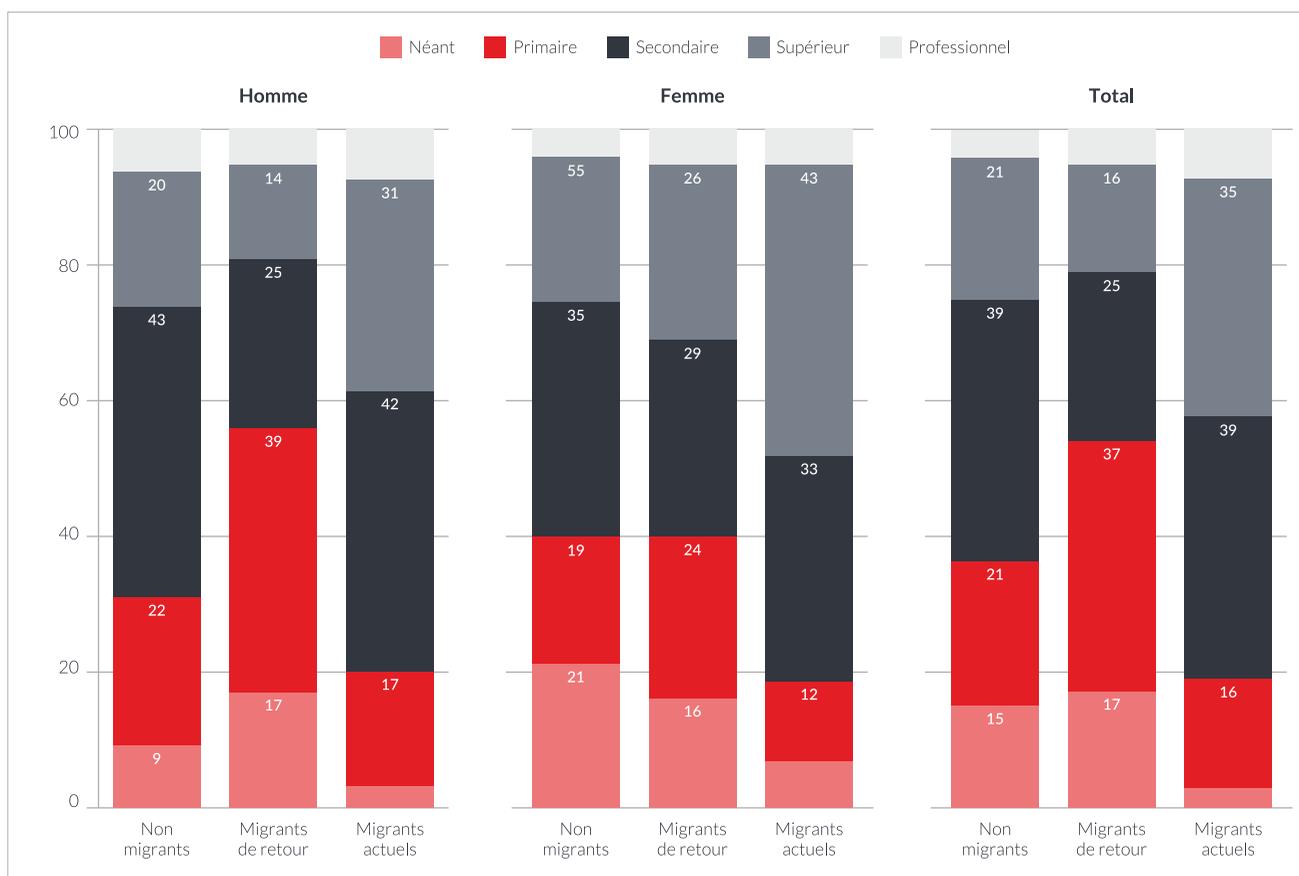


Figure 7 : Niveau d'instruction actuel des migrants et des non-migrants par genre

De la Figure 7 ci-dessus, nous pouvons conclure que les hommes de retour sont relativement les moins éduqués. Ce résultat ne reflète cependant pas l'évolution à travers le temps du niveau éducatif des migrants de retour. La Figure 8 qui illustre cette évolution par période de départ et par sexe montre que le niveau d'instruction des migrants de retour s'est amélioré au fil du temps. La part des noninstruits a progressivement baissé passant de **54%** pour les migrants de retour qui ont quitté la Tunisie avant 1970 à moins de **10%** pour ceux ayant migrés après les événements de 2010-2011. La ventilation par genre montre que la part de femmes de retour ayant un niveau d'éducation supérieur a augmenté, passant de **13%** pour les migrantes d'avant 1970 à **33%** pour celles d'après 2010-2011. La proportion des hommes de retour ayant un niveau secondaire passe de **3%** pendant la première période migratoire d'avant 1979 à **32%** pendant la période d'après 2010-2011.



Figure 8 : Niveau d'instruction par année de retour selon le genre

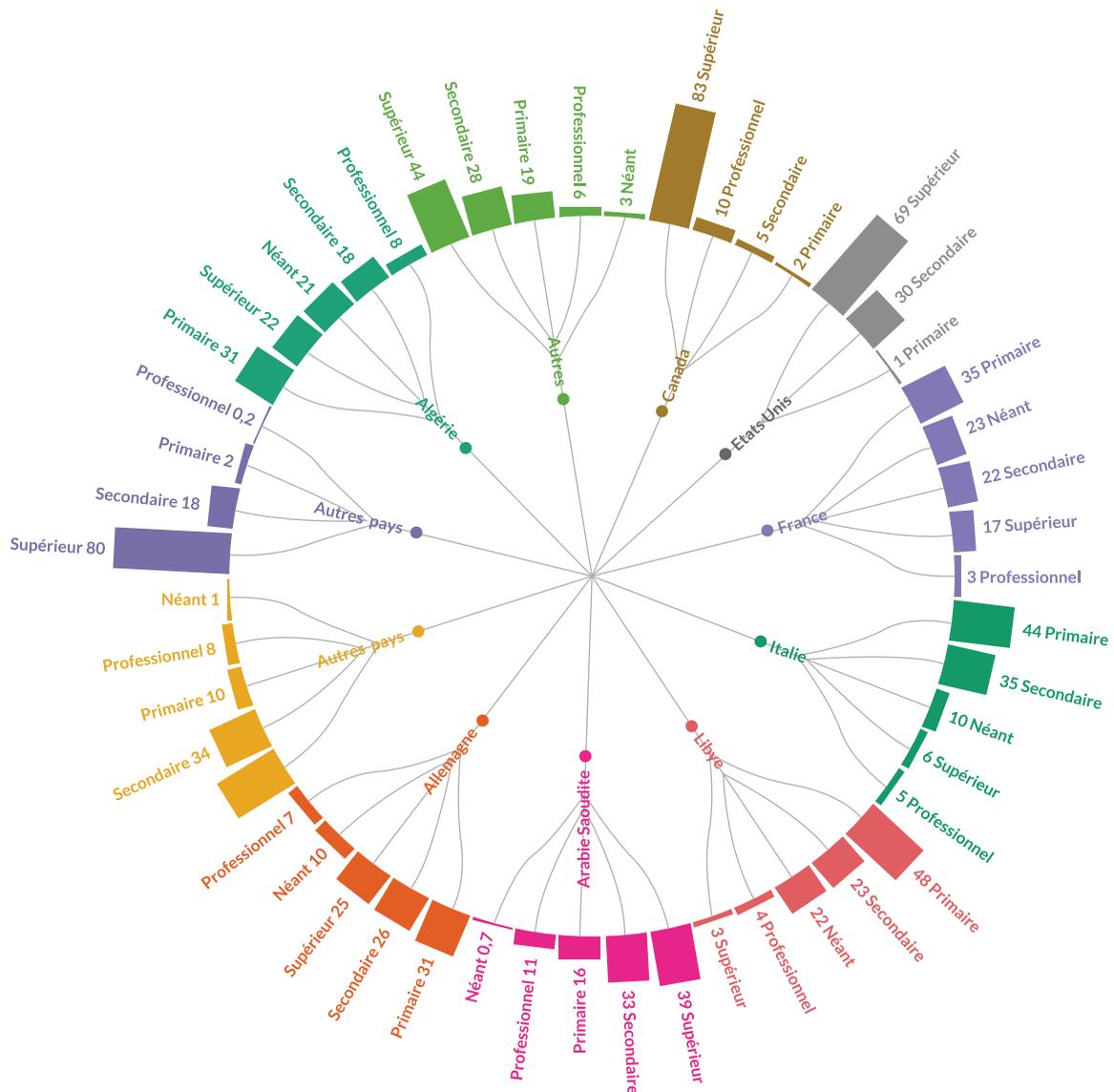
Les répartitions des migrants de retour et des migrants actuels par niveau d'éducation montrent qu'il existe des différences palpables entre les principaux pays de destination (Figure 9.a et Figure 9.b, respectivement). La part des migrants de retour ayant un niveau d'éducation supérieur est la plus élevée dans cinq destinations parmi les onze premières destinations au départ : le Canada (83%), l'Angleterre (80%), les États Unis (69%), l'Arabie Saoudite (39%), et les autres pays du Golfe<sup>13</sup> (46%). Les trois principaux pays de destination de l'ensemble des migrants tunisiens (la France, l'Italie, et la Libye) affichent les taux les plus élevés des migrants de retour avec un niveau d'éducation primaire : la Libye (48%), l'Italie (44%) et la France (35%). Ce groupe de migrants de retour à faible niveau d'éducation était légèrement plus important en Algérie et en Allemagne, où ils représentaient 31% des migrants de retour Tunisiens.

La distribution des migrants actuels par destination et par niveau d'éducation est très proche de celle des migrants de retour, surtout pour les plus éduqués (Figure 9.b). Toutefois, on observe une baisse considérable de la part des migrants actuels à faible niveau d'éducation en France (17%) et en Allemagne (13%) au profit des émigrés avec niveau secondaire qui représentent un taux avoisinant les 40% dans les deux pays et ceux ayant un niveau supérieur (35% en Allemagne et 33% en France). Pour l'Italie et la Libye, la part des migrants actuels du niveau primaire occupe la deuxième place après ceux du niveau secondaire. Il est important de signaler que ces niveaux d'éducation ne sont pas définitifs et peuvent s'améliorer dans les années qui viennent car 8,33% des émigrés (13% des femmes vs. 6,2% des hommes) déclarent être inscrits à un établissement d'enseignement.

Sur la base de ces résultats, deux constats essentiels se dégagent :

- ▶ La composition des compétences des émigrants tunisiens a changé et les niveaux d'éducation ont commencé à s'élever, surtout dans les trois principaux pays de destination : la Libye, l'Italie, et la France. La part des émigrants hautement qualifiés dépasse la moitié dans la plupart des autres pays de destination comme le Canada, les États Unis, l'Angleterre, et les pays du Golfe. Face à cette situation, la Tunisie est appelée à prendre les mesures nécessaires pour remplacer les compétences perdues à cause de l'émigration et réduire autant que faire se peut les inadéquations emplois-compétences sur le marché du travail, surtout dans les secteurs clés de l'économie, y compris, la santé, l'enseignement supérieur, et le secteur informatique. La capacité d'ajustement de la Tunisie dépend de l'adéquation de ses politiques (migratoire, d'emploi, etc.) et de la qualité des institutions qui régissent.
- ▶ Les émigrants d'aujourd'hui sont de potentiels migrants de retour de demain. Il est nécessaire de mettre en place des politiques et des projets pour garantir un impact positif, non seulement de leur retour futur mais aussi de leur présence actuelle à l'étranger sur le développement de la Tunisie. Nous reviendrons sur ces questions par la suite avec plus de détails.

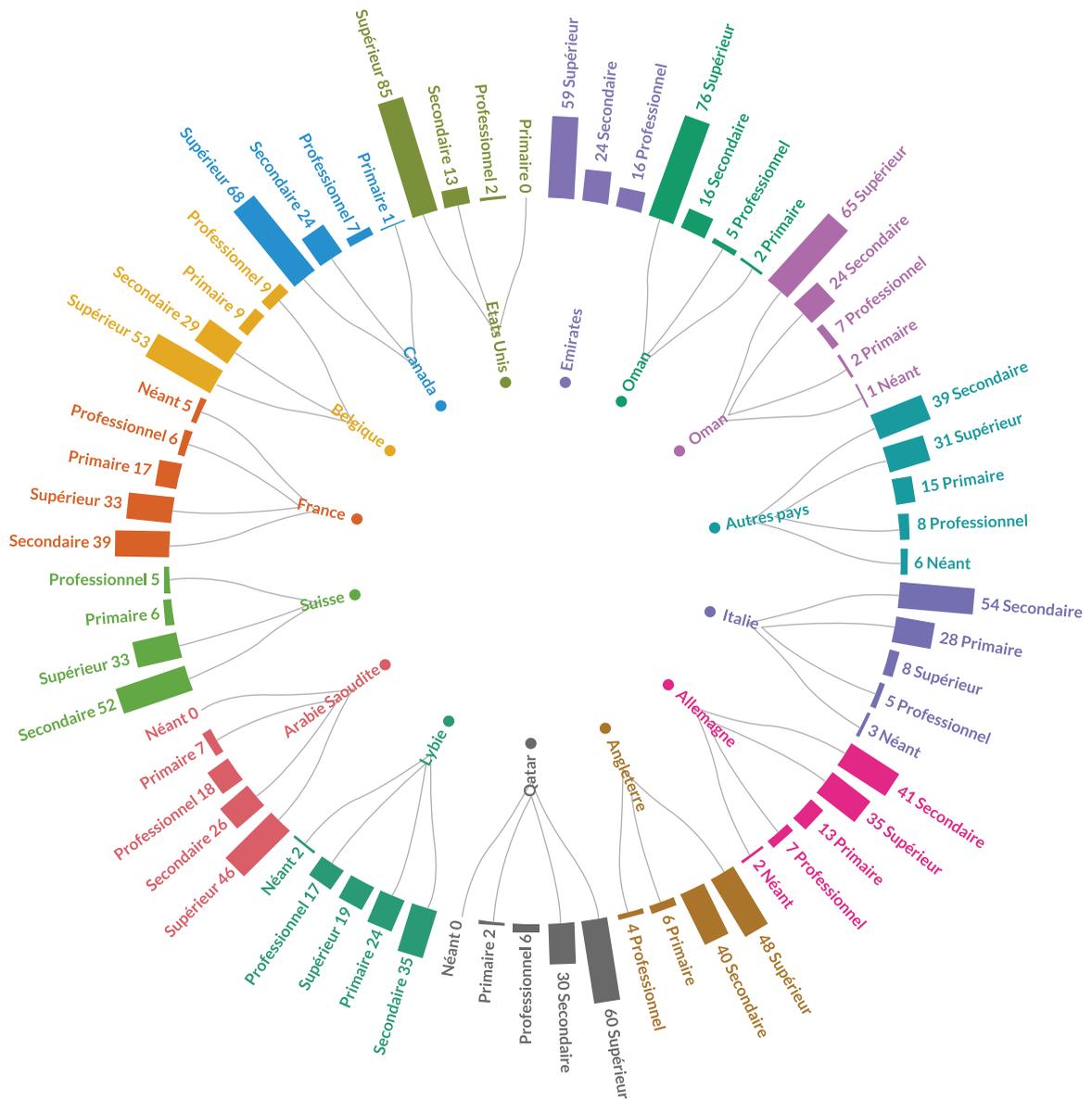
## a. Migrants de retour



Note : La valeur de la statistique du Chi-2 de Pearson qui teste l'indépendance des deux variables discrètes, soit pays de destination et niveau d'éducation des migrants de retour, est de :  $\chi^2(40) = 1.7e+03$ . Étant une valeur largement supérieure à la valeur de la table du Chi-2, les deux variables sont fortement dépendantes. Les chiffres sont exprimés en pourcentage.

Figure 9 : Niveau d'instruction des migrants de retour selon le premier pays de destination

## b. Migrants actuels



Note : La valeur de la statistique du Chi-2 de Pearson qui teste l'indépendance des deux variables discrètes, soit pays de destination et niveau d'éducation des migrants actuels, est de :  $\chi^2(52) = 1.1e+03$ . Étant une valeur largement supérieure à la valeur de la table du Chi-2, les deux variables sont fortement dépendantes. Les chiffres sont exprimés en pourcentage.

► Le secteur d'activité choisi par le migrant après son retour présente aussi une variable importante dans le processus de réintégration et de la contribution de la migration de retour au développement. Les données de l'enquête Tunisia-HIMS montrent que les migrants de retour en Tunisie, actuellement en activité sur le marché du travail, se concentrent principalement dans quatre secteurs : le secteur de construction (24,6%), le secteur de l'agriculture et de pêche (21,1%), le commerce (16,9%), et les services sociaux (14,7%) (Tableau 5). Le commerce et la construction absorbent près de 44% des travailleurs tunisiens émigrés (21% et 23%, respectivement), suivis par les deux secteurs des services sociaux (14,3%) et de l'agriculture et pêche (10,4%). Par rapport aux migrants actuels ou de retour, les non-migrants se concentrent dans le secteur des services sociaux (24,2%). L'agriculture, l'industrie, la construction, et le commerce ont presque la même part dans l'emploi total des non-migrants de l'ordre de 13%.

Secteur d'activité	Non Migrants	Migrants de retour	Migrants actuels
Agriculture Sylviculture et pêche	12,86	21,06***	10,36***
Exploitation minière et carrière	00,81	01,36	00,72
Industrie	13,04	05,88***	07,81***
Électricité, Gaz et Eau	01,45	01,69	02,24
Construction	13,20	24,64***	23,02***
Commerce de gros, détail, hébergement et restauration	13,91	16,89***	20,69***
Transport, stockage et communications	04,37	06,19***	09,05***
Finance, assurance	02,08	02,84***	08,61***
Services sociaux et personnels	24,15	14,67***	14,31***
Activités non définies	13,81	04,28***	02,89***
Pas de réponse	00,32	00,5	00,31
Total	100	100	100

**Note :** \*\*\* La différence par rapport aux non-migrants est statistiquement significative à 1

Tableau 5 : Répartition des migrants et des non-migrants occupés par secteur d'activité

## Compétences tunisiennes à l'étranger

	Coopérants	Recrutements	Placements
2010	9786	1827	1411
2011	11640	2306	1925
2012	12886	2898	2378
2013	14600	3410	2552
2014	16229	3379	2784
2015	17796	3218	2743
2016	17331	1900	1667
2017	17701	2120	1479
2018	18735	2985	2083
2019	20227	3140	2544
2020	20288	1562	892
2021	21030	2486	1929
2022	22846	3511	3045

Tableau 6 : Evolution de l'effectif des coopérants entre 2010 et 2022.  
Source: ATCT

Comme nous l'avons déjà mentionné, la **quatrième vague migratoire** ainsi que celle qui a suivi les événements de 2010-2011, se caractérisent par un déplacement des compétences tunisiennes<sup>14</sup> vers les pays européens, les pays du Golfe, et vers le continent américain, tout particulièrement le Canada. Il est intéressant de noter que cette migration des compétences s'inscrit dans le cadre des politiques de coopération mises en place par l'Etat tunisien, par le biais de ses acteurs principaux à savoir **l'Agence Tunisienne de coopération technique** (ATCT) et **l'Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant** (ANETI). Selon les statistiques de l'ATCT, le nombre des cadres tunisiens travaillant dans le cadre de la coopération technique est passé de **9786** en 2010 à près de **23000** en 2022 comme indiqué dans le Tableau 6.

- Ces statistiques révèlent qu'en 2022, l'ATCT a enregistré un total de **3511** recrutements, contre **2486** en 2021, soit une augmentation de **41%**. Ces recrutements ont principalement été effectués dans le domaine de la santé, avec **1250** cadres médicaux et paramédicaux, représentant ainsi **36%** du total. Ensuite, le secteur de l'éducation avec **862** recrutés, suivi du domaine de l'ingénierie avec **562** recrutés et l'informatique avec **280** recrutés<sup>15</sup>.

14: Voir l'étude Belhaj et al. (2020) pour la définition de la notion de compétence selon les principaux acteurs directement concernés par la migration des tunisiens.

15: Statistiques de l'ATCT disponibles au lien suivant : <https://www.atct.tn/fr/statistiques-de-latct-0#?>

	Monde arabe	Afrique	États Unis	Asie et Australie	Europe	Autres pays	Total
Enseignement et éducation sportive	7810	36	779	25	1078	90	9818
Santé	3306	117	507	9	2411	17	6367
Administration	316	34	297	5	350	158	1160
Transport	390	42	89	14	157	11	703
Agriculture et pêche	87	26	33	1	33	62	242
Informatique	243	14	175	5	384	80	901
Tourisme	642	3	46	0	63	0	754
Gaz et Pétrole	104	9	26	1	18	22	180
Industrie manufacturière	176	27	136	3	59	15	416
Commerce et marketing	568	6	18	1	66	13	672
Électricité, eau et gaz	73	25	28	2	48	9	185
construction	126	75	76	0	92	28	397
Autres domaines	468	25	184	4	269	101	1051
<b>Total</b>	<b>14309</b>	<b>439</b>	<b>2394</b>	<b>70</b>	<b>5028</b>	<b>606</b>	<b>22846</b>

Tableau 7 : Répartition des coopérants et des experts de l'ATCT par domaine d'activité et par destination jusqu'au 30 Décembre 2022.  
Source: ATCT

	Pays du Golfe	Afrique	France	Allemagne	Canada	Autres pays	Total
Enseignement supérieur	334	11	33	2	21	27	428
Enseignement secondaire et technique	590	15	65	4	41	19	734
Enseignement primaire	9	0	13	0	4	3	29
Éducation physique	301	13	8	2	8	4	336
Cadres paramédicaux	202	14	28	127	25	20	416
Médecine générale	20	2	7	0	1	0	30
Médecine de spécialité	130	6	32	1	4	3	176
Administration	106	37	107	6	56	87	399
Ingénierie électrique	8	5	1	1	2	1	18
Ingénierie dans d'autres domaines	30	55	39	4	36	42	206
Gaz et pétrole	1	1	0	0	0	0	2
Informatique	8	6	34	1	44	5	98
Hôtellerie et tourisme	20	0	3	0	2	1	26
Commerce et marketing	19	0	0	0	1	0	20
Sécurité et forces armées	52	1	0	0	0	0	53
Domaines divers	68	26	21	4	44	6	169
<b>Total</b>	<b>1898</b>	<b>192</b>	<b>391</b>	<b>152</b>	<b>289</b>	<b>218</b>	<b>3140</b>

Tableau 8 : Répartition des recrutés de l'ATCT de 2019 par domaine et pays de destination  
Source: ATCT

La répartition géographique des coopérants et experts tunisiens travaillant à l'étranger montre que, jusqu'au 30 Décembre 2022, les pays Arabes sont les principales destinations pour les compétences tunisiennes, avec **14309** sur un total de **22846**, soit **62,6%**. Les pays européens arrivent en deuxième place, accueillant **22%** des coopérants, ensuite les Etats Unis avec **10,5%** (Tableau 7). La répartition par domaine d'activité montre que **43%** des coopérants exercent dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation sportive, tandis que **28%** travaillent dans le secteur de la santé, plus précisément dans des postes de cadres paramédicaux et de médecine spécialisée (Tableau 8). Plus de la moitié (**54,6%**) des enseignants se trouvent dans les pays Arabes, notamment en Arabie Saoudite. Quant au secteur de la santé, près de **50%** des coopérants travaillent dans des pays européens, suivis par les pays arabes avec **23,1%**.

- Ces chiffres illustrent la répartition des compétences tunisiennes dans ces domaines clés, avec une présence significative dans les pays arabes pour l'enseignement et une forte représentation en Europe dans le domaine de la santé.

L'ATCT continue à suivre des projets de coopération bilatérale et triangulaire avec les partenaires internationaux tels que la **GIZ**, l'**ONU**, la **BID**, le **FAO** et l'**ESCWA**, dans de nombreux domaines, tels que:



et divers autres domaines, au profit des Iles Comores, de la Guinée, de la Mauritanie et de Djibouti.



### 3. CONTRIBUTIONS DES MIGRANTS TUNISIENS AU DÉVELOPPEMENT

Après avoir eu une information assez complète sur les caractéristiques des migrants de retour et des migrants actuels et connaître de près leurs différences de profils par rapport à la population non-migrante, cette section se concentre sur la contribution des migrants tunisiens au développement. Plus particulièrement, nous mettons l'accent sur les transferts d'argent, leur utilisation et leur impact économique.

Nous cherchons également à explorer comment la migration de retour et les migrants actuels peuvent influencer les différents aspects au développement, tels que la santé, l'éducation, la culture, la démographie, etc. En testant ces variables, nous espérons mieux comprendre l'impact global de la migration sur le développement économique et social.

## Transferts de fonds et de biens : quelle contribution au développement ?

### Les transferts de fonds : une vision macro-économique

Les envois de fonds effectués par les migrants représentent l'apport le plus tangible des migrations pour les pays en développement, constituant une bouée de sauvetage pour de nombreuses familles et communautés en difficulté (Kelegama et Weeraratne 2015, Dilip et al. 2023, Malpass<sup>16</sup> 2022). Ils bénéficient en particulier à de larges couches de la société qui, sans ces ressources, vivraient dans une pauvreté extrême (BAD et AFD 2011, Giovannetti et Lanati 2015). Les remises migratoires vers les pays à faible et moyen revenu ont augmenté de **41%** entre 2016 et 2022, passant de 590 milliards de dollars à 831 milliards de dollars selon les estimations de la Banque mondiale-KNOMAD (2020, 2023). En 2022, dans certaines économies de petite taille, la part des transferts de fonds en pourcentage du PIB est supérieure à **30%** : les îles du Pacifique Tonga (**50%**) et Samoa (**34%**), le Liban (**38%**) et le Tadjikistan (**32%**) (Banque mondiale-KNOMAD 2022).

D'après la dernière note d'information de la Banque Mondiale et KNOMAD sur les migrations et le développement (World Bank-KNOMAD 2023), les transferts de fonds vers les pays en développement de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) ont augmenté de **7,6%** en 2021 pour atteindre 61 milliards de dollars. Cette croissance témoigne de l'importance croissante des transferts de fonds pour le développement économique et social de la région MENA. D'après le rapport de la BAD-AFD (2011), même en cas de crise économique et financière dans les pays de résidence des migrants, les flux d'argent tendent à rester stables. Ce constat est valable pour les pays qui ont fait l'objet de ce rapport (Maroc, Tunisie, Sénégal, Cameroun, Comores).

- En outre, le rapport indique que les transferts d'argent vers ces pays ne sont pas autant impactés par la conjoncture économique que l'aide publique au développement et les investissements étrangers directs.

Année	Total		Apports en espèces		Apports en nature	
	En Millions de dinars (MDT)	Variation en %	En MDT	En % du total	En MDT	En % du total
2017	4574	16,9	3593	78,6	981	21,4
2018	5035	10,1	4121	81,8	914	18,2
2019	6015	19,5	5173	86,0	842	14,0
2020	6658	10,7	5876	88,3	782	11,7
2021	8618	29,4	7542	87,5	1076	12,5

Tableau 9 : Revenus du travail par mode de transfert  
Source : BCT 2022.

Les transferts de la diaspora Tunisienne pendant la crise sanitaire de la Covid-19 est un exemple. Dans son dernier rapport de 2021, la Banque Centrale souligne que malgré les répercussions économiques considérables de la crise sanitaire de la Covid-19, les transferts effectués par les tunisiens résidant à l'étranger ont fait preuve d'une résilience remarquable. Cela témoigne l'élan de solidarité qu'a manifesté la colonie tunisienne envers leur pays (Banque Centrale de Tunisie – BCT 2022).



En effet, les revenus du travail ont connu une nette augmentation (+29,4%) pour atteindre 8.618 millions de dinars tunisiens (MDT) en 2021 (Tableau 9). De plus, les apports en nature ont également repris leur croissance à un rythme accéléré (+37,5%), atteignant 1.076 MDT en 2021, après une baisse enregistrée en 2020 (-7,1%).

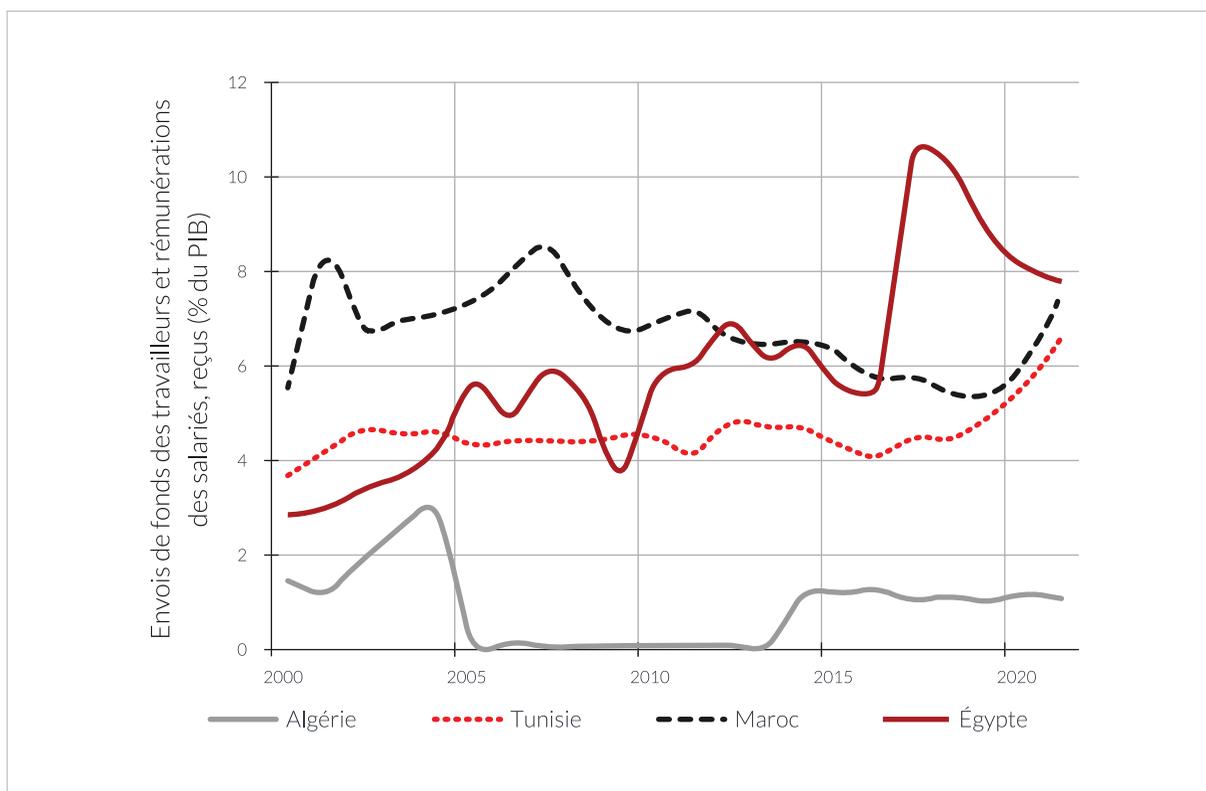


Figure 10 : Envois de fonds des travailleurs et rémunérations des salariés, reçus (% du PIB)  
 Source : Réalisation de l'auteur en utilisant les données des indicateurs du développement dans le monde.

**Note :** Les transferts personnels comprennent tous les transferts courants en espèces ou en nature effectués ou reçus par des ménages résidents au profit ou en provenance de ménages non-résidents (paragraphe 3.17, page 22 de la sixième édition du Manuel de la Balance des Paiements et de la position extérieure globale (MBP6)). La rémunération des salariés désigne quant à elle le revenu de travailleurs frontaliers, saisonniers et autres travailleurs à court terme qui sont employés dans une économie dont ils ne sont pas résidents, et le revenu de résidents employés par des entités non-résidentes (paragraphe 3.15, page 22 du MBP6).

- Les envois vers la Tunisie ont connu une forte augmentation, passant de **1,8 milliards** de dollars (**4,1%** du PIB) en 2016 à **3,1 milliards de dollars** (**6,6%** du PIB, **8616 millions de dinars**) en 2021, soit une augmentation de **70%**. Cependant, ces transferts restent inférieurs – tant en volume qu'en pourcentage du PIB – à ceux reçus par l'Égypte (**31,5 milliards de dollars** en 2021, soit **7,8%** du PIB) ou le Maroc (**11,2 milliards de dollars** en 2021, soit **7,5%** du PIB) (Figure 10).

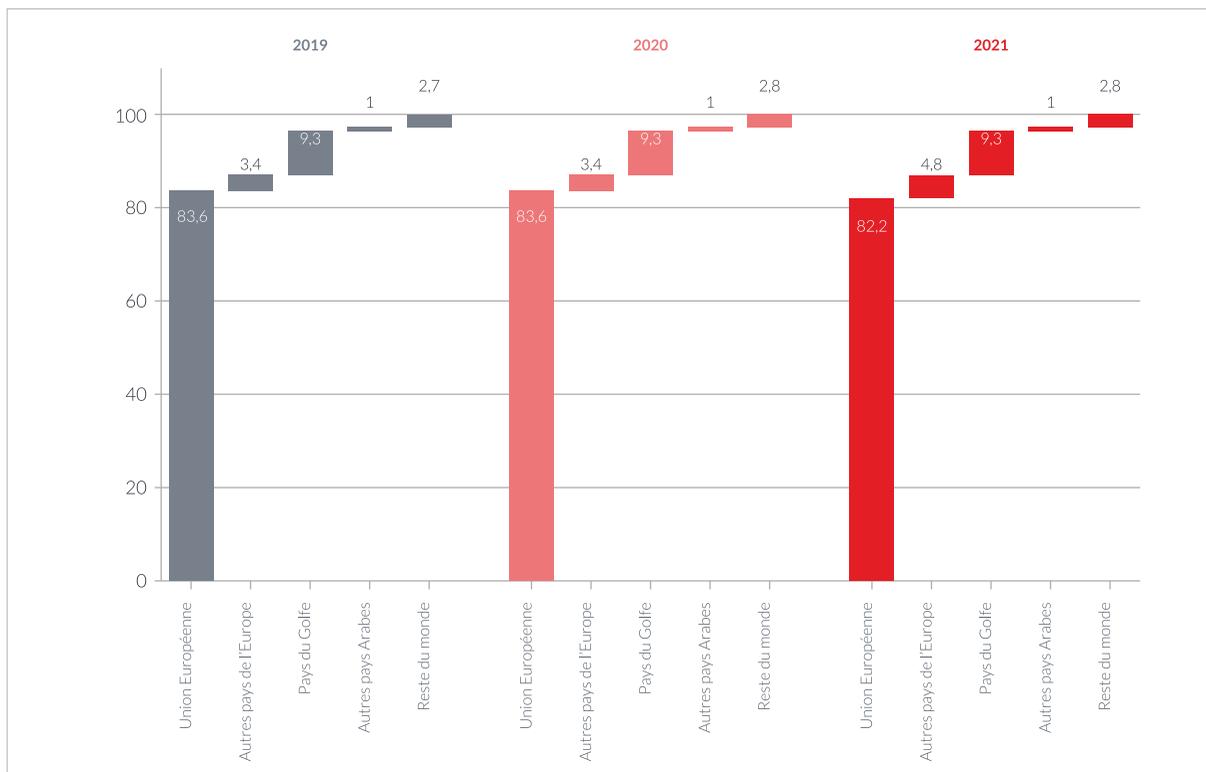


Figure 11 : Transferts de fonds des tunisiens résidents à l'étranger par groupe de pays  
Source : Réalisation de l'auteur en utilisant les statistiques de l'OTE.

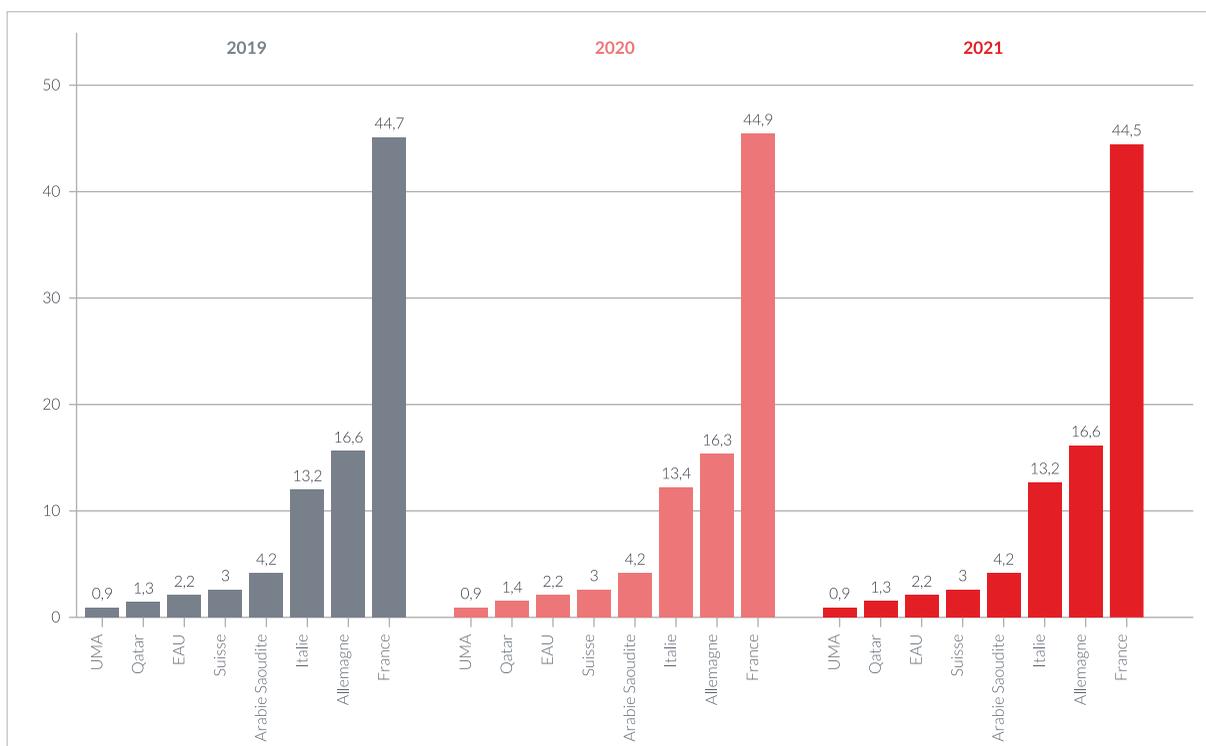
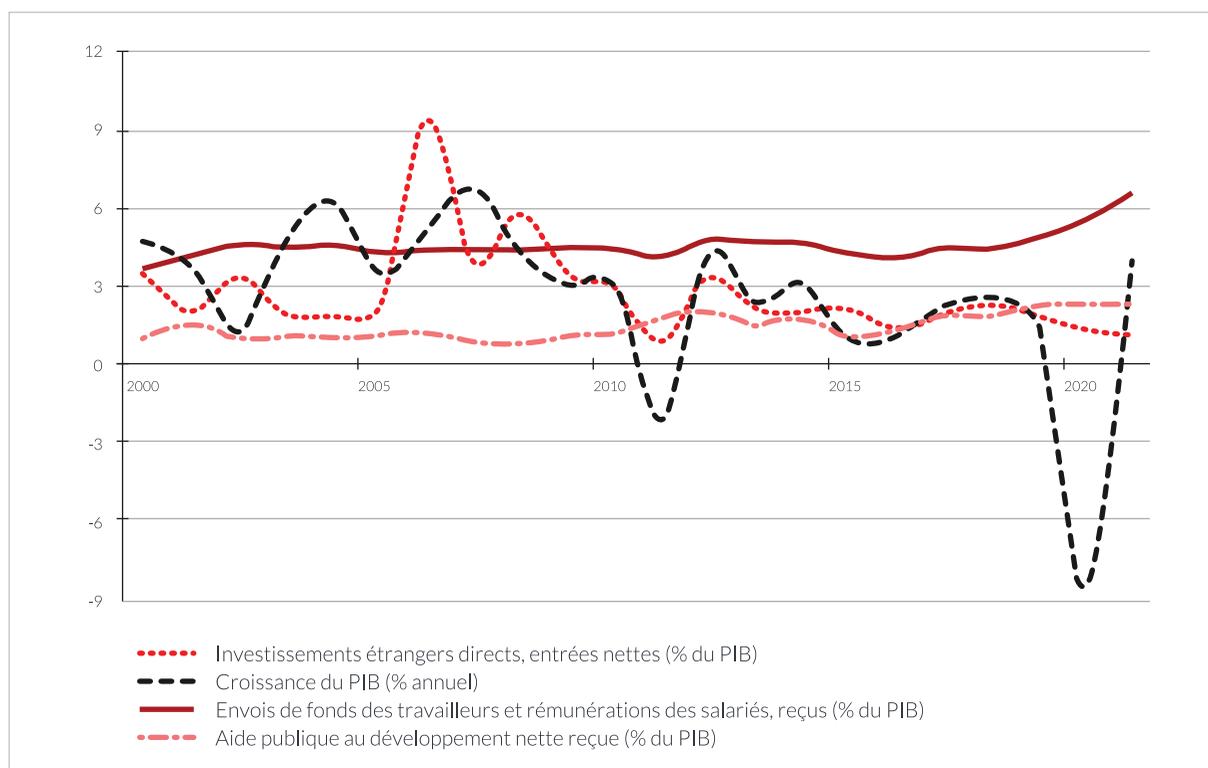


Figure 12 : Transferts de fonds des tunisiens résidents à l'étranger par pays d'accueil  
Source : Réalisation de l'auteur en utilisant les statistiques de l'OTE.

**Note :** Les transferts personnels comprennent tous les transferts courants en espèces ou en nature effectués ou reçus par des ménages résidents au profit ou en provenance de ménages non-résidents (paragraphe 3.17, page 22 de la sixième édition du Manuel de la Balance des Paiements et de la position extérieure globale (MBP6)). La rémunération des salariés désigne quant à elle le revenu de travailleurs frontaliers, saisonniers et autres travailleurs à court terme qui sont employés dans une économie dont ils ne sont pas résidents, et le revenu de résidents employés par des entités non-résidentes (paragraphe 3.15, page 22 du MBP6).

- ▶ Selon les statistiques de l'OTE, la majorité des transferts (86,9%) proviennent des pays européens, notamment la France (44,2%), l'Allemagne (16,9%) et l'Italie (13,6%) (Figure 11 et Figure 12). Les transferts en provenance des pays arabes représentent 885,3 millions de dinars, soit 10,3% de l'ensemble des transferts.

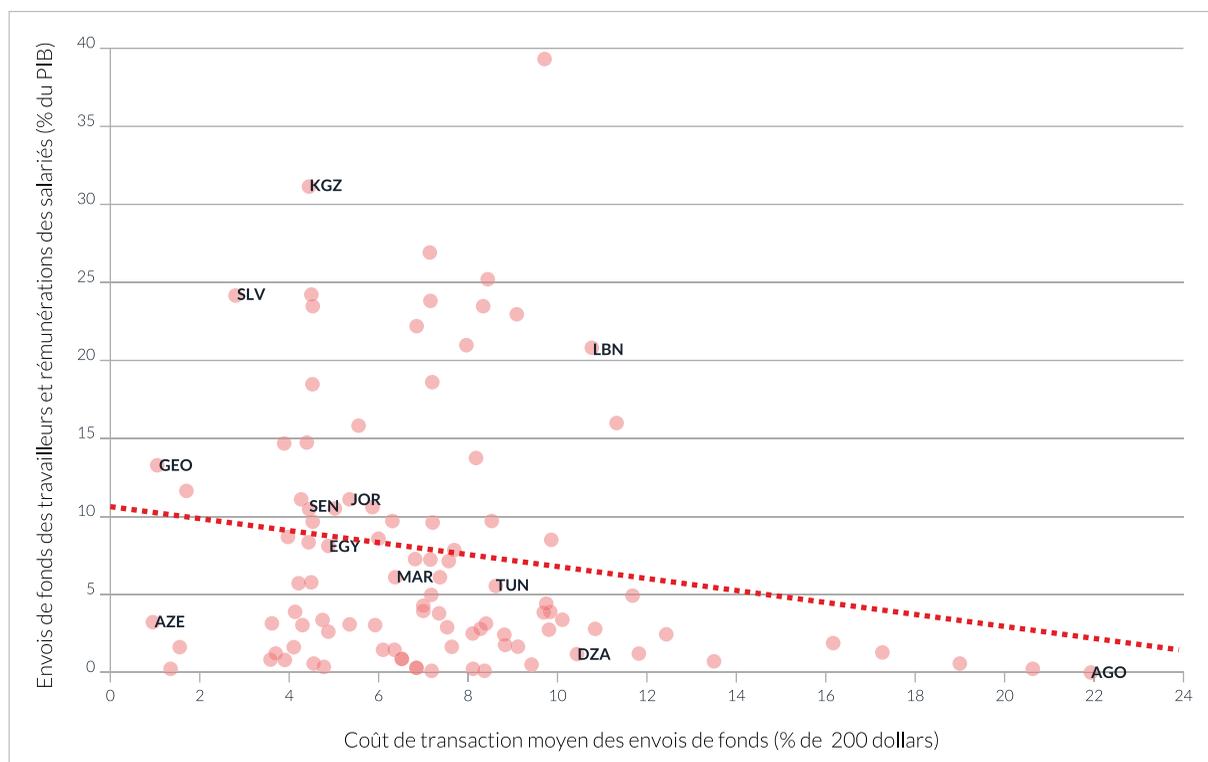


**Note : construction de l'auteur à partir des données issues des indicateurs du développement dans le monde.**

Figure 13 : Evolution des envois de fonds, des IDE et de l'aide publique au développement 2000-2022  
Source : Réalisation de l'auteur en utilisant les données des indicateurs du développement dans le monde.

- ▶ Les transferts des migrants tunisiens ont enregistré des montants plus élevés que les flux d'investissements directs étrangers (IDE) depuis 2010. En effet, les IDE ne représentent pas plus de 4,3% du PIB en 2021, soit 2,3 point de pourcentage de moins que les transferts de fonds des migrants. Ces derniers dépassent également l'aide publique au développement (APD) nette reçue comme le montre la Figure 13.

Les transferts de fonds forment sans doute une source de revenus régulière pour la Tunisie, servant à compenser les déficits chroniques de sa balance des paiements en réduisant la pénurie de devises. Cependant, il faut garder à l'esprit que certains facteurs conjoncturels et structurels peuvent entraîner une instabilité ou une diminution de ces flux financiers (OCDE, 2018). A titre d'exemple, les transferts de fonds vers la Tunisie ont stagné entre 2008 et 2011 en raison de la crise économique qui a affecté plusieurs pays européens où résident la majorité des émigrés tunisiens (Abdih et al. 2012). En outre, les changements dans la composition démographique des émigrés tunisiens, tels que l'augmentation du nombre de célibataires et le vieillissement de la population, peuvent également contribuer à la baisse des transferts de fonds (Fargues, 2011).

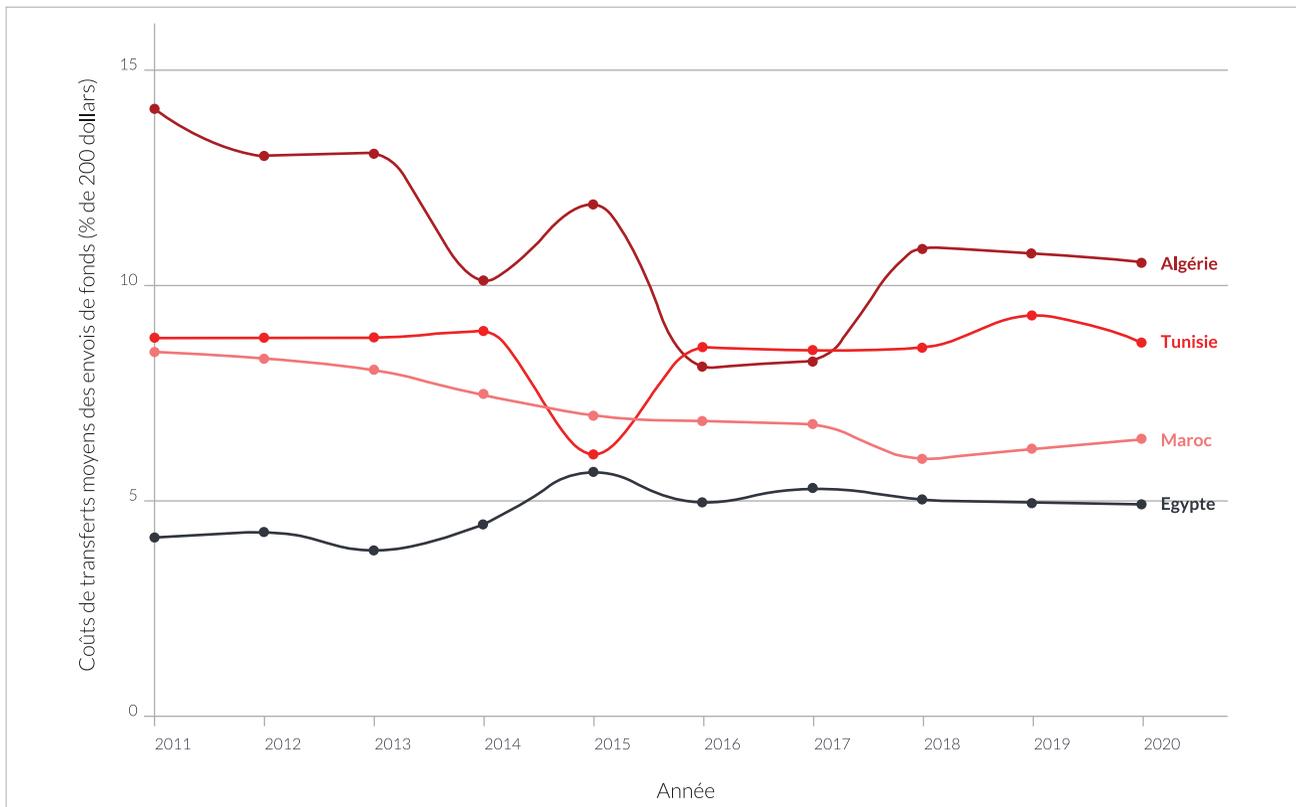


**Note :** Tunisie ; EGY : Egypte ; DZA : Algérie ; MAR : Maroc. Le coût de transaction moyen de l'envoi de fonds est la moyenne du coût de transaction total en pourcentage du montant envoyé (200 USD ou l'équivalent de cette somme en monnaie locale du pays émetteur) facturé par chaque prestataire de services de transfert de fonds inclus dans la base de données Remittance Prices Worldwide (RPW)<sup>17</sup>. La base RPW est gérée par la Banque Mondiale (<https://remittanceprices.worldbank.org/>).

Figure 14: Relation entre les envois de fonds et le coût de transaction moyen  
Source : réalisation de l'auteur en utilisant les données RPW de 2020.

Outre les facteurs mentionnés précédemment, plusieurs autres éléments liés directement à l'opération de transfert d'argent peuvent influencer les montants de ces transferts. Les migrants cherchent les méthodes les plus faciles, les plus sûres et les moins coûteuses pour envoyer de l'argent, tandis que leurs familles souhaitent recevoir rapidement ces fonds sans avoir à se déplacer ni à payer des frais supplémentaires. Il est donc primordial de garantir que les transferts de fonds soient effectués de manière facile, sécurisée, rapide, mais aussi à un coût abordable.

La Figure 14 teste l'effet de l'un de ces facteurs (le coût de transaction moyen) sur le volume des fonds reçus (en % du PIB) pour **100 pays**. Cette figure illustre clairement que l'augmentation des coûts de transaction affecte négativement le volume de transferts d'argent (le coefficient estimé de la droite d'ajustement linéaire est de **-0,377**, statistiquement significatif avec un p-value de 0,019).



**Note :** construction de l'auteur à partir des données issues des indicateurs du développement dans le monde.

Figure 15 : Coûts de transaction moyens des envois de fonds

En comparaison avec le Maroc et l'Égypte, les coûts de transaction supportés par les migrants tunisiens à l'étranger restent élevés, avoisinant les **16 dollars** en moyenne pour chaque envoi de **200 dollars** sur la période allant de 2011 à 2020, avec une légère diminution en 2015 (Figure 15). En revanche, le Maroc a enregistré une tendance à la baisse des coûts de transaction moyens, passant de **16,9 dollars** par transaction de **200 dollars** (soit **8,5%**) en 2011 à **12,9 dollars** (soit **6,4%**) en 2020, ce qui représente une baisse de **4 dollars** par opération. Les coûts de transaction moyens des envois de fonds vers l'Égypte ont connu une augmentation progressive durant la période 2011-2015, pour se stabiliser autour de **10 dollars** par opération de **200 dollars** de 2016 jusqu'à la fin de la période.



	Instrument de Paiement	Point d'accès	Couverture du réseau d'envoi	Méthode de réception	Couverture du réseau de décaissement	Coût total (%)	Coût total (USD)
Remitly	CC/CD	Internet	Elevée	Espèce	Moyenne	4,1	8,2
Remitly	CC/CD	Internet	Elevée	CB	Elevée	4,1	8,2
Xendpay <sup>a</sup>	CC/CD	Internet	Elevée	CB	Moyenne	1,32	2,64
WorldRemit	CC/CD	Internet	Elevée	Espèce	Moyenne	3,71	7,41
Western Union (WU)	CC/CD	Internet	Elevée	Espèce	Elevée	12,44	24,89
MoneyGram	CC/CD	Internet	Elevée	Espèce	Moyenne	5,45	10,9
MoneyGram	Espèce	Agent	Elevée	Espèce	Moyenne	4,87	9,74
Ria	CC/CD	Agent	Moyenne	Espèce	Moyenne	5,58	11,16
WU	Espèce	Agent	Elevée	Espèce	Elevée	15,01	30,01
WU	CC/CD	Agent	Elevée	Espèce	Elevée	10,22	20,44
Ria	Espèce	Agent	Moyenne	Espèce	Moyenne	8,37	16,74
La Banque Postale via WU <sup>a</sup>	Espèce	Agence postale	Elevée	Espèce	Elevée	15,84	31,69
La Banque Postale via WU <sup>a</sup>	VB	Internet	Elevée	Espèce	Elevée	15,84	31,69
Small World <sup>a</sup>	CC/CD	Internet	Elevée	CB	Moyenne	12,14	24,29
Total						7,74	15,48

**Note :** CC/CD : Carte de crédit/ Carte de débit ; VB : Virement bancaire ; CB : compte bancaire ; E : niveau de couverture élevé ; M : niveau de couverture moyen ; WU : Western Union. La carte de débit est une carte à débit immédiat, dont les dépenses effectuées sont débitées au jour le jour du compte courant. Alors que la carte de crédit est une carte dont les dépenses sont débitées de façon différée sur le compte du titulaire de la carte. a : la transaction prend deux jours en moyenne, pour les autres sociétés l'opération prend moins d'une heure en moyenne. Source : <http://remittanceprices.worldbank.org>.

Tableau 10 : Coût de transferts de fonds de la France vers la Tunisie (pour 200 USD envoyés)

Le Tableau 10 présente les différents coûts moyens associés à un transfert de **200 dollars** de la France vers la Tunisie, pour la période du 22 novembre 2022 au 14 décembre 2022. Pour la Tunisie, le coût moyen des transferts pour un montant de **200 dollars** est de **7,7%**, contre une moyenne de **6,2%** au quatrième trimestre de 2022 à l'échelle mondiale, soit **1,5 point** de pourcentage de plus. La société Xendpay offre les services de transfert de fonds les moins coûteux (**2,64 dollars**). Toutefois, le bénéficiaire doit disposer d'un compte bancaire en Tunisie et le décaissement peut prendre en moyenne deux jours. Pour les migrants qui préfèrent utiliser Western Union via la banque postale en espèces ou par virement bancaire, les coûts sont plus élevés (**31,69 dollars/200 dollars**).

Malgré la forte augmentation des transferts de fonds récemment observée, les études macroéconomiques peinent à mettre en évidence leur effet sur la croissance économique (Clemens et McKenzie 2018, Mouhoud 2016). Selon Clemens et McKenzie (2018), cette difficulté pourrait s'expliquer par trois raisons principales.

Tout d'abord, une grande partie de l'augmentation des transferts de fonds pourrait être fictive et résulter simplement d'un changement dans la méthode de mesure.

Ensuite, les données sur les transferts de fonds des travailleurs immigrés ne sont pas toujours fiables, ce qui peut entraîner des erreurs de mesure.

Enfin, les transferts de fonds augmentent principalement avec l'augmentation de l'émigration, dont le coût d'opportunité pour le PIB crée un biais d'endogénéité. Cependant, Clemens et McKenzie (2018) montrent que les migrations et les transferts de fonds ont clairement des effets de premier ordre sur la pauvreté et le bien-être des ménages migrants.

Dans le cas de la Tunisie, les résultats des études macroéconomiques qui ont cherché à évaluer l'impact des transferts de fonds sur la croissance économique sont mitigés, comme l'ont montré Kasavan et al. (2022). Kouni (2016), par exemple, a constaté un effet positif et significatif de ces transferts sur la croissance économique pour la période s'étalant de 1987 à 2012. En revanche, Jouini (2015) soutient que les transferts de fonds n'ont pas d'impact sur la croissance économique à long terme, mais plutôt une relation bidirectionnelle avec la croissance à court terme. Pour parvenir à ces résultats, Jouini (2015) s'est appuyé sur des données macroéconomiques, telles que le PIB par habitant, les transferts de fonds en pourcentage du PIB, etc., ainsi que sur des indicateurs du développement mondial couvrant la période de 1970 à 2010.



Des études récentes ont utilisé des données individuelles pour évaluer les effets des transferts de fonds sur le bien-être des ménages et leur participation au marché du travail en Tunisie. Par exemple, l'étude de David et Marouani (2017), basée sur l'enquête Tunisia Labor Market Panel Survey (TLMPS-2014), conclut que les ménages de migrants bénéficient d'un indice de richesse significativement plus élevé que ceux de non-migrants. Les auteurs soulignent également une différence significative en termes de participation au marché du travail : les chefs de ménage recevant des transferts sont plus souvent inactifs que ceux qui n'en reçoivent pas. En d'autres termes, les transferts de fonds peuvent réduire la participation des membres de ménage ayant un migrant au marché du travail. Ce résultat a été également confirmé par Habib (2022) à partir des données macroéconomiques. Habib (2022) montre qu'une augmentation des envois de fonds peut considérablement réduire la participation au marché du travail. Habib (2022) explique ce résultat par le fait que les travailleurs qui reçoivent des transferts de fonds ont tendance à réduire leur participation au marché du travail local, ce qui provoque une augmentation du taux de chômage, en particulier dans le contexte de l'évolution démographique et du vieillissement de la population tunisienne.

## Profil des migrants transférant des fonds

Plusieurs études empiriques ont été menées pour identifier les déterminants des transferts de fonds et les caractéristiques des migrants qui envoient de l'argent en utilisant des données individuelles des enquêtes ménages (OIM 2021, BCEAO 2011, OCDE 2022, OCDE 2005, Straubhaar et Vadean 2006)<sup>18</sup>. Bien qu'il n'existe pas de théorie générale des transferts de fonds, comme l'a souligné Stark (1991), ces travaux montrent que le niveau des flux de transferts effectués par les émigrés dépend principalement des variables suivantes : le revenu et l'épargne du migrant, la durée de l'expérience migratoire et sa raison principale, la situation familiale du migrant et son âge, le pays de résidence, et les effets de réseaux (liens avec les personnes laissées dans le pays d'origine).

	Migrants de retour			Migrants actuels		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
<b>Envois de fonds</b>						
Oui	57,33	13,89	50,17	44,93	18,76	36,70
Non	41,49	84,94	48,65	52,09	76,84	59,87
Ne sait pas	0	0	0	01,89	02,49	02,08
Pas de réponse	01,18	01,17	01,18	01,10	01,92	01,35
<b>Statut matrimonial</b>						
Célibataire	25,70	22,99	25,58	25,70	15,90	24,12
Marié	72,59	71,15	72,53	68,93	74,44	69,82
Autres	01,70	05,86	01,89	05,37	09,66	06,06
<b>Cause de départ</b>						
Recherche d'emploi	88,00	20,61	50,92	64,78	25,66	40,88
Amélioration revenu/conditions du travail	02,08	06,75	10,34	10,17	04,71	09,44
Niveau cout de vie	04,92	02,90	12,76	06,23	04,23	03,54
Etudes – formation	02,31	05,70	10,92	07,38	06,87	07,92
Regroupement familial	00,91	57,45	07,83	10,41	57,19	37,58
Autres	01,78	06,59	00,18	01,02	01,33	00,64
Pas de réponse	0	0	07,06	0	0	0
<b>Selon le groupe d'âge</b>						
Moins de 30 ans	27,23	28,42	27,28	17,18	17,96	17,30
Entre 30 et 49 ans	48,49	48,31	48,49	60,93	53,88	59,79
Entre 50 et 64 ans	16,66	18,55	16,74	15,94	19,61	16,53
65 et plus	07,62	04,73	07,49	05,95	08,54	06,37

**Note :** Pour les migrants de retour, la variable « groupe d'âge » est mesurée à la date de retour en Tunisie, alors que la variable « statut matrimonial » est le statut du migrant retour dans le pays d'accueil (avant son retour définitif en Tunisie).

Tableau 11 : Taux de transferts de fonds des migrants vers la Tunisie

18: Plusieurs enquêtes sont disponibles à l'adresse suivante : <https://microdata.worldbank.org/index.php/catalog/mrs/?page=1&ps=15&repo=mrs>

► Grâce à l'enquête Tunisia-HIMS, nous avons pu évaluer l'impact de diverses variables sur les taux de transferts de fonds et des biens (voiture, équipements durables, équipements électroniques, etc.) effectués par les migrants actuels et de retour<sup>19</sup>. D'après les résultats du Tableau 11, il en ressort que **50,2%** des migrants de retour ont effectué des transferts de fonds vers la Tunisie pendant leurs séjours à l'étranger, alors que ce pourcentage est de **36,7%** pour les migrants actuels. Ces taux doivent, cependant, être interprétés avec prudence, en absence des valeurs monétaires des transferts de fonds. En effet, une baisse de la fréquence des envois d'argent ne signifie pas nécessairement une baisse équivalente de la valeur monétaire des transferts, qui dépendent de plusieurs facteurs tels que le montant envoyé, le taux de change et les frais de transactions. L'objectif de cette section est d'identifier les caractéristiques des migrants ayant effectué des transferts de fonds et de biens vers la Tunisie, ainsi que les utilisations faites de ces transferts par les familles des migrants.

Les résultats ventilés par genre montrent que le taux de transferts de fonds chez les migrants de retour est beaucoup plus élevé chez les hommes (**57,3%**) que chez les femmes (**13,9%**). L'écart de taux moyen entre les hommes et les femmes s'est réduit à **26,1 points** de pourcentage pour les migrants actuels : **18,9%** des femmes émigrées déclarent avoir envoyé de l'argent vers la Tunisie, contre **44,9%** des hommes. Cette différence pourrait être attribuable à une amélioration de l'autonomie financière des femmes migrants actuelles, qui sont généralement plus éduquées et plus actives sur le marché du travail que les femmes de retour (comme le montre la Figure 7).

► Le Tableau 11 indique également que le statut matrimonial du migrant, son âge et le motif de migration sont des déterminants clés des transferts de fonds. La majorité des transferts ont été effectués par des migrants mariés, qu'ils soient hommes ou femmes (**72,5%** des migrants de retour vs. **69,8%** des migrants actuels). Les taux de transferts, surtout chez les hommes, augmentent aussi avec le nombre d'enfants laissés en Tunisie (Figure 16). Les migrants qui n'ont jamais été mariés contribuent à hauteur de **25%**, tandis que les migrants veufs ou divorcés ne représentent que **2%** chez les migrants de retour et **6%** chez les migrants actuels.

---

19: Dans l'enquête Tunisia-HIMS, les questionnaires destinés aux migrants de retour et aux migrants actuels dédient un module complet (module 8) aux transferts de fonds et de biens. Bien que les questions concernant les montants exactes des transferts peuvent être sujets à des omissions ou à des erreurs de saisie, nécessitant un effort important pour les rendre utilisables prochainement, les autres questions relatives à ces transferts ont généralement des taux de réponse très élevés, se rapprochant souvent de 100%.

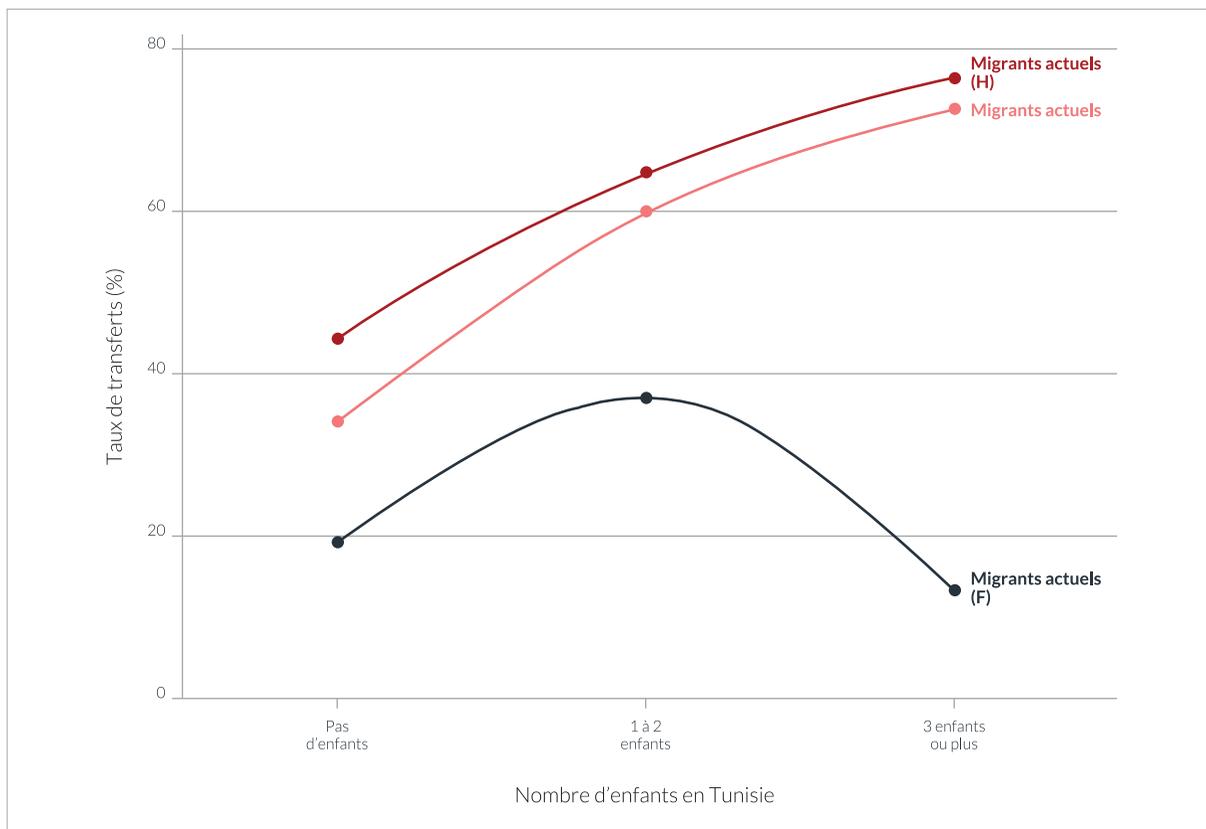
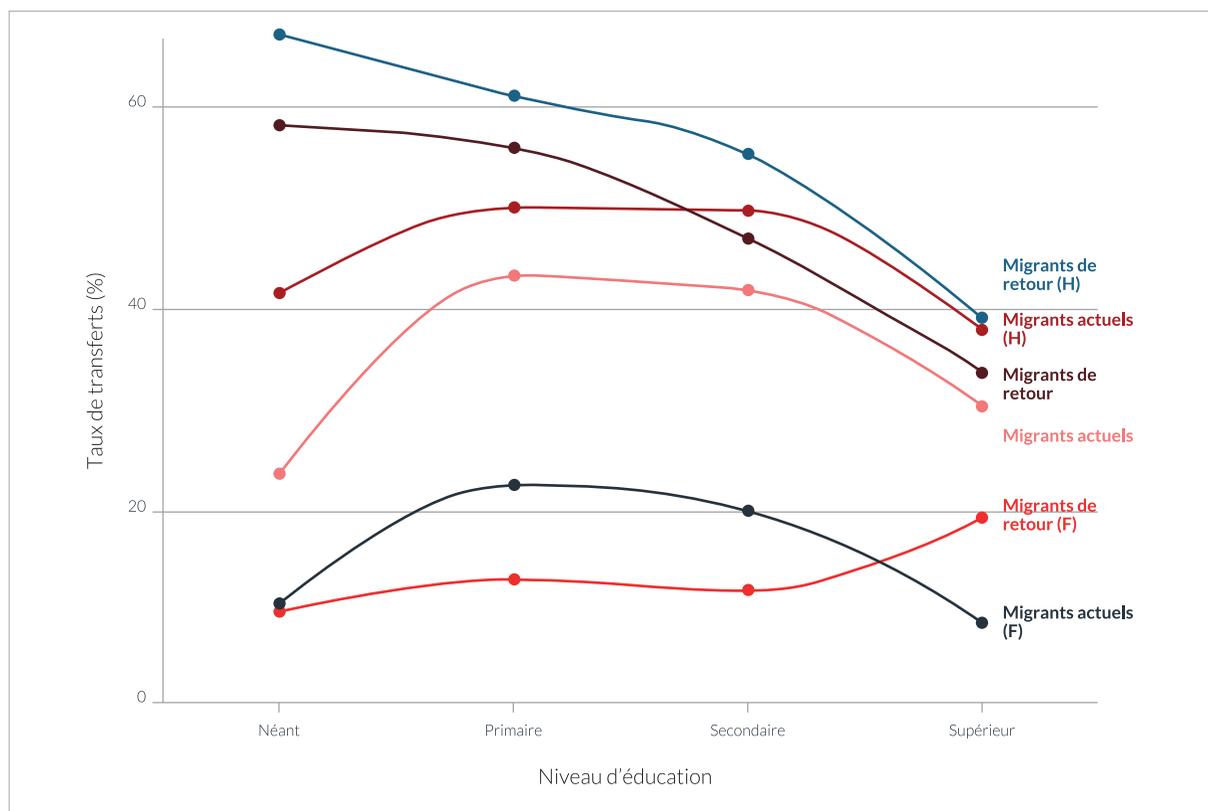


Figure 16 : Taux de transferts des migrants actuels selon le nombre d'enfants gardés en Tunisie

- Les résultats obtenus concordent avec la répartition des taux de transferts d'argent par tranche d'âge. La majorité des transferts sont effectués par des migrants âgés de **30 à 49 ans**. Les incitations à envoyer de l'argent diminuent à mesure que l'âge des migrants augmente. Ces résultats confirment la constatation faite par l'OCDE (2018), selon laquelle le vieillissement des émigrés tunisiens, notamment de la première vague émigrée en Europe, peut entraîner un affaiblissement des liens avec leur pays d'origine. En outre, les jeunes, dont la majorité est encore célibataire, sont moins incités que les adultes à envoyer de l'argent vers leurs familles en Tunisie.

En somme, la relation entre l'âge du migrant et la décision des fonds prend la forme d'un U inversé. Cependant, il est important de noter que les jeunes ayant moins de 30 ans au moment de leur retour définitif en Tunisie ont des taux de transferts d'argent plus élevés par rapport à ceux qui sont encore à l'étranger (27,3% vs. 17,2%). Cette baisse des taux de transferts peut être due aux changements qui ont accompagné les différentes vagues migratoires, surtout au niveau de l'éducation des migrants. La migration a évolué d'une migration de travailleurs non qualifiés en quête d'emploi à une migration des personnes qualifiées à la recherche d'un meilleur niveau de vie.



Note : H : homme ; F : Femme.

Figure 17 : Taux de transferts de fonds selon le niveau d'éducation, par genre

D'après la Figure 17, il est confirmé que l'évolution du niveau d'éducation des migrants a un impact sur les taux de transferts effectués. En effet, on observe une baisse des taux de transferts d'argent des migrants de retour en fonction de leur niveau d'éducation. Ainsi, les taux de transferts sont de **58,1%** pour les non éduqués, **55,9%** pour les migrants de retour ayant un niveau primaire, **46,8%** pour les migrants ayant un niveau secondaire et **33,3%** pour les migrants de retour les plus éduqués. Les taux de transferts d'argent sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes, avec **67,2%** des hommes de retour non éduqués déclarent avoir envoyé de l'argent à leur famille en Tunisie pendant leur séjour à l'étranger, contre seulement **9,2%** pour les femmes. Ces taux élevés de transferts d'argent chez les migrants non éduqués s'expliquent par la forte demande de main d'œuvre non-qualifiée de la part des pays européens et de la Libye pendant la première et la deuxième vague migratoire. Les migrants des années 70 et 80 qui ont quitté leur famille en Tunisie ont maintenu des liens importants, ce qui se reflète dans les taux élevés de transferts d'argent.

- La majorité des migrants actuels appartiennent à la troisième et quatrième vague migratoire, et sont plus éduqués que ceux des premières vagues. Environ un tiers de ces migrants sont célibataires (voir Figure 5), ce qui explique la baisse des transferts d'argent vers leurs familles en Tunisie. Les migrants ayant une éducation primaire ou secondaire ont les taux de transferts les plus élevés, atteignant environ **42%**. Les migrants actuels, qui sont plus éduqués que les migrants des premières vagues, ont des taux de transferts d'argent inférieurs à **30%**. En résumé, la relation entre les taux de transferts et l'éducation est décroissante pour les migrants de retour, mais elle suit une relation en U inversée pour les migrants actuels.

Les résultats obtenus quant à l'impact de l'âge et de l'éducation sur les transferts d'argent sont cohérents avec les recherches de Miotti et al. (2012) et Mouhoud (2016), qui ont constaté que les migrants originaires du Maghreb qui transfèrent le plus d'argent sont des migrants âgés, peu scolarisés et arrivés dans les années 1960-1970, et dont l'attachement au pays d'origine apparaît comme la motivation principale. A l'opposé, les nouvelles vagues migratoires, plus qualifiées et plus récentes sont mues par des sentiments répulsifs à l'égard de leurs pays d'origine (Mouhoud, 2016).

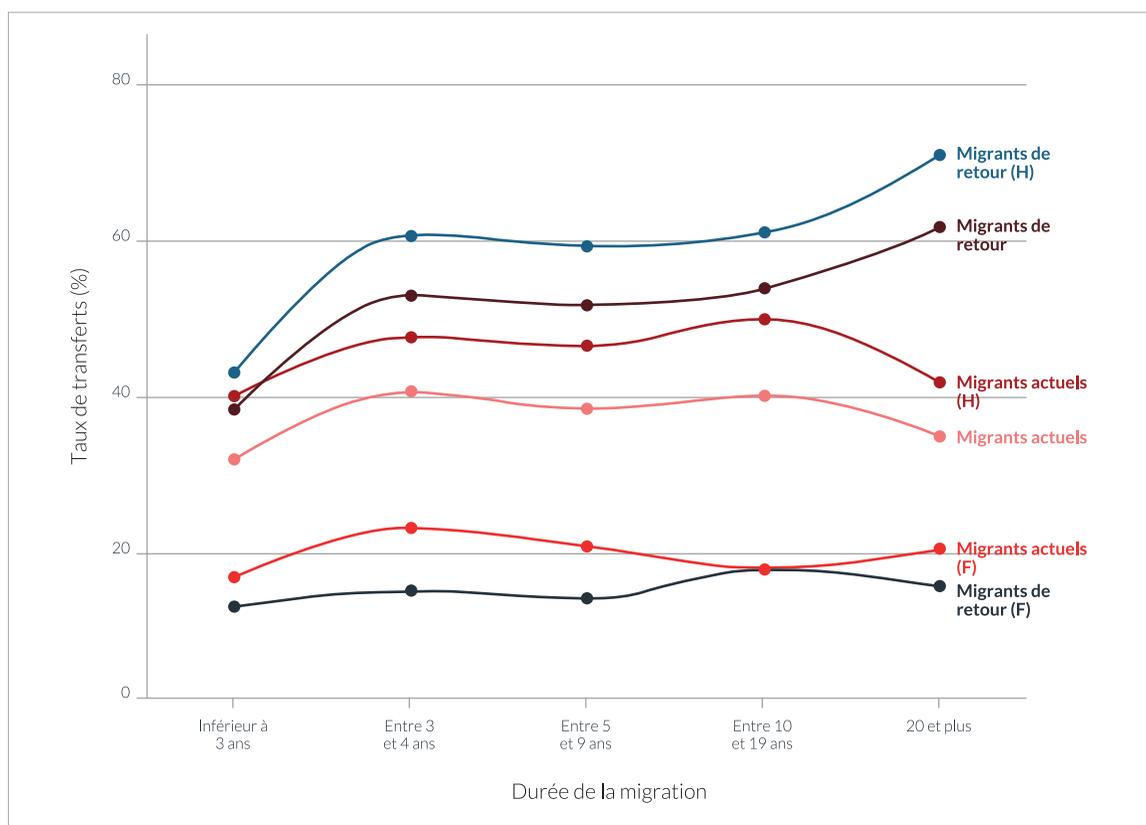


Figure 18 : Taux de transferts d'argent selon la durée de l'expérience migratoire, par genre

► Il existe plusieurs autres variables qui peuvent influencer les taux de transferts d'argent, notamment la durée de séjour du migrant, son statut résidentiel dans le pays d'accueil (légal ou non) et le fait d'avoir ou non laissé des enfants derrière lui. La Figure 18 montre que pour les migrants de retour, la durée de séjour a un effet positif sur leur tendance à transférer de l'argent, tandis que pour les migrants actuels, cette relation est positive pour les migrations récentes datant de moins de **3 ans**. Elle atteint son optimum pour les migrants actuels ayant une durée de séjour entre **3 et 19 ans**, mais devient négative pour une durée supérieure ou égale à **20 ans**.

L'explication théorique de la relation négative entre la durée du séjour à l'étranger et la propension du migrant à effectuer des transferts d'argent à sa famille dans son pays d'origine est liée à l'affaiblissement progressif des liens affectifs avec la famille laissée derrière, conduisant à une érosion relative du degré d'altruisme (Rapoport et Docquier 2006, Fokkema et al. 2013, Mouhoud 2016). Ces travaux mettent en évidence l'importance de l'aspect psychologique et émotionnel des transferts de fonds pour les migrants et leur famille, ainsi que l'impact du temps de séjour à l'étranger sur ces relations.

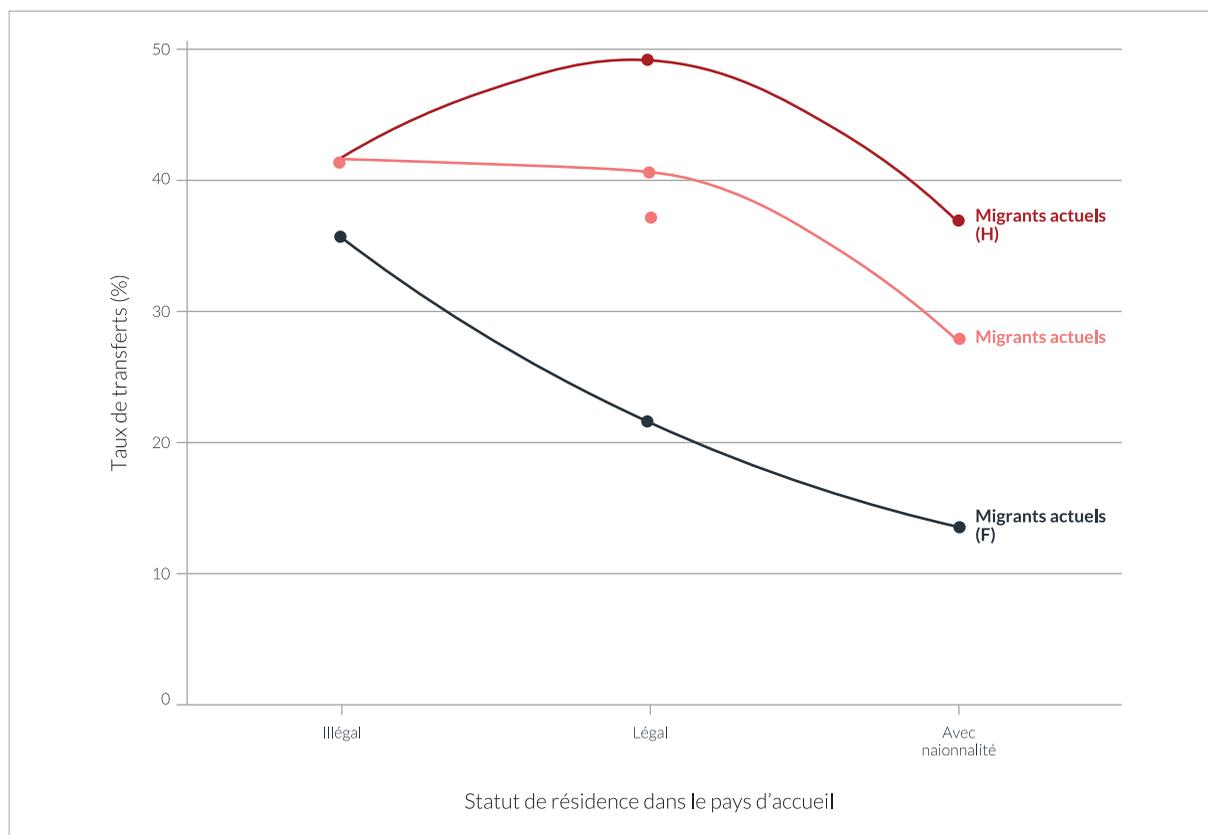


Figure 19 : Taux de transferts d'argent selon le statut de résidence, par genre

Le statut de résidence dans le pays d'accueil est fortement lié à la durée du séjour. Plus la durée du séjour augmente, plus les chances d'obtenir un statut de résidence permanente augmentent. La Figure 19 montre que les taux de transferts d'argent des migrants en situation de résidence illégale sont de 41%, augmentent à 50% chez les hommes ayant une situation légale, puis ils baissent considérablement à 28% (13% chez les femmes et 37% chez les hommes) une fois que le migrant obtient la nationalité du pays d'accueil. Les résultats issus de la Figure 19 suggèrent que les liens financiers entre les migrants et leur pays d'origine peuvent s'affaiblir une fois que le migrant obtient la nationalité du pays d'accueil. Cela peut s'expliquer par le fait que la nationalité du pays d'accueil est souvent associée à une intégration réussie dans la société, ce qui conduit à une diminution de la nécessité d'envoyer de l'argent à la famille restée dans le pays d'origine.

- D'une manière générale, les migrants qui obtiennent la nationalité de leur pays d'accueil ont tendance à s'installer de manière permanente dans ce pays et à faire venir leur famille en procédant au regroupement familial. Par conséquent, la probabilité qu'ils transfèrent de l'argent vers leur pays d'origine est moindre.

	Migrants de retour			Migrants actuels		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Algérie	02,52	01,78	02,48	00,56	0	00,47
Allemagne	01,64	03,56	01,72	06,97	05,56	06,74
Angleterre	00,12	02,38	00,23	00,84	01,16	00,89
Arabie Saoudite	04,30	12,62	04,68	03,69	02,93	03,57
Autres pays du golfe	03,31	10,89	03,66	05,88	08,33	06,27
Canada	00,42	01,46	00,46	01,36	00,78	01,27
États-Unis	00,22	00,22	00,22	01,05	00,06	00,89
France	31,15	32,13	31,20	43,07	43,98	43,22
Italie	13,17	10,11	13,03	26,19	16,74	24,67
Libye	40,05	14,62	38,89	02,50	02,15	02,44
Autres pays du monde	03,10	10,23	03,43	07,89	18,31	09,56
Total	100	100	100	100	100	100

Tableau 12 : Taux de transferts par pays de la première destination et de résidence actuelle

Le Tableau 12 révèle que la répartition des taux de transferts de fonds est étroitement liée aux pays de destination ou de résidence des migrants : les taux de transferts les plus élevés sont enregistrés dans les pays comptant le plus grand nombre d'émigrés. Les migrants de retour de Libye ont effectué la majorité des transferts d'argent (39%), suivis par ceux revenant de France (31,2%), et d'Italie (13%). La proportion des hommes ayant effectué des transferts de fonds avant leur retour de Libye est près de trois fois plus élevée que celle des femmes (40% contre 14,6%). En revanche, seulement 7,6% des hommes retournant des pays du Golfe ont effectué des transferts, contre 23,5% pour les femmes. Les migrants actuels qui envoient de l'argent aux ménages interrogés sont principalement établis en France (43%) et en Italie (25%). La répartition des taux de transferts par pays d'accueil selon le genre, montre que la majorité des migrants et migrantes qui envoient de l'argent sont établis en France (43% et 44%, respectivement). L'Italie occupe la deuxième place pour les hommes (26,2%) et la troisième pour les femmes (16,7%).

	Néant/ primaire	Secondaire	supérieur	profes- sionnel	Total
<b>Migrants de retour</b>					
Virement bancaire en TND	05,7	10,3	24,6	15,5	09,3
Virement bancaire en Dinar convertible	02,8	04,7	15,3	01,3	04,5
Bureaux de transfert d'argent (Western Union, Money Gram)	10,2	17,8	26,2	28,8	14,6
Bureaux de poste	19,2	17,9	07,1	17,7	17,5
En devise via un agent	00,5	00,6	0,50	02,1	0,60
En devise par le migrant	37,7	30,4	19,8	24,6	33,4
En devise via ami/proche	19,2	14,4	03,2	09,0	15,9
Compensation	01,5	01,6	01,6	01,1	01,5
Aucun	03,2	02,3	01,7	0	02,7
total	100	100	100	100	100
<b>Migrants actuels</b>					
Virement bancaire en TND	07,8	11,6	14,0	02,8	10,8
Virement bancaire en Dinar convertible	03,6	03,9	07,9	01,6	04,8
Bureaux de transfert d'argent (Western Union, Money Gram)	65,2	57,0	64,6	68,4	61,7
Bureaux de poste	09,2	10,9	06,5	08,4	09,1
En devise par le migrant	02,3	01,9	02,2	05,6	02,3
En devise via ami/proche	09,2	13,2	03,5	13,3	9,66
Compensation	01,7	01,2	0,73	0	1,08
Aucun	01,0	0,32	0,67	0	0,52
total	100	100	100	100	100

Tableau 13 : Moyen le plus utilisé pour transférer de l'argent

- Concernant la méthode la plus utilisée pour envoyer de l'argent vers la Tunisie, le Tableau 13 indique que la méthode la plus couramment utilisée par les migrants de retour pour envoyer de l'argent vers la Tunisie est d'apporter l'argent en devise avec soi ou de le faire envoyer avec un ami/proche (33,4% et 15,9%, respectivement). Les bureaux de poste et les bureaux de transfert d'argent tels que Western Union et Money Gram sont les deux canaux formels les plus populaires pour les migrants de retour, avec des pourcentages respectifs de 17,5% et 14,6%. Toutefois, le Tableau 13 montre que le choix de la méthode de transferts par les migrants de retour est influencé par leur niveau d'éducation. En général, les migrants ayant un niveau d'éducation inférieur ont tendance à choisir des méthodes de transferts à faible traçabilité : 38% d'entre eux ont déclaré avoir apporté de l'argent en devise avec eux et 19,2% ont envoyé l'argent en devise avec un ami. En revanche, ces taux sont de seulement 20% et 3,2% respectivement chez les migrants de retour ayant un niveau plus élevé.

Il est intéressant de noter que les migrants actuels ont tendance à utiliser des méthodes plus formelles pour envoyer de l'argent, même si ces méthodes sont relativement coûteuses. Environ 62% des migrants actuels préfèrent passer par les bureaux de transfert d'argent tels que Western Union et Money Gram, tandis que 10,8% optent pour les virements bancaires en dinars Tunisiens. De plus, 9,1% des migrants envoient leur argent par le biais des bureaux de poste, et 4,8% utilisent les virements bancaires en dinars convertibles. Cela signifie que plus de 86% des migrants actuels (93% chez les plus éduqués d'entre eux) choisissent d'utiliser les circuits de transfert formels pour envoyer de l'argent, tandis que seulement 14% optent pour des méthodes à faible traçabilité. Lorsqu'on leur demande pourquoi ils ont choisi cette méthode, 38,3% des migrants actuels ont répondu qu'ils préfèrent les méthodes les plus simples, 37,9% choisissent les méthodes les plus sécurisées, 12,7% préfèrent les méthodes légales et 10% optent pour les méthodes les moins coûteuses.

### **Les envois de fonds : un moyen de survie économique et social pour les familles de migrants**

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les transferts d'argent sont une source de revenus importante pour de nombreux ménages à revenu faible à moyen, et une source supplémentaire de devises pour les économies en développement. Toutefois, l'impact de ces transferts sur le développement et le bien-être des ménages bénéficiaires dépend de la manière dont cet argent est dépensé (Straubhaar et Vadean 2006).



Les transferts d'argent sont principalement utilisés pour les besoins essentiels tels que l'alimentation, l'habillement et le logement. Mais une fois ces besoins de base satisfaits, le reste est souvent investi dans le capital humain, la santé et l'éducation ou dans des projets d'investissement entrepreneurial (Straubhaar et Vadean 2006, FIDA et Banque Mondiale 2015). Nombreuses sont les études ayant prouvé un lien direct entre les transferts d'argent consacrés à l'investissement entrepreneurial et la création de l'emploi.

Cependant, même si les transferts d'argent transféré sont utilisés pour la consommation et l'achat immobilier, ils peuvent avoir divers effets indirects sur la croissance économique via les effets multiplicateurs (Lowell et de la Garza 2000, Straubhaar et Vadean 2006).

	Migrants de retour	Migrants actuels
<b>Ménage</b>		
Consommation/vêtement	50,2	19,5
Loyer	03,9	01,1
Education	20,3	05,3
Santé	28,0	13,5
Evènements (mariage, etc.)	16,7	03,2
Investissement	13,0	0,99
Epargne	05,8	02,4
Payer les crédits	07,6	02,7
Coût-migration	02,4	0
Autres utilisations	22,8	0
<b>Migrant lui-même</b>		
Tourisme	09,0	02,7
Consommation/vêtement	42,8	01,3
Epargne	11,8	01,9
Investissement	10,4	02,1
Autres utilisations	28,1	0
<b>Note :</b> Les questions sont à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc dépasser les 100%.		

Tableau 14 : Utilisation des transferts monétaires

L'analyse des statistiques du Tableau 14 montre que les transferts financiers étaient principalement utilisés pour les dépenses courantes de la famille, comme la consommation et les vêtements (50,2%). Ils étaient également destinés à couvrir les frais de santé (28%) et à soutenir la scolarisation des enfants (20,3%). De plus, 13% des migrants de retour ont investi ces fonds dans des projets destinés à leur famille, tandis que 5,8% ont décidé de les épargner pour le ménage. Ces statistiques mettent en évidence le maintien des liens financiers entre les migrants de retour et leurs familles restées en Tunisie. Cependant, les statistiques du Tableau 14 révèlent également que beaucoup de migrants de retour ont utilisé une partie significative de leurs ressources financières pour leurs propres dépenses. Plus précisément, 42,8% des migrants de retour ont utilisé ces fonds pour couvrir leurs besoins personnels tels que la consommation et les vêtements. Près de 10,4% des migrants de retour ont décidé d'investir leur argent dans des projets d'investissement personnel, tandis que 11,8% ont opté pour l'épargne en le mettant de côté. Ces résultats soulignent la diversité des choix financiers effectués par les migrants de retour. Certains migrants de retour préfèrent investir leur argent, tandis que d'autres privilégient le garder sous forme d'une réserve financière pour l'avenir.

La part des migrants actuels qui s'engagent dans des projets d'investissement reste très limitée (0,99%). En revanche, 19,5% d'entre eux utilisent leurs fonds pour la consommation, y compris l'achat de vêtements. De plus, 13,5% des migrants actuels allouent leurs ressources pour couvrir les frais de santé. Ces résultats suggèrent que les transferts de fonds des migrants actuels sont principalement destinés à couvrir les dépenses courantes à court terme, telles que les dépenses pendant les vacances d'été, par exemple. Autrement, les migrants actuels accordent une importance à la satisfaction immédiate de leurs besoins et à la préservation de leur bien-être. Ce résultat est attendu car la grande majorité des migrants actuels (87%) n'ont pas encore l'intention de retourner définitivement en Tunisie et prévoient de rester dans leur pays de résidence actuel. Cette intention de ne pas retourner a un impact sur leur niveau d'engagement limité dans des projets d'investissement dans leur pays d'origine.

	Migrants de retour		Migrants actuels
	Pendant les 12 derniers mois	Pendant les 12 derniers mois	Pendant les 12 derniers mois avant le Covid-19
Objets personnels ou denrées alimentaires	35,3	57,7	21,2
Équipements électroniques	09,3	14,5	10,9
Équipements de maison	11,8	19,3	01,4
Voiture	03,0	10,1	0,89
Équipements et machines agricoles	0,55	0,91	0
Équipements et machines non-agricoles	0,39	01,1	0
Autres équipements	01,7	02,2	02,9
<b>Total</b>	<b>37,8</b>	<b>61,5</b>	<b>24,5</b>

**Note :** La modalité « objets personnels ou denrées alimentaires » englobe les vêtements, les chaussures, les objets personnels (montres, bijoux, etc.) et les denrées alimentaires ; les équipements électroniques (TV, ordinateur, ordinateur portable, smartphone, et autres équipements électroniques) ; équipements de maison (livres, CDs, couvertures, réfrigérateur, four, etc.). Les questions posées sont à choix multiple.

Tableau 15 : Nature des biens transférés ou apportés par les migrants

Les biens transférés ou apportés par les migrants actuels et de retour peuvent jouer un rôle important dans l'amélioration du bien-être des familles restées en Tunisie. Selon le Tableau 15, il est indiqué que 61,5% des migrants de retour ont apporté des biens avec eux lors de leur retour définitif en Tunisie. De plus, 37,8% ont déclaré avoir envoyé des biens à leur famille au cours des 12 derniers mois précédant leur retour définitif. Lors de leur retour définitif, 58% des migrants de retour ont ramené des objets personnels, 19% des équipements de maison, 15% des équipements électroniques et 10% ont ramené de voitures.

- Les objets personnels tels que les bijoux, les voitures et les équipements électroniques peuvent être utilisés pour financer les petits projets d'investissement. Les équipements électroniques comme les ordinateurs portables et les smartphones peuvent aussi faciliter l'accès à l'information et à l'amélioration des connaissances, en particulier pour les élèves et les étudiants.

## Autres transferts : transferts sociaux et transferts de compétences et de connaissances

Outre les transferts financiers, les migrants de retour et la diaspora peuvent avoir un effet non seulement économique, mais aussi culturel par le biais des « transferts sociaux », c'est-à-dire des normes comportementales et culturelles que les migrants rapportent dans leurs pays d'origine (Rapoport 2017, Levitt 2015). De plus, il est fréquent que les migrants de retour, qui ont acquis de l'expérience dans les pays d'accueil, partagent leurs connaissances et contribuent à renforcer le capital humain dans leur pays d'origine (OCDE 2017).

	Non-migrants	Migrants de retour	Migrants actuels
Aucune langue étrangère	41,51	30,23***	4,84***
Une seule langue étrangère	26,67	43,94***	41,00***
Français	25,97	38,00***	32,06***
Anglais	0,58	1,08***	2,18***
Italien	0,01	4,86***	6,03***
Espagnol	0,11	0,00	0,73***
Deux langues étrangères	29,00	22,73***	41,94***
Trois langues étrangères	2,75	2,92	7,91***
Quatre langues étrangères	0,08	0,19	4,31***

**Note :** Les non-migrants est le groupe de référence. \*\*\* La différence par rapport au groupe de référence est statistiquement significative au seuil de 1%.

Tableau 16 : Maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères

La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères est un atout majeur pour le migrant de retour, renforçant ainsi son capital humain et facilitant son intégration économique et sociale. La capacité de s'exprimer dans une langue étrangère est un avantage concurrentiel important au migrant de retour par rapport aux non-migrants sur le marché du travail local.

Le Tableau 16 compare le niveau de compétence en langues étrangères (français, anglais, italien et espagnol) entre les migrants et les non-migrants. Les résultats montrent que 41,51% des non-migrants ne maîtrisent aucune langue étrangère contre 30,23% des migrants de retour et seulement 4,84% des migrants actuels. Les migrants de retour qui maîtrisent une seule langue étrangère représentent 44% (contre 27% chez les non-migrants), dont 38% (26% pour les non-migrants) maîtrisent la langue française et 5% l'Italien (1% pour les non-migrants).

- Le statut professionnel avant le retour définitif en Tunisie ainsi que l'activité exercée par le migrant dans le pays d'accueil sont également des variables importantes pour le transfert de technologies et de savoir-faire scientifique, technique et économique. La main d'œuvre de retour, que ce soit de manière temporaire ou définitive, peut apporter avec elle de nouvelles méthodes de production et de prestation de services dont la Tunisie pourra bénéficier.



Figure 20 : Statut professionnel des migrants de retour selon leurs cycles migratoires

Les résultats de la Figure 20 montrent qu'avant leur départ pour le pays d'accueil, la majorité des migrants de retour étaient des salariés (58%). Ainsi, il ne s'agit pas nécessairement de chômeurs ou de personnes les plus démunies qui émigrent, mais plutôt de ceux qui possèdent un emploi et une certaine expérience professionnelle, ou du moins les ressources financières nécessaires pour couvrir les frais liés au processus de migration. Les inactifs, tels que les étudiants et les travailleurs à domicile, représentaient quant à eux 17,8% de ces migrants, alors que 14,4% étaient des chômeurs. Les travailleurs qui ont occupé des activités indépendantes/libérales représentaient 6,4% de l'ensemble des migrants de retour.

- ▶ Dans le pays d'accueil, la proportion des salariés a augmenté, passant de 58% à 77,4%, tandis que celle des indépendants a diminué de plus de 4 points de pourcentage. Ces salariés ont acquis de l'expérience et du savoir-faire, même si une bonne partie d'entre eux sont actuellement à la retraite (29,4%). Le savoir-faire acquis peut être directement mis à profit à la fois dans le domaine professionnel et personnel, car on observe un fort intérêt des salariés de retour pour les activités indépendantes (Figure 20). En effet, 15,5% des migrants de retour sont actuellement des indépendants avec ou sans salariés, alors que leur nombre était nettement plus faible avant (6,4%) et pendant la migration (2%). De plus, un migrant de retour sur quatre (26%) continue d'exercer une activité rémunérée, ce qui permet un transfert direct des connaissances aux travailleurs non-migrants. La majorité des inactifs avant départ ont maintenu leur statut tout au long de leur cycle migratoire. Cette catégorie est principalement composée par des femmes de foyer, des élèves ou des étudiants qui ont accompagné le chef du ménage et qui sont encore inactifs.

L'enquête Tunisia-HIMS révèle que 31000 migrants de retour (soit 15%) qui perçoivent actuellement une pension de retraite versée par un organisme étranger. Parmi eux, 82,4% sont des retraités à part entière, 6,3% sont des personnes en situation de handicap et 5,7% sont des retraités qui exercent actuellement une activité indépendante en Tunisie. Avec la dépréciation du dinar Tunisien sur le marché des changes, cette pension de retraite constitue un revenu supplémentaire important, en particulier pour les retraités, pour couvrir les charges familiales et les dépenses de soins.

La mobilité de la main-d'œuvre de retour d'un secteur à faible valeur ajoutée vers des secteurs à forte valeur ajoutée peut contribuer à accélérer le changement structurel et la création d'emplois. Cependant, même si les migrants de retour restent fidèles à leurs activités précédentes d'avant retour, leur expérience à l'étranger (nouvelles compétences, nouvelles idées, nouvelles méthodes de travail, etc.) peut être précieuse pour augmenter leur productivité sur le marché du travail après retour.

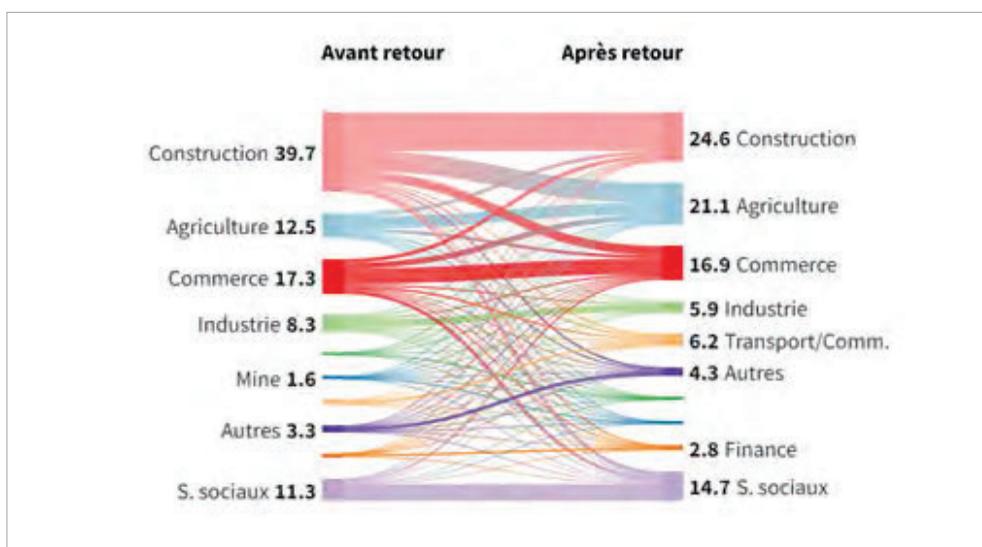


Figure 21 : Distribution des migrants occupés avant et après retour en Tunisie

D'après la Figure 21, on peut observer une certaine mobilité de la main-d'œuvre par rapport aux secteurs d'activité d'avant retour, principalement dans les domaines de l'agriculture et de la construction. La part de l'emploi des migrants de retour dans le secteur de construction a diminué de **15 points** de pourcentage (de **39,7%** avant retour à **24,6%** après retour), tandis que celle de l'agriculture a augmenté de près de **9 points** de pourcentage. Pour les autres secteurs, la mobilité n'est pas assez importante. On note par exemple une diminution de la part de l'industrie de **8,3%** à **5,9%** et une augmentation de celle des services sociaux de **11,3%** à **14,7%**. En somme, la mobilité de la main-d'œuvre de retour s'est principalement effectuée entre des secteurs peu qualifiés comme l'agriculture et la construction. La part de l'emploi de retour des secteurs qualifiés comme l'industrie et la finance reste faible par rapport à celle d'avant retour.

- Ces résultats confirment la constatation faite par l'OCDE (2018) selon laquelle les migrants de retour tunisiens peuvent rencontrer des difficultés d'insertion ou des problèmes d'inadéquation entre les emplois disponibles sur le marché du travail tunisien et leurs qualifications acquises à l'étranger. David et Nordman (2017) montrent que les migrants de retour tunisiens, surtout ceux ayant étudié à l'étranger, ont un risque plus élevé d'exercer un emploi demandant des qualifications inférieures à leur niveau d'éducation. Une telle situation peut retarder ou éviter le retour d'un certain nombre d'émigrés tunisiens hautement qualifiés, ou les pousser à s'établir à leur retour en tant qu'indépendants, ce qui peut constituer selon David et Nordman une utilisation sous-optimale de leurs compétences.

## Migration de retour et entrepreneuriat

Dans cette section, nous considérons comme entrepreneurs les indépendants avec salariés (employeurs), dont les professions libérales et les auto-entrepreneurs. Cette définition est conforme à celle adaptée par Cassarino (2015). Les données de l'enquête **Tunisia-HIMS** nous permettent de distinguer entre les employeurs (indépendants avec salariés) et les auto-entrepreneurs (indépendants sans salariés) pour les deux groupes, migrants de retour et non-migrants. Les résultats sont exposés dans le Tableau 17.



	Non migrants (%)			Migrants de retour (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
<b>Population active occupée</b>						
Indépendant avec salariés (employeurs)	7,42	2,88	7,42	11,92	7,98	11,62
Indépendant sans salariés	15,2	7,8	15,2	22,34	12,08	21,56
Salarié	75,14	86,07	75,14	64,62	78,59	65,7
Autres	2,24	3,25	2,24	1,12	1,35	1,14
Total	100	100	100	100	100	100
<b>Population totale</b>						
Indépendant avec salariés (employeurs)	4,58	0,79	4,58	6,46	1,8	5,69
Indépendants sans salariés	9,38	2,14	9,38	12,1	2,73	10,56
Salariés	46,39	23,64	46,39	35,01	17,76	32,17
Autres	39,65	73,43	39,65	46,43	77,71	51,58
Total	100	100	100	100	100	100

Tableau 17 : Répartition des entrepreneurs, selon le genre

Les statistiques de ce tableau montrent que **33,2%** des occupés de retour sont des entrepreneurs (**16,3%** de l'ensemble des migrants de retour), contre seulement **18,8%** des occupés non-migrants (**8,13%** de la population totale non-migrante), soit un écart de **14,4 points** de pourcentage. Le un tiers des entrepreneurs migrants de retour sont des employeurs ayant des salariés avec eux. Autrement, ils ont participé à la création de l'emploi grâce à leurs activités libérales/indépendantes.

La part des femmes entrepreneures parmi les migrants de retour est deux fois plus élevée que celle des femmes non-migrantes (20% contre 10,7%). La proportion des femmes employeurs de retour (indépendante avec salariés) s'élève à 8% contre seulement 3% pour les femmes employeurs non-migrantes. Autrement, les femmes employeurs de retour contribuent plus à la création de l'emploi que leurs homologues non-migrantes.

► Ces résultats sont d'une grande importance et confirment ceux de Cassarino (2007), qui a utilisé les données de l'enquête MIREM. Cassarino montre qu'après le retour en Tunisie, les activités libérales ont connu une croissance très importante. En effet, 41,6% des migrants de retour sont revenus pour investir dans leur pays d'origine et se mettre à leur compte. Cassarino ajoute aussi que près de 28% ont créé leur propre entreprise devenant ainsi employeurs et 13,6% occupent le statut de travailleurs autonomes. Des résultats similaires ont été obtenus par l'OCDE (2017) en utilisant les données du projet IPPMD (Interactions entre Politiques Publiques, Migrations et Développement) sur les 10 pays suivants :



► L'OCDE (2017) indique que, dans tous les pays étudiés, sauf le Cambodge et Haïti, les migrants de retour sont plus susceptibles d'être travailleurs indépendants que les non-migrants. A titre d'exemple, la probabilité d'être travailleur indépendant est 7% à 10% plus élevée pour les migrants de retour. L'OCDE (2017) explique ce résultat par le fait que les économies accumulées à l'étranger peuvent être utilisées par les migrants de retour pour financer les activités entrepreneuriales et le travail indépendant, ce qui est en accord avec les travaux de De Vreyer et al. (2010) et Ammassari (2004). Hamdouh et Wahba (2012) montrent aussi que la situation des migrants de retour et leurs caractéristiques individuelles préalables à la migration, notamment leurs compétences et leur situation d'emploi avant leur départ, accroissent la probabilité que les migrants de retour deviennent entrepreneurs.



Figure 22 : Distribution de l'emploi par statut professionnel parmi les migrants et les non-migrants

La Figure 22 présente la distribution des emplois occupés des migrants de retour et des non-migrants selon le secteur d'activité et le statut professionnel (salarié, indépendant sans salariés, et indépendant avec salariés). Les migrants de retour qui sont des travailleurs indépendants se concentrent principalement dans des emplois peu qualifiés. Par exemple, **30%** des indépendants de retour exerçant leur propre activité (auto-entrepreneurs) ont choisi le secteur de l'agriculture, comparé à **24%** des non-migrants occupant des emplois similaires. De même, on constate que les indépendants de retour avec salariés (employeurs) sont souvent davantage présents dans l'agriculture (**23%**) et le commerce (**28%**).

La Figure 22 met également en évidence que les salariés de retour sont largement représentés dans le secteur de la construction (**30%** contre **15%** pour les non-migrants), des services sociaux et personnels (**20%** contre **27%** pour les non-migrants), ainsi que dans l'agriculture (**15%** contre **9%** pour les non-migrants).



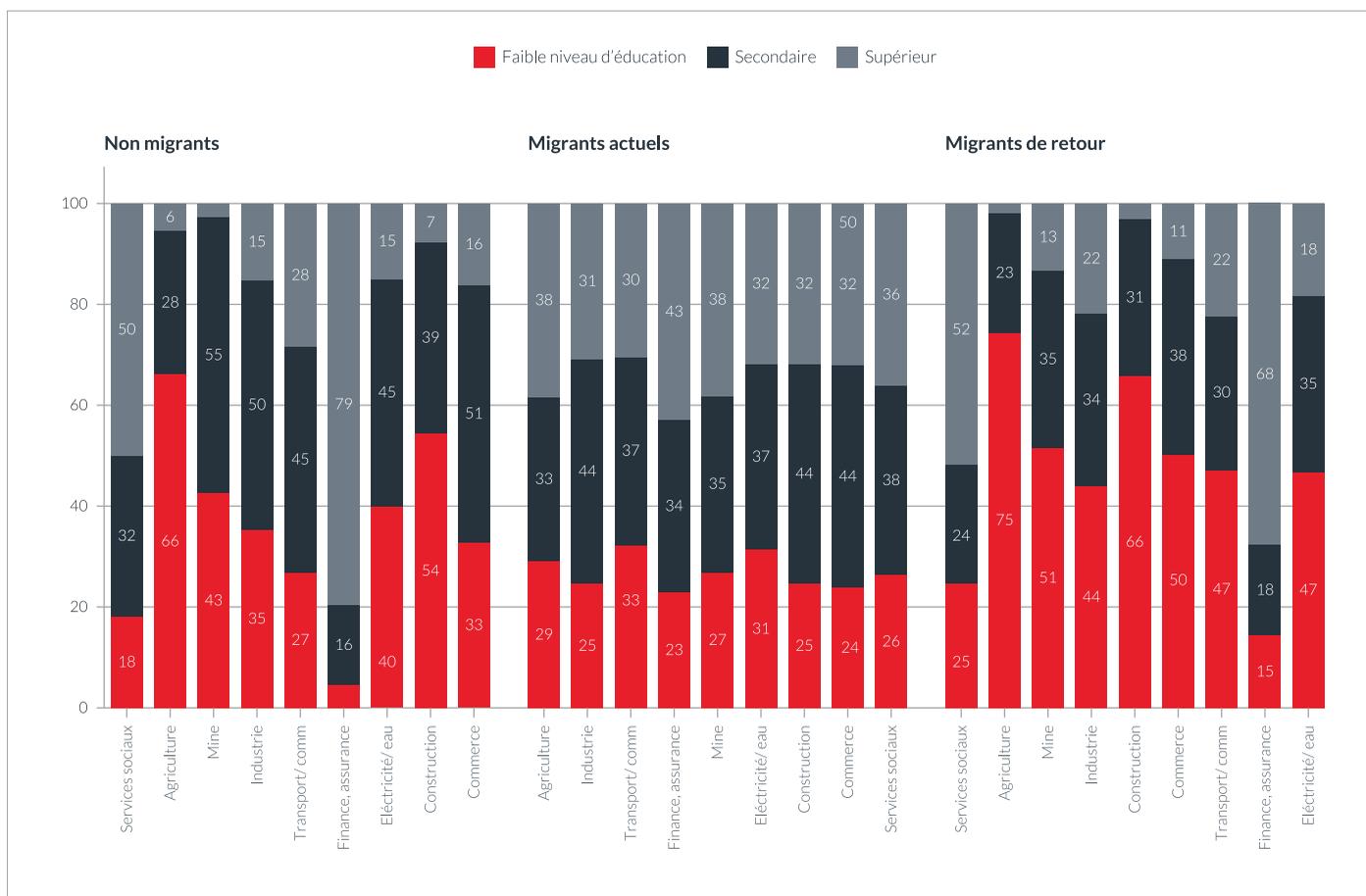


Figure 23 : Distribution de l'emploi par niveau d'éducation parmi les migrants et les non-migrants

- ▶ En croisant les résultats de la Figure 22 avec ceux de la Figure 23, nous pouvons identifier deux catégories de migrants de retour occupés:
  - 1-** Les migrants de retour ayant un niveau d'éducation faible (primaire ou sans niveau) ou secondaire se concentrent dans des emplois peu qualifiés tels que l'agriculture et la construction.
  - 2-** Les migrants de retour ayant un niveau d'éducation supérieur occupent des emplois qualifiés, comme le secteur de la finance (68% de la main de retour, contre 79% des non-migrants), le secteur des services sociaux (52% de la main d'œuvre de retour, contre 50% des non-migrants) et le secteur de l'industrie (22% contre 15% pour les non-migrants).
  
- ▶ Contrairement aux migrants de retour et aux non-migrants, il est intéressant de noter que les migrants actuels occupés présentent un niveau d'éducation plus élevé. En effet, au moins un migrant sur trois possède un niveau d'éducation supérieur, quel que soit le secteur d'activité comme le montre la Figure 23.

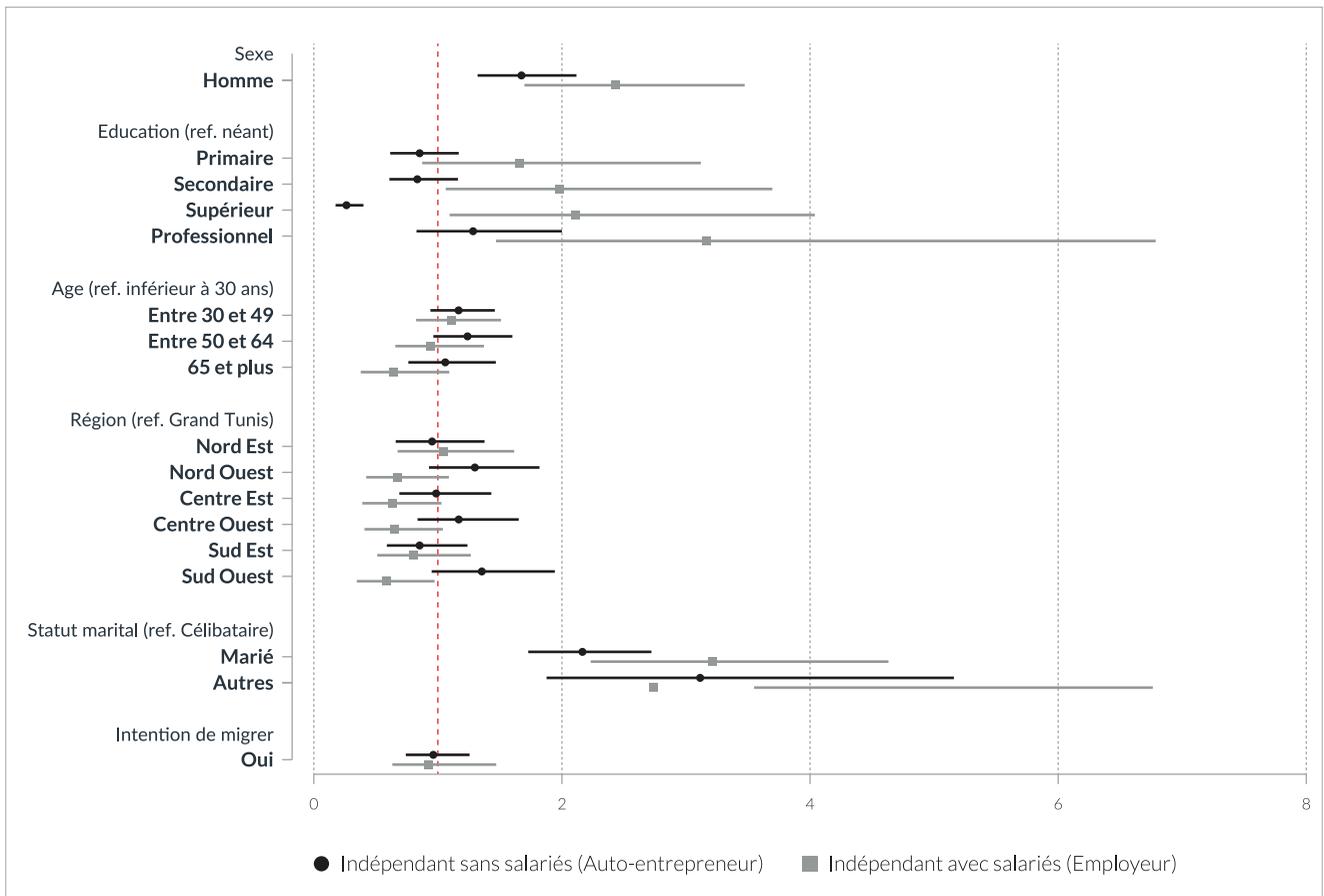


Figure 24 : Déterminants de l'entrepreneuriat chez les non-migrants

Afin de mieux comprendre les déterminants de l'entrepreneuriat, nous avons effectué des régressions économétriques (régressions logistiques) pour les deux groupes non-migrants et migrants de retour. Deux variables dépendantes ont été définies pour chaque groupe :

- La variable auto-entrepreneur qui prend la valeur **1** si l'individu est un travailleur indépendant sans salariés, et **0** sinon,
- La variable employeur qui prend la valeur **1** si l'individu est un travailleur indépendant avec salariés, et **0** sinon.

Les variables utilisées pour expliquer l'activité entrepreneuriale incluent le sexe de l'individu, l'âge, le niveau d'éducation et le statut matrimonial. Pour les non-migrants, nous ajoutons également l'intention de migration en tant que variable explicative dans le modèle.

- ▶ Afin de tester l'impact des liens avec la Tunisie sur le comportement entrepreneurial, nous avons introduit les variables suivantes :
  - Les transferts de fonds et de biens,
  - Le nombre de visites effectuées durant les 12 derniers mois précédant le retour définitif en Tunisie,
  - Le type de retour (volontaire ou contraint).
- ▶ Les résultats de l'estimation des modèles logistiques pour les deux groupes – non-migrants et migrants de retour – sont présentés respectivement dans la Figure 24 et la Figure 25.

La Figure 24 montre que les hommes ont une probabilité plus élevée que les femmes de devenir entrepreneurs, en particulier en tant qu'employeurs réussissant à créer leurs propres entreprises et à générer des emplois. Par rapport aux non-migrants sans éducation, ceux qui ont un niveau d'éducation plus élevé sont davantage enclins à se tourner vers la création d'entreprises. La probabilité qu'un non-migrant avec un niveau supérieur soit un auto-entrepreneur est largement inférieure à celle d'un non-migrant sans niveau d'éducation. Autrement, les plus éduqués des non-migrants se lancent dans l'entrepreneuriat créatrice d'emploi alors que les non-éduqués s'orientent généralement vers les activités indépendantes sans salariés. Les résultats indiquent également que le statut matrimonial est un déterminant clé de l'entrepreneuriat. En particulier, les non-migrants célibataires ont moins de chance d'être entrepreneurs par rapport à ceux qui sont mariés ou dans d'autres statuts matrimoniaux.

De plus, la localisation géographique joue un rôle crucial dans l'activité entrepreneuriale. En général, les régions de l'intérieur, telles que le sud-ouest et le centre-ouest, présentent les taux d'entrepreneuriat les plus bas par rapport à la région du Grand Tunis.

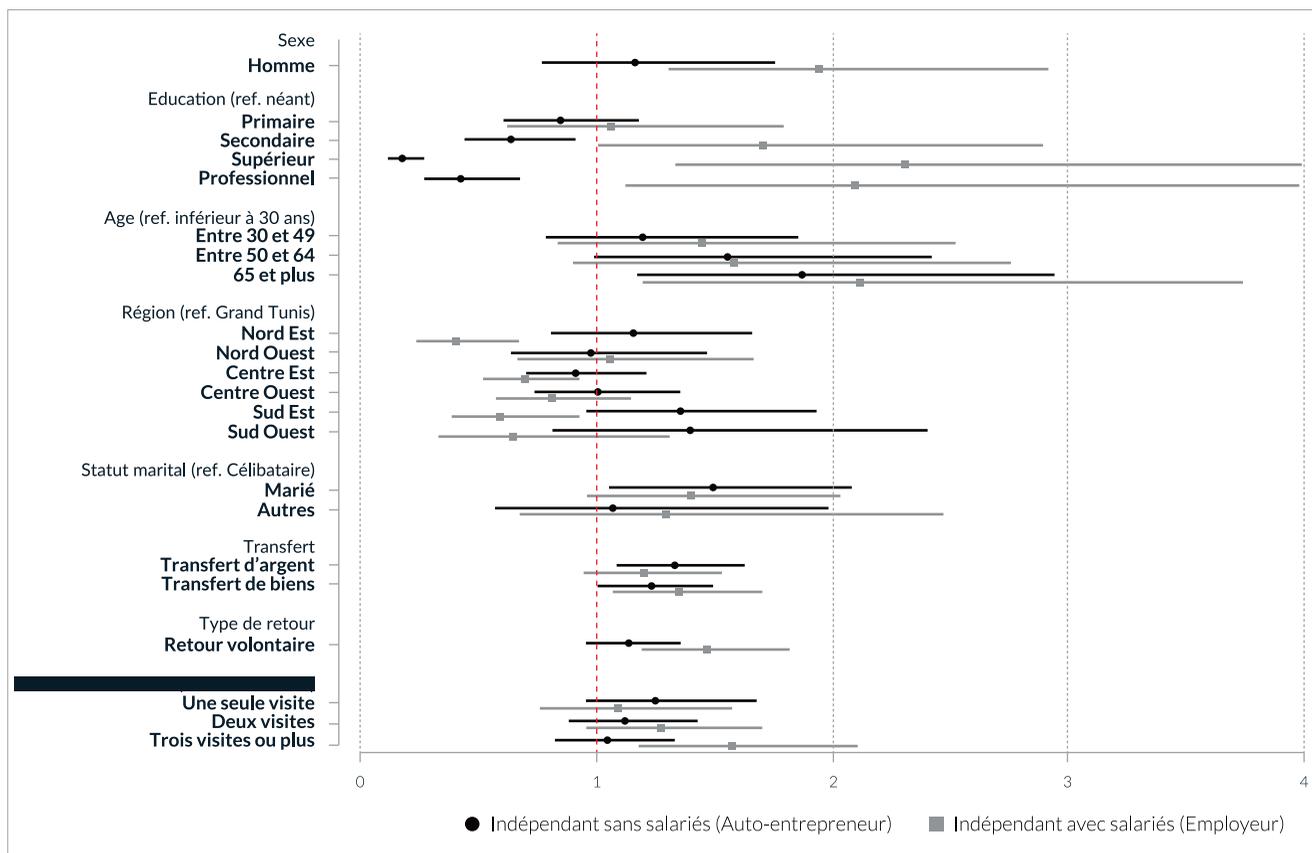


Figure 25 : Déterminants de l'entrepreneuriat chez les migrants de retour

Les résultats relatifs aux déterminants de l'entrepreneuriat pour les migrants de retour (Figure 25) montrent que les migrants de retour hommes ont plus de chance d'être des employeurs par rapport aux femmes de retour. Cependant, il n'y a pas de différence significative entre les deux sexes en ce qui concerne la variable d'auto-entrepreneur. La probabilité d'être employeur augmente avec le niveau d'éducation, tandis que la probabilité d'être auto-entrepreneur est inversement liée à l'éducation. Autrement, les plus éduqués des migrants de retour qui ont choisi de se lancer à leur propre compte, ont tendance à préférer le secteur formel en créant des entreprises. En revanche, les migrants de retour moins éduqués ont généralement une préférence pour la création d'entreprises sans salariés, qui relèvent du secteur informel. Ce résultat souligne l'importance de l'éducation dans les choix d'entrepreneuriat des migrants de retour, ainsi que l'influence du secteur formel ou informel sur leurs décisions.

Les résultats illustrés dans la Figure 25 montrent que l'activité entrepreneuriale des migrants de retour est positive corrélée à leur âge. Ces constatations rejoignent celles présentées dans la Figure 4, qui révèle que 34% des migrants de retour étaient âgés de 64 ans lors de l'enquête, comparé à 11% des non-migrants et 8% des émigrés actuels. Ces résultats soulignent également l'importance de l'expérience professionnelle, étroitement liée à l'âge du migrant de retour, dans leur activité entrepreneuriale. Tout comme pour les non-migrants, la localisation géographique joue un rôle crucial dans l'activité entrepreneuriale, en particulier en ce qui concerne la catégorie des employeurs. Les migrants de retour employeurs se concentrent principalement dans la région du Grand Tunis ou se concentre la majorité de l'activité économique ainsi que l'administration.

Il est important de signaler que les migrants de retour qui maintiennent des liens financiers, tels que les transferts de fonds ou de biens, ainsi que d'autres types de liens, tels que les visites fréquentes en Tunisie avant leur retour définitif, ont davantage de chances d'être des entrepreneurs. En outre, ceux qui sont revenus volontairement en Tunisie ont plus de chance d'être des employeurs que ceux dont le retour n'était pas planifié. Ces résultats mettent en évidence l'importance des liens financiers et des interactions régulières avec la Tunisie pour favoriser l'entrepreneuriat parmi les migrants de retour. Ils suggèrent également que les migrants qui prennent activement la décision de revenir en Tunisie ont une proportion plus élevée à devenir des employeurs, peut-être en raison d'une plus grande motivation et d'une meilleure préparation pour s'engager dans des activités entrepreneuriales.

En somme, il apparaît que les employeurs sont généralement des migrants de retour âgés de sexe masculin qui résident dans la région du grand Tunis ou celle du centre Est et qui ont gardé des fortes relations avec leurs familles en Tunisie. De plus, les transferts de fonds et de biens jouent un rôle important en tant que ressources essentielles pour leur activité entrepreneuriale. Ces éléments soulignent l'importance du soutien familial et des flux financiers pour le succès des entrepreneurs migrants de retour.

## Migration et investissement

L'objectif de cette section est d'analyser comment certains migrants de retour ou actuels ont réussi à investir de manière plus fructueuse que d'autres, et quelles variables ont joué un rôle dans cette réussite. Pour atteindre cet objectif, nous avons commencé par une analyse univariée afin d'identifier les caractéristiques des migrants investisseurs et de ceux qui ont l'intention d'investir.

Ensuite, nous avons utilisé une analyse multivariée (régression logistique) pour identifier les déterminants de l'investissement et comprendre les facteurs qui influencent le succès de l'investissement chez les migrants de retour ou actuels. Enfin, nous cherchons à identifier les principaux obstacles rencontrés par les migrants de retour et actuels et proposer ainsi les mesures d'accompagnement appropriées.

### Profils des migrants-investisseurs

	Migrants de retour				Migrants actuels	
	Ayant réalisé un projet d'investissement en Tunisie		Ayant le désir de réaliser un projet		Ayant réalisé un projet d'investissement en Tunisie	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Oui	40502	19,21	53725	25,48	55326	9,77
Non	170056	80,67	116264	55,14	500630	88,44
Pas de réponse/ne sait pas	235	0,11	253	0,12	10113	1,45
Donnée manquante	55	0,03	40606	19,26	0	0,33
Total	210848	100	210848	100	566070	100

Tableau 18 : Investissement et Intention d'investissement en Tunisie

Selon les données recueillies lors de l'enquête, **40502** migrants de retour, soit **19,21%** de l'échantillon, ont déclaré avoir des projets d'investissement. Parmi eux, **81,8%** d'entre ont créé un seul projet, tandis que **18,2%** ont investi dans deux projets ou plus. Plus d'un migrant de retour sur quatre (**25,5%**) a l'intention d'investir dans un avenir proche. Le Tableau 18 révèle aussi que **10%** des migrants actuels ont déjà réalisé des projets d'investissement en Tunisie.

	Migrant de retour		Migrant actuel
	Investisseur	Ayant le désir d'investir	Investisseur
<b>Sexe</b>			
Homme	94,83	89,46	93,91
Femme	5,17	10,54	6,09
<b>Statu marital</b>			
Célibataire	3,77	13,12	15,85
Marié	92,98	83,13	73,62
Autres	3,25	3,75	10,31
<b>Age</b>			
Moins de 30 ans	3,36	4,93	15,85
Entre 30 et 49 ans	24,47	35,38	73,62
Entre 50 et 64 ans	38,58	32,84	10,31
65 ans et plus	33,6	26,84	15,85
<b>Niveau d'éducation</b>			
Néant	13,41	12,4	15,85
Primaire	38,77	38,64	73,62
Secondaire	24,71	29,72	10,31
Professionnel	6,02	5,77	8,74
Supérieur	17,09	13,47	26,96

Tableau 19 : Caractéristiques socio-démographiques des investisseurs

D'après le Tableau 19, on constate que les investisseurs sont généralement des hommes mariés âgés entre **30 et 64 ans**. Cependant, la proportion des jeunes émigrés de moins de **30 ans** qui ont investi en Tunisie a considérablement augmenté par rapport aux migrants de retour, passant de **3,4%** à **17,7%**. On observe aussi que les investisseurs parmi les migrants actuels ont un niveau d'éducation plus élevé que ceux parmi les migrants de retour. En effet, parmi les investisseurs des migrants actuels, **70,9%** ont un niveau d'éducation élevé (**43,9%** secondaire et **27%** supérieur) contre seulement **41,8%** des investisseurs de retour en Tunisie.

	Migrant de retour		Migrant actuel
	Investisseur	Ayant le désir d'investir	Investisseur
<b>Région</b>			
Grand Tunis	15,44	13,86	12,72
Nord Est	07,18	08,21	13,41
<b>Nord Ouest</b>			
Centre Est	32,82	25,88	40,62
Centre Ouest	12,75	25,08	04,01
Sud Est	23,28	19,30	27,52
Sud Ouest	02,36	03,64	01,22
<b>Pays d'accueil</b>			
Algérie	02,32	02,19	00,14
Allemagne	03,40	01,84	04,09
Angleterre	00,41	00,31	00,21
Arabie Saoudite	06,00	03,79	01,34
Autres pays du golfe	05,40	04,87	04,33
Canada	00,86	00,78	00,55
États Unis	00,69	00,66	01,09
France	35,27	20,08	50,64
Italie	12,95	13,83	25,88
Lybie	28,06	46,15	03,20
Autres	04,62	05,50	08,54

Tableau 20 : Distribution des investisseurs par région de résidence et pays d'accueil

La répartition géographique des investisseurs de retour révèle qu'ils se concentrent là où l'activité économique est la plus forte. Les statistiques présentées dans le Tableau 20 indiquent que près de **78,7%** des investissements réalisés par les migrants de retour situent sur le littoral, notamment dans le Grand Tunis, et les trois régions de l'Est. Quant aux investissements des migrants actuels, ils sont de plus en plus orientés vers les régions côtières (**94,3%**), ce qui aggrave le fossé entre les régions côtières et l'intérieur du pays. La région du Centre Est se positionne en tête avec **40,6%** des investissements, tandis que moins de **5%** des migrants actuels ont exprimé avoir des projets d'investissement dans les deux régions les plus défavorisées de la Tunisie, à savoir le Centre Ouest (**4%**) et le Nord-Ouest (**0,5%**).

La répartition des investisseurs ou des migrants de retour ayant le désir d'investir en fonction du pays d'accueil est très similaire à celle des migrants eux-mêmes. On constate que la majorité des investisseurs sont des migrants de retour en provenance de la France (**35%**), de la Libye (**28%**) et de l'Italie (**13%**). Parmi ceux qui expriment leur volonté d'investir en Tunisie, la majorité sont des migrants de retour en provenance de la Libye (**46%**), de la France (**20%**) et de l'Italie (**14%**). En ce qui concerne les migrants actuels qui ont déjà réalisé des projets d'investissement en Tunisie, ils résident principalement en France (**51%**) et en Italie (**26%**). En revanche, la part des investissements réalisés par les migrants actuels en provenance de la Libye ne dépasse pas **3,2%**.

	Migrants de retour			Migrants actuels		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Agriculture	31,57	13,05	30,61	15,78	0,31	14,84
Immobilier	9,01	11,7	9,15	30,05	26,27	29,82
Terrain non agricole	3,25	0	3,08	7,8	1,72	7,43
Industrie	6,69	3,27	6,51	2,91	16,89	3,77
Construction	30,53	1,91	29,05	45,03	37,62	44,57
Commerce	21,67	42,14	22,73	6,9	3,38	6,69
Café-restaurant	7,75	7,65	7,74	3,45	12,9	4,03
Autres services	13,79	30,87	14,67	6,49	9,58	6,68

**Note :** Les questions sont à choix multiple, donc la somme des pourcentages peut dépasser les 100%. L'investissement dans l'immobilier intègre l'acquisition d'une propriété existante (un appartement, une maison, un immeuble commercial) soit pour la louer pour générer des revenus réguliers, ou la vendre par la suite à un prix supérieur pour réaliser des bénéfices. L'investissement dans la construction intègre la création de nouvelles propriétés (résidentielles ou commerciales), y compris l'achat d'un terrain et la gestion de tout le processus de construction.

Tableau 21 : Répartition des projets d'investissement par secteur

Les données concernant la répartition des projets d'investissement par secteur, telles qu'indiquées dans le Tableau 21, montrent que les migrants de retour ont principalement investi dans trois secteurs spécifiques : l'agriculture (30,61%), la construction (29%) et le commerce (22,7%). Lorsqu'on examine la ventilation des statistiques par genre, il apparaît que les femmes de retour ont souvent concentré leurs investissements dans le secteur du commerce (42% contre 22% chez les hommes). En revanche, les hommes de retour ont tendance à investir davantage dans l'agriculture (32% contre 13% chez les femmes) et la construction (30,5% contre seulement 2% chez les femmes).

Les migrants actuels se sont particulièrement investis dans les secteurs de la construction (44,6%), de l'immobilier (30%) et de l'agriculture (15%). On observe une diminution des investissements dans le secteur du commerce par rapport aux migrants de retour (6,7% contre 22,7%), tandis que les investissements dans la construction et l'immobilier ont augmenté, passant respectivement de 9,15% à 29,8% et de 29% à 44,6%.

Il est intéressant de noter que la répartition des investissements par genre chez les migrants actuels diffère considérablement de celle des migrants de retour. Par exemple, 16,9% des femmes émigrées ont investi dans le secteur de l'industrie, contre 2,9% des hommes émigrés et 3,3% des femmes de retour. De plus, 37,6% et 26,3% des femmes émigrées qui sont toujours à l'étranger ont investi respectivement dans le secteur de la construction et de l'immobilier. Ces chiffres ne dépassent pas 2% et 11,7% chez les femmes de retour en Tunisie. Contrairement aux femmes de retour, la diaspora féminine s'oriente vers l'investissement dans des secteurs qui étaient principalement réservés aux investisseurs masculins.

Ces changements peuvent s'expliquer par l'amélioration du capital humain des femmes migrantes, ainsi que par leur autonomie financière par rapport à celles de retour. Elles sont plus jeunes (76% ont entre 15 et 49 ans, contre 35% chez les femmes de retour (voir Figure 4)), encore célibataires (22% contre 10% (Figure 5)) et ont un niveau d'éducation plus élevé (43% ont un niveau supérieur, contre 26% chez les femmes de retour (Figure 7)).

	Migrants de retour		Migrants actuel
	Investisseur	Ayant le désir d'investir	Investisseur
<b>Nombre de visites</b>			
0 (pas de visite)	21,93	31,92	8,19
1	12,18	13,61	18,92
2	35,06	24,25	34,43
3 visites et plus	30,83	30,23	38,46
<b>Avoir transféré de l'argent vers la Tunisie</b>			
Oui	67,31	56,39	64,47
Non	32,69	43,61	35,15
<b>Avoir transféré de biens vers la Tunisie</b>			
Oui	74,26	60,32	49,1
Non	25,74	39,68	50,9

**Note :** Les questions sont à choix multiple, donc la somme des pourcentages peut dépasser les 100%. L'investissement dans l'immobilier intègre l'acquisition d'une propriété existante (un appartement, une maison, un immeuble commercial) soit pour la louer pour générer des revenus réguliers, ou la vendre par la suite à un prix supérieur pour réaliser des bénéfices. L'investissement dans la construction intègre la création de nouvelles propriétés (résidentielles ou commerciales), y compris l'achat d'un terrain et la gestion de tout le processus de construction.

Tableau 22 : Visites et transferts effectués vers la Tunisie

Dans le Tableau 22 nous avons essayé de tester si les migrants entretenant des liens avec leur pays d'origine ont plus de chance d'investir que les autres. Pour ce faire, trois variables ont été prises en compte : le nombre de visites effectuées par le migrants de retour ou actuels en Tunisie, les transferts d'argent effectués vers la Tunisie, et les transferts de biens réalisés vers la Tunisie. Les résultats montrent clairement que les migrants ayant effectué deux ou trois visites, voire plus, en Tunisie ont une plus grande probabilité d'investir que ceux qui n'ont réalisé aucune visite ou une seule visite. Les transferts d'argent ou de biens sont fortement corrélés avec l'investissement, en particulier pour les migrants de retour.

- Ces résultats soulignent l'importance des liens avec le pays d'origine de manière générale, ainsi qu'avec la famille en particulier, pour favoriser l'investissement.



	Migrants de retour		Migrants actuel
	Investisseur	Ayant le désir d'investir	Investisseur
<b>Type de retour</b>			
Volontaire	57,03	40,58	-
Contraint	42,97	59,42	-
<b>Statut de résidence actuelle</b>			
Illégale	-	-	04,62
Légale	-	-	68,97
Légale avec nationalité	-	-	24,38

Tableau 23 : Type de retour, expérience migratoire et investissement

Le Tableau 23 montre que les migrants qui sont revenus volontairement en Tunisie ont une probabilité plus élevée de devenir des investisseurs que ceux qui sont rentrés de manière contrainte (57% contre 43%). De plus, les migrants actuels qui ont le statut de résident légal ont davantage de chances d'investir en Tunisie par rapport à ceux qui se trouvent dans une situation de résidence illégale (67% contre 5%). Le fait d'avoir la nationalité du pays d'accueil réduit les chances d'investir en Tunisie. Ce résultat est cohérent avec celui présenté dans la Figure 19 concernant les transferts de fonds, où l'obtention de la nationalité du pays d'accueil diminue l'engagement financier des migrants actuels envers leur famille restée en Tunisie.

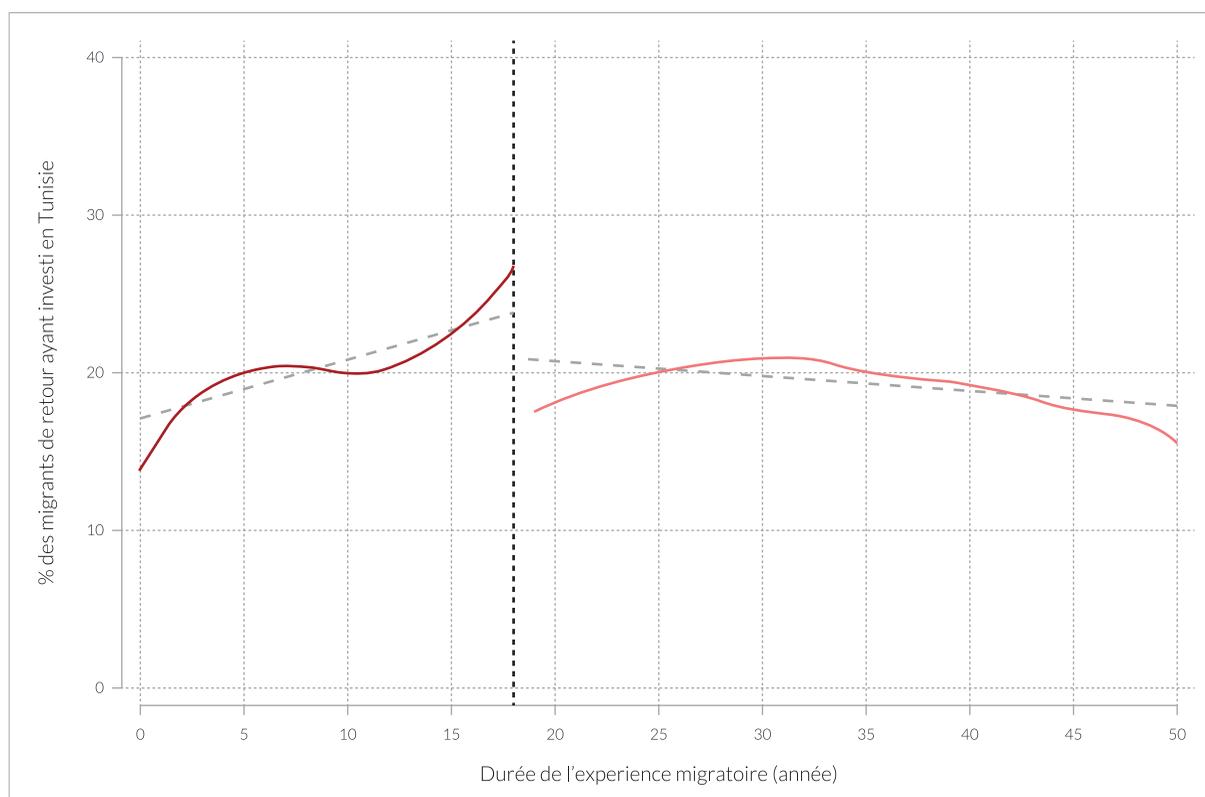


Figure 26 : Relation entre durée de l'expérience migratoire et le taux d'investissement

La durée de l'expérience migratoire vécue à l'étranger peut jouer un rôle dans la capacité des migrants à investir après leur retour au pays, comme le souligne Cassarino (2007). Les résultats de l'enquête MIREM pour le cas de la Tunisie indiquent que la durée moyenne de l'expérience migratoire s'étend sur **16,8 années**, avec une durée deux fois plus longue pour les migrants de retour volontaire par rapport aux migrants de retour contraint (**18,6 années** contre **9 années**). Les résultats de l'enquête Tunisia-HIMS montrent quant à eux une durée moyenne de **11,5 années**. Les migrants de retour volontaire ont passé en moyenne 13 ans à l'étranger, tandis que les migrants de retour contraint ont passé en moyenne **10 ans** à l'étranger.

- La relation entre la durée de l'expérience migratoire et l'investissement, présentée par la Figure 26, nous permet d'identifier deux périodes distinctes. La première s'étend sur une période d'un à 18 ans, où l'on observe une relation positive entre la durée et la proportion des migrants de retour ayant investi en Tunisie. Cependant, cette relation devient négative pour la deuxième période, qui inclut les migrants de retour ayant vécu une expérience migratoire supérieure à 18 ans.

## Les déterminants de l'investissement

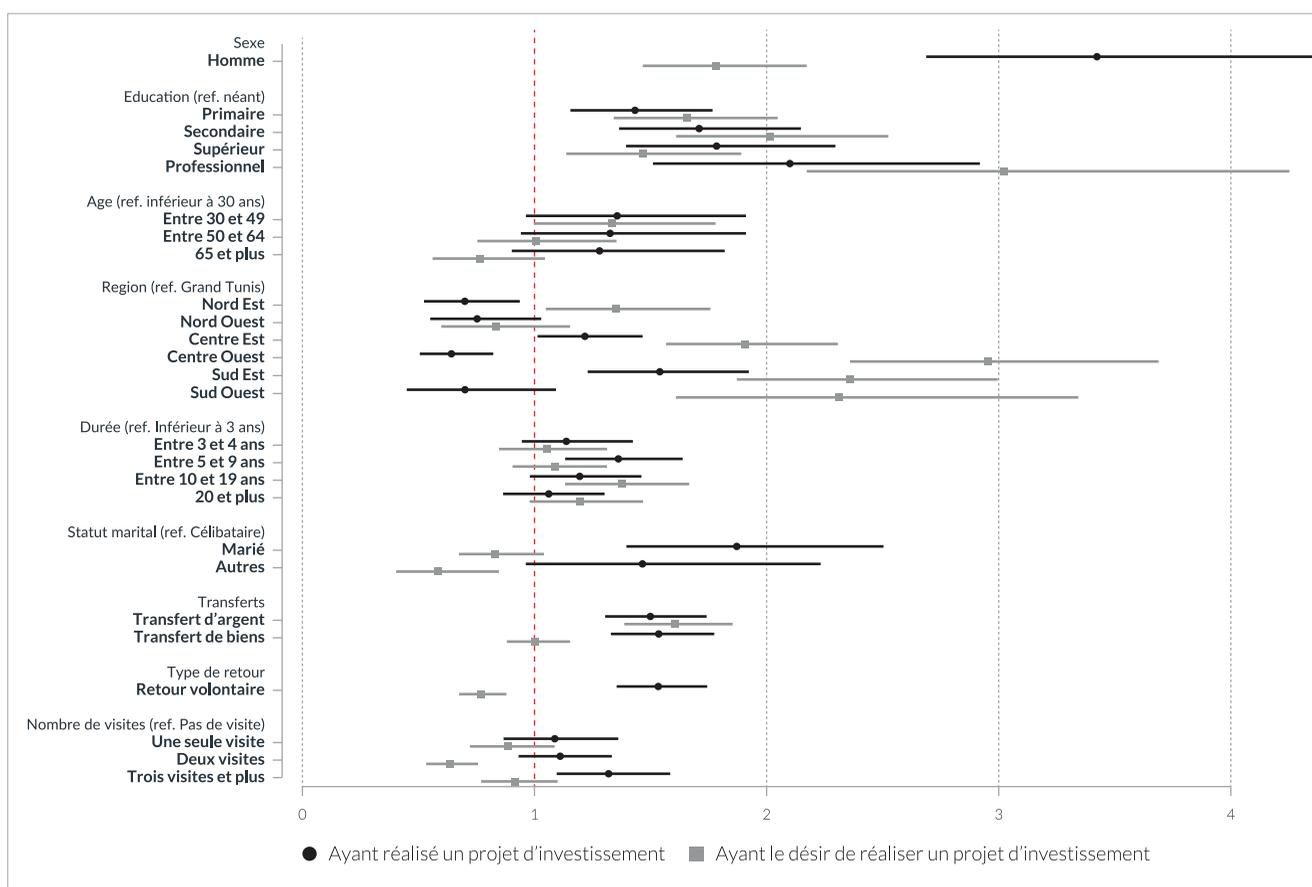


Figure 27 : Déterminants de l'investissement chez les migrants de retour

La Figure 27 présente les résultats de l'analyse de régression logistique utilisée pour valider les relations identifiées entre les différentes variables explicatives et l'investissement. Les résultats indiquent que les hommes de retour, en particulier ceux mariés, ont une probabilité plus élevée d'être des investisseurs que les femmes. L'éducation joue un rôle déterminant :

Plus le niveau d'éducation est élevé, plus la probabilité d'investir est forte. En comparaison avec une durée de migration à l'étranger inférieure à **3 ans** les migrants ayant passé entre **5 et 9 ans** ont plus de chance de créer des projets d'investissement en Tunisie. En d'autres termes, le retour en Tunisie, ne semble véritablement bénéfique pour l'investissement que si le migrant a passé au moins **5 à 9 ans** à l'étranger.

De plus, tout comme pour l'activité entrepreneuriale, les transferts d'argent et de biens jouent un rôle crucial dans l'investissement, et les projets d'investissement se concentrent principalement dans les régions du centre Est et du Sud-Est. La Figure 27 révèle également que le retour volontaire favorise l'investissement, contrairement au retour contraint. En outre, à mesure que le nombre de visites en Tunisie augmente (3 visites et plus), la probabilité d'investir augmente également.

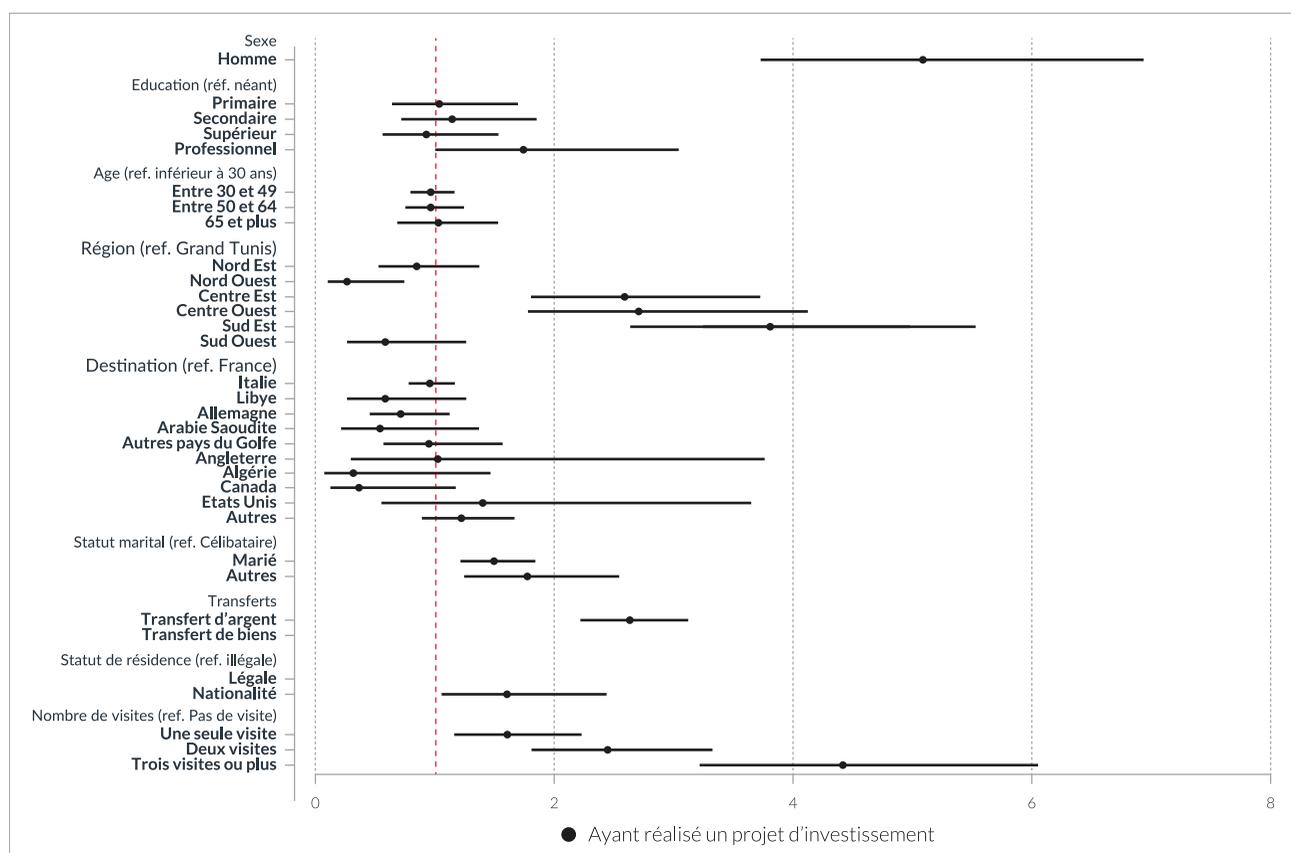


Figure 28 : Déterminants de l'investissement chez les migrants actuels

► La Figure 28 est une reproduction de la Figure 27 spécifiquement pour les migrants actuels. Etant donné que les migrants actuels n'ont pas encore terminé leur expérience migratoire, nous avons utilisé le pays d'accueil et le statut de résidence actuelle comme substituts aux variables de durée et de type de retour. La Figure 28 montre que les transferts de fonds et de biens ainsi que le nombre de visites réalisées sont tous positivement corrélés à l'investissement.

## Les démarches administratives complexes freinent l'investissement

L'attractivité de la Tunisie pour les investisseurs étrangers et nationaux dépend de plusieurs facteurs tels que la taille du marché, la situation géographique, et surtout le soutien apporté par les politiques publiques et les institutions à la création d'un climat d'investissement cohérent et prévisible (référencés). Les obstacles informels ou institutionnels tels que les démarches administratives lourdes et complexes et la corruption sont des réels obstacles à l'investissement.

Ces obstacles faussent la concurrence tant entre les investisseurs étrangers et nationaux qu'entre les entreprises nationales (OCDE 2021a, Diwan et al. 2015, Rijkers et al. 2017). Un environnement plus respectueux de la concurrence permettrait une meilleure allocation des ressources au profit des entreprises les plus productives et permettrait à de nouveaux acteurs d'insuffler des idées et d'innover (OCDE 2021a).

- Selon Amara et al. (2023), en se basant sur les données de l'enquête auprès des entreprises de la Banque Mondiale (Entreprise Surveys - ES), il est démontré qu'en 2019, 39% des entreprises Tunisiennes considèrent que l'accès au financement était la principale contrainte pour leurs activités ; En revanche, 15% de ces entreprises considéraient que la corruption était leur principale préoccupation (Figure 29).

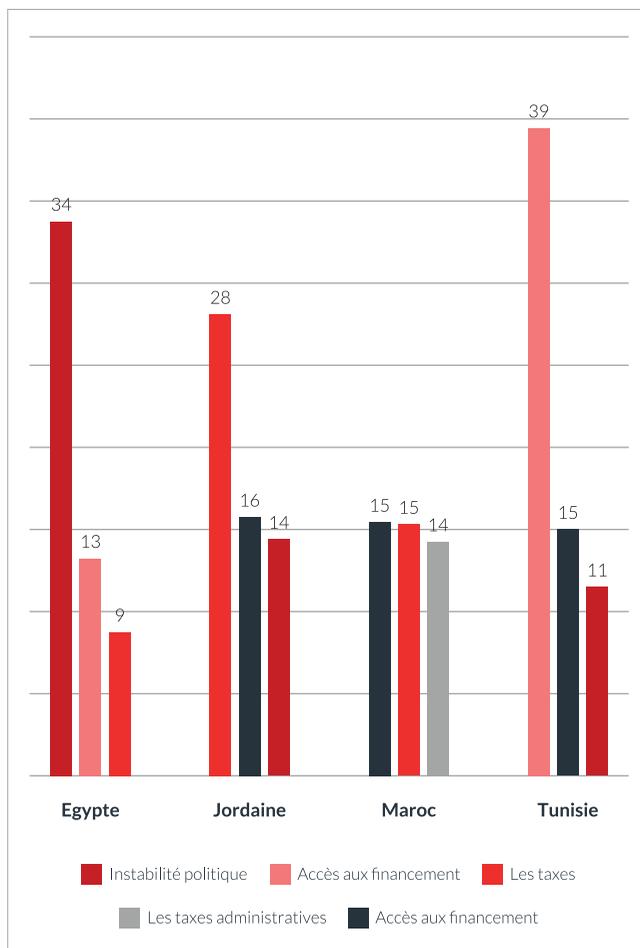


Figure 29 : Les trois principaux obstacles aux activités des entreprises (2019)  
Source : Amara et al. (2023)

	Migrants de retour						Migrants actuels		
	Investisseurs			Qui désirent investir			Investisseur		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Capital insuffisant	59,46	34,97	58,20	88,70	72,57	87,00	35,89	18,79	34,84
Faiblesse de l'aide au financement et absence d'incitations fiscales	25,87	17,84	25,46	13,51	21,68	14,37	26,19	24,58	26,09
Démarches administratives complexes	53,90	39,21	53,14	29,70	47,08	31,53	70,03	74,71	70,32
Absence des conditions concurrentielles	06,74	01,96	06,49	02,26	03,68	02,41	07,65	02,25	07,32
Difficulté de commercialisation et faible demande	11,45	18,84	11,83	03,21	04,21	03,32	08,46	07,24	08,38
Corruption et népotisme	11,83	10,35	11,76	04,89	05,41	04,95	27,60	12,82	26,70
Manque d'expérience et de formation	05,89	10,84	06,15	03,41	04,90	03,57	06,68	03,24	06,47
Manque de la main-d'œuvre qualifiée	08,49	05,64	08,35	03,43	02,49	03,33	09,77	00,86	09,23
manque d'orientation et de sensibilisation	11,32	17,15	11,62	02,82	03,88	02,93	15,48	04,55	14,82
Pandémie du covid 19	05,86	06,43	05,89	02,42	08,94	03,11			

**Note :** Les questions sont à choix multiple, donc la somme des pourcentages peut dépasser les 100%. L'investissement dans l'immobilier intègre l'acquisition d'une propriété existante (un appartement, une maison, un immeuble commercial) soit pour la louer pour générer des revenus réguliers, ou la vendre par la suite à un prix supérieur pour réaliser des bénéfices. L'investissement dans la construction intègre la création de nouvelles propriétés (résidentielles ou commerciales), y compris l'achat d'un terrain et la gestion de tout le processus de construction.

Tableau 24 : Les obstacles à l'investissement

Les migrants investisseurs de retour en Tunisie ne sont pas à l'abri des obstacles mentionnés précédemment. Le Tableau 24 révèle que **58,2%** des migrants de retour ayant créé des projets d'investissement en Tunisie ont rencontré des problèmes de financement, notamment un capital insuffisant. De plus, **25,5%** des migrants de retour ont indiqué que les aides financières étaient faibles et les incitations fiscales étaient absentes. L'insuffisance des ressources financières est identifiée comme la principale source de retard pour les migrants de retour ayant l'intention d'investir. En effet, **88%** des migrants de retour ont souligné que leurs ressources financières disponibles sont insuffisantes pour concrétiser leurs projets d'investissement.

Plus de la moitié (**53,1%**) des investisseurs de retour considèrent que les démarches administratives sont très complexes et ils sont généralement non satisfaits des services fournis par l'administration tunisienne. Près de **12%** des investisseurs de retour ont rencontré des problèmes liés à la commercialisation de leurs produits, à la corruption et au manque d'orientation et de sensibilisation. Ces obstacles, sauf la corruption, sont beaucoup plus présents pour les femmes de retour.

Pour plus de **70%** de la diaspora, les démarches administratives complexes constituent le principal obstacle à l'investissement. En général, les émigrés sont moins disponibles que les migrants de retour pour gérer leurs projets en Tunisie. Afin de pouvoir gérer leurs projets d'investissement à distance ou pendant leurs séjours en Tunisie, notamment pendant les vacances, les émigrés considèrent essentiel d'avoir accès à une administration rapide et flexible, ainsi qu'à des procédures simplifiées. Le deuxième obstacle auquel la diaspora tunisienne est confrontée est l'accès au financement : **35%** des migrants actuels ont rencontré des difficultés de financement, et **26%** ont signalé des limitations en termes d'aides financières et d'incitations fiscales.

Les migrants actuels qui ont investi en Tunisie sont plus touchés par la corruption que les migrants investisseurs de retour (**27%** contre **12%**). Cet écart peut être expliqué par le fait que les migrants actuels sont en mesure de comparer deux climats d'investissement différents : l'environnement d'investissement de leur pays de résidence actuel, généralement plus cohérent et prévisible, et celui de la Tunisie.

La Tunisie fait face à plusieurs défis majeurs pour remédier aux obstacles à l'investissement, tels que l'accès au financement, la modernisation de l'administration et la lutte contre la corruption. Pour y faire face, le gouvernement tunisien a engagé un long processus de réformes structurelles depuis 2012, en réponse aux recommandations des institutions financières internationales. L'objectif était de mettre en place une politique d'investissement claire et de surmonter les lacunes en matière de gouvernance et d'accompagnement des investisseurs étrangers et nationaux. La nouvelle loi de 2016<sup>20</sup>, issue de ces réformes, a introduit de nouvelles procédures pour renforcer le dispositif institutionnel de l'investissement en Tunisie. Cela inclut la création d'un conseil supérieur pour l'investissement, de l'instance tunisienne d'investissement, et du fonds tunisien pour l'investissement<sup>21</sup>. Ces mesures ont été prises dans le but d'améliorer l'environnement des affaires et de faciliter les investissements en Tunisie.

Outre les avantages octroyés aux investisseurs directs étrangers, des mesures spécifiques ont été envisagées pour les migrants de retour en Tunisie, ainsi que pour encourager la contribution de la diaspora au développement du pays. Des programmes de réinsertion professionnelle ont été instaurés pour soutenir les migrants de retour dans leur recherche d'emploi en Tunisie, en leur fournissant des services de conseil, des formations professionnelles et des aides à la création d'entreprises. L'office des tunisiens à l'étranger assure également un accompagnement spécifique aux migrants de retour qui ont l'intention d'investir en Tunisie. Il les informe sur les avantages fiscaux et financiers relatifs à l'investissement ou à la réinsertion en Tunisie<sup>22</sup>.

20: L'ancien code des incitations aux investissements de 1993 a réussi à stimuler le développement du secteur privé pendant plusieurs années. Au fil des années, son efficacité a décliné, notamment en raison de multiples révisions parfois motivées par des agendas politiques ou de recherche de rente qui l'ont rendu extrêmement complexe avec pas moins de 155 décrets d'application.

21: <http://www.mdici.gov.tn/cadre-institutionnel/>.

22: Voir l'OTE pour plus de détails sur les avantages accordés aux migrants de retour et aux Tunisiens résidant à l'étranger (<https://ote.nat.tn/investir-en-tunisie/>).

## 4. RÉINTÉGRATION

En suivant les conseils pratiques de l'OIM sur la conception, la mise en oeuvre et le suivi de l'aide à la réintégration, nous avons développé dans cette section un indice de réintégration multidimensionnelle (Multidimensionnel Reintegration Index - MRI) spécifiquement conçu pour évaluer le niveau de réintégration des migrants de retour tunisiens. La méthodologie utilisée pour l'indice MRI s'appuie sur la boîte à outils de mesure de l'intégration multidimensionnelle développée par l'OIM en partenariat avec l'Immigration Policy Lab<sup>23</sup> (IOM 2023), ainsi que sur la méthodologie de l'indice de la pauvreté multidimensionnelle (Multidimensionnel Poverty Index MPI) développée par l'Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) (voir Alkire et al. 2020 pour l'indice MPI).

Le MRI est un indice synthétique qui tient compte de trois dimensions essentielles retenues par l'OIM : économique, sociale et psychologique (voir l'annexe 3 pour plus de détails sur la construction de cet indice).

Chaque dimension est formée par un ensemble d'indicateurs :

Trois indicateurs pour la dimension économique,  
Trois indicateurs pour la dimension sociale  
Six indicateurs pour la dimension psychologique.

Certes, la liste des indicateurs n'est pas exhaustive, mais elle présente les principaux indicateurs pouvant être nécessaires à un projet de réintégration<sup>24</sup>. L'indice MRI est compris entre 0 (échec total de réintégration) et 1 (réintégration dans tous les indicateurs).

	Moyenne	Min	Max
<b>Réintégration économique</b>			
-Avoir un emploi	0,501	0	1
-Situation professionnelle actuelle est meilleure ou sans changement	0,276	0	1
-Avoir un compte bancaire ou postal	0,593	0	1
<b>Réintégration sociale</b>			
-Ne pas avoir l'intention de remigrer	0,636	0	1
-Expérience migratoire très positive ou positive	0,696	0	1
-Ne pas avoir de difficultés en Tunisie	0,693	0	1
<b>Réintégration psychologique</b>			
-Traité avec respect	0,918	0	1
-Ne pas subi un comportement discriminatoire dans les lieux publics	0,902	0	1
-Se sentir intelligent	0,945	0	1
-Avoir le sentiment que les gens n'ont pas peur de vous	0,972	0	1
-Le retour en Tunisie est volontaire	0,481	0	1
-Éprouver un sentiment d'égalité avec les autres	0,933	0	1
<b>Réintégration économique</b>	0,457	0	1
<b>Réintégration sociale</b>	0,675	0	1
<b>Réintégration psychologique</b>	0,859	0	1
<b>Réintégration multidimensionnelle</b>	0,664	0,111	1

**Note :** Le type de retour (volontaire vs. contraint) est classé parmi les indicateurs de la dimension psychologique, car ceux dont la migration a été interrompue peuvent développer des angoisses psychologiques (voir Hall 2020 pour plus de détails sur l'importance de cette dimension psychologique dans le processus de réintégration).

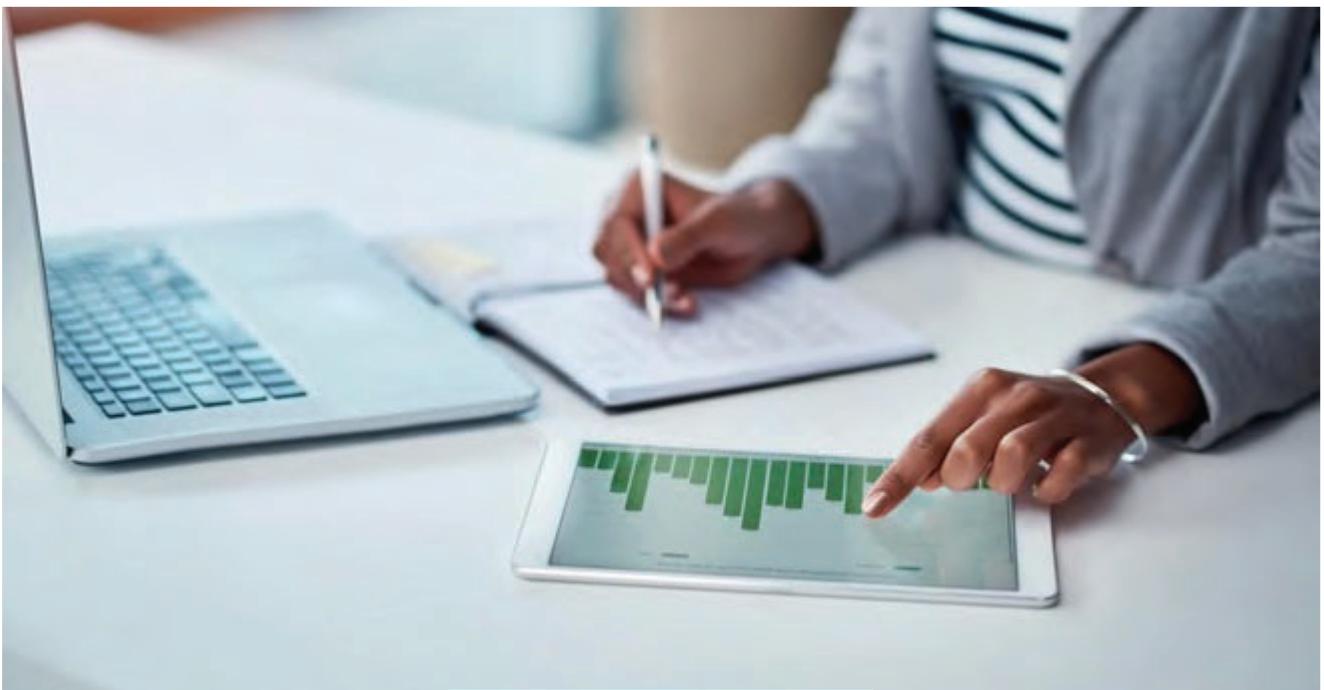
Tableau 25 : Réintégration multidimensionnelle et ses dimensions

23: L'OIM, en partenariat avec l'Immigration Policy Lab de l'ETH Zurich, a mis au point une approche multidimensionnelle pour mesurer les résultats de l'intégration des migrants et les documents d'accompagnement.

24: Les orientations pratiques de l'OIM (OIM 2019) pour la conception, la mise en oeuvre et le suivi de l'aide à la réintégration peuvent servir de base pour améliorer le questionnaire de l'enquête Tunisia-HIMS. L'objectif serait d'introduire davantage d'indicateurs afin d'enrichir les différentes dimensions de l'indice de réintégration multidimensionnelle. Il est également essentiel d'ajouter quelques questions sur l'accès des migrants de retour aux services de base, ce qui permettrait de les intégrer dans la dimension sociale.

Le Tableau 25 fournit des statistiques descriptives du MRI, ainsi que ses dimensions (économique, sociale et psychologique) et ses indicateurs. Plus de la moitié des migrants de retour âgés de 15 à 64 ans occupent actuellement un emploi. De plus, 27,6% des migrants estiment que leur situation professionnelle actuelle est meilleure ou identique à celle qu'ils avaient avant leur retour en Tunisie. En ce qui concerne l'accès à des services financiers de base, les statistiques montrent que près de 60% des migrants de retour en âge de travailler ont un compte bancaire ou postal, comparé à seulement 44% des non-migrants. L'indicateur « avoir un compte bancaire ou postal » est utilisé pour évaluer le degré de l'inclusion financière des migrants de retour. L'accès à un tel service financier de base peut faciliter la mobilisation des ressources des migrants dans des circuits formels. Cela encourage également les migrants à investir de manière sécurisée et transparente dans leur pays d'origine, en leur offrant des opportunités d'accès aux crédits, d'investissement, de placements et d'épargne.

- La moyenne pondérée de ces trois indicateurs formant la dimension économique du MRI est égale à 0,457. Autrement, près de la moitié des migrants de retour ont réussi leur intégration économique. En ce qui concerne les deux autres dimensions de l'IMR, les statistiques de la partie inférieure du Tableau 25 montrent clairement que la majorité des migrants de retour sont socialement et psychologiquement réintégrés, avec des pourcentages respectifs de 67,5% et 85,9%. La moyenne pondérée des trois dimensions, qui représente l'indice IMR, indique que plus des deux tiers des migrants âgés de 15 à 64 ans, soit 66,4%, ont réussi leur réintégration multidimensionnelle après leur retour en Tunisie.



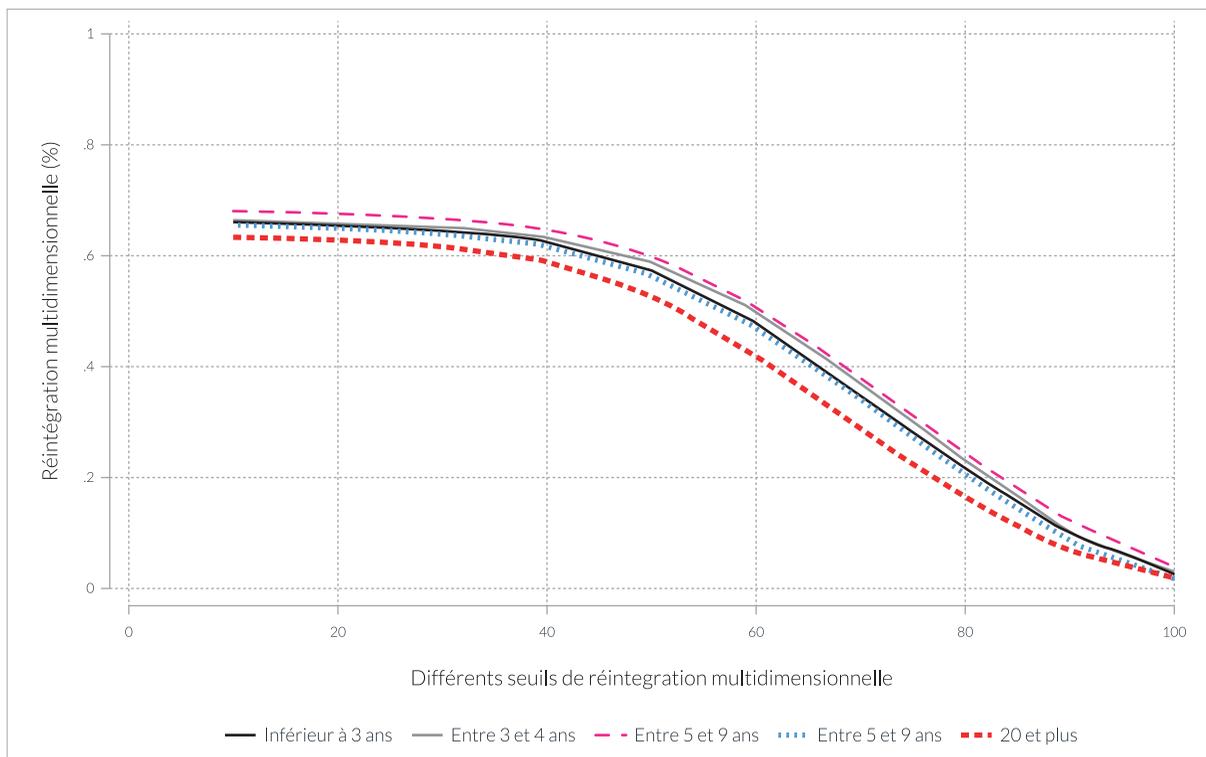


Figure 30 : Plus l'expérience migratoire s'étale plus la réintégration devient difficile

La littérature autour de la réintégration met en évidence que ce qui se produit après le retour ne peut être dissocié des expériences de migration et de retour antérieures (Hall 2020). Afin d'explorer cette relation pour le cas de la Tunisie, nous avons examiné la répartition de l'indice de réintégration multidimensionnelle en fonction de la durée de l'expérience migratoire à l'étranger pour différents seuils (voir Figure 30). La Figure 30 montre que plus de **60%** des migrants de retour ont réussi à se réintégrer dans au moins **40%** des indicateurs pris en compte. Cependant, lorsque les seuils sont fixés à des valeurs supérieures à **40%**, la proportion des migrants de retour parvenant à se réintégrer diminue. Par exemple, la proportion des migrants de retour qui n'ont pas eu de difficultés de réintégration dans **80%** des indicateurs ou plus, ne dépasse pas **20%** en moyenne.

- Les courbes présentées dans la Figure 30 révèlent que, quel que soit le seuil, les migrants ayant passé plus de 20 ans à l'étranger ont rencontré davantage de difficultés lors de leur réintégration par rapport aux autres migrants. La Figure 30 montre également que la durée optimale pour une réintégration réussie se situe entre 5 et 9 ans. Il est aussi intéressant de noter qu'une expérience migratoire de courte durée (inférieure à 3 ans) diminue la probabilité d'une réintégration plus favorable. Comme nous l'avons démontré précédemment, une courte durée est souvent associée à un retour contraint qui empêche les migrants de réaliser leurs objectifs initiaux. Cette situation explique les difficultés qu'ils rencontrent lors de leur processus de réintégration.

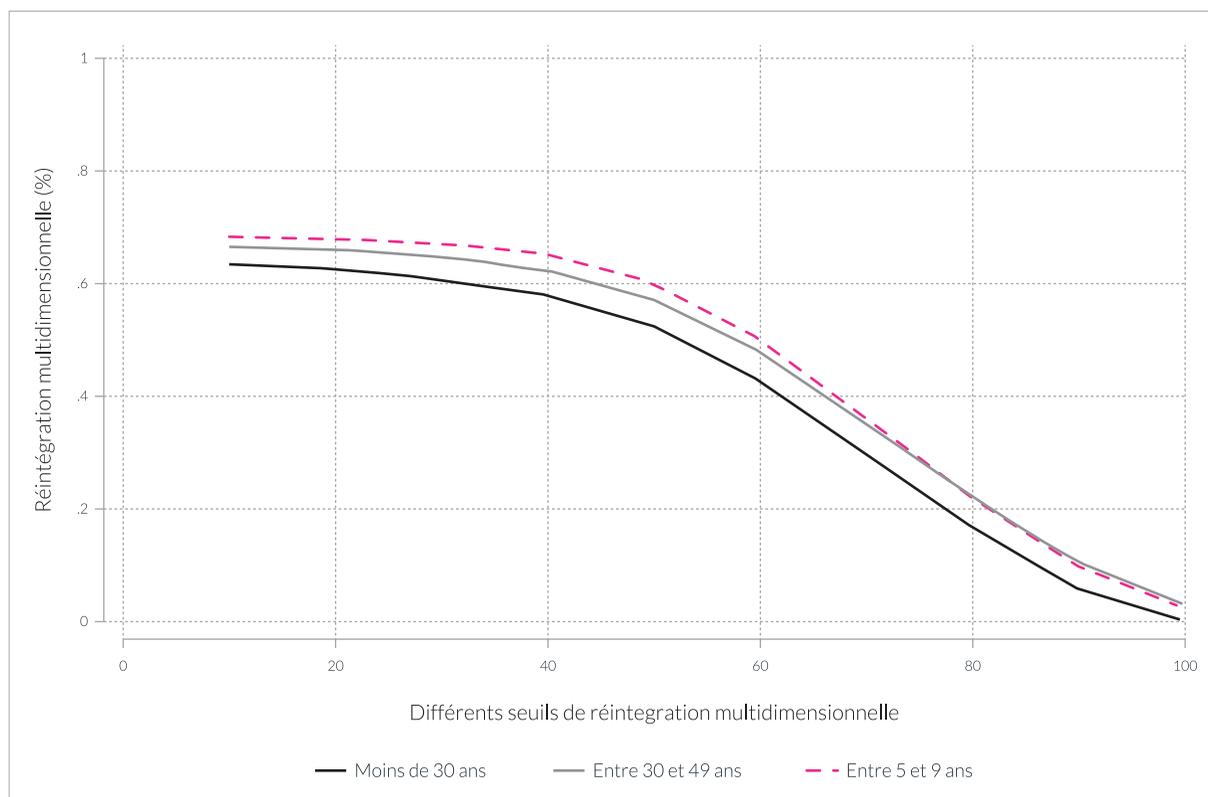


Figure 31 : Les migrants de retour les plus âgés s'intègrent plus facilement que les jeunes

La Figure 31 montre que les jeunes de moins de **30 ans** rencontrent des difficultés de réintégration plus importantes après leur retour en Tunisie, tandis que la tranche d'âge de **50 à 64 ans** semble être plus réintégrée. Cet écart peut s'expliquer par plusieurs facteurs, tels que le manque d'expérience professionnelle et de compétences chez les jeunes, ainsi que leurs réseaux professionnels limités. En revanche, les migrants de retour âgés de **50 à 64 ans** bénéficient souvent d'une expérience professionnelle plus solide, de réseaux établis et d'une stabilité financière, ce qui facilite leur réintégration multidimensionnelle. Bien que le gap entre les tranches d'âge de **30-49 ans** et **50-64 ans** diminue pour des seuils élevés (à partir de 60%), la réintégration des migrants de retour âgés de **30 ans** et plus demeure néanmoins supérieure à celle des jeunes migrants de retour. Ces résultats soulignent la nécessité d'accorder une attention particulière aux jeunes lors de leur retour en Tunisie afin de leur fournir un soutien adéquat et de favoriser leur réintégration économique, sociale et psychologique.

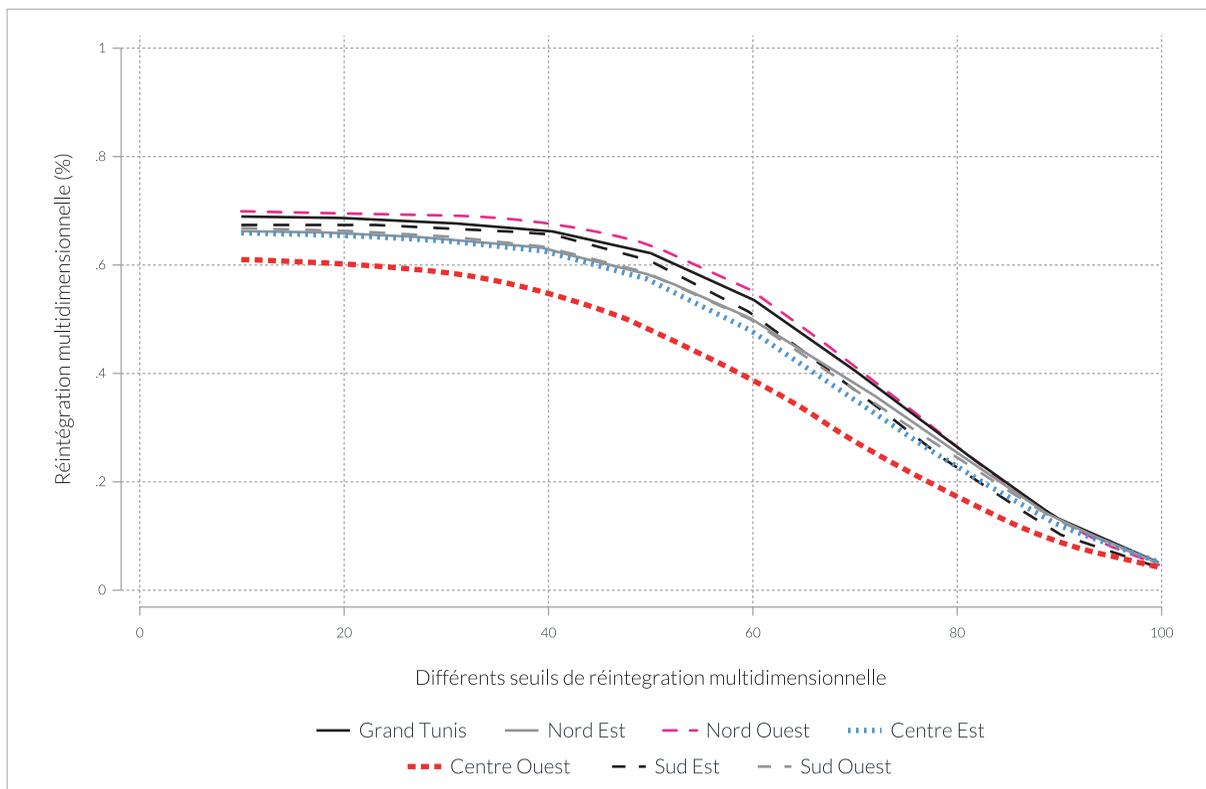


Figure 32 : Les migrants de retour au centre ouest trouvent plus de difficultés à se réintégrer

Les courbes de la Figure 32 révèlent des disparités significatives dans la réintégration multidimensionnelle des migrants de retour en fonction de leur région de résidence actuelle en Tunisie. Les résultats indiquent clairement que les migrants de retour installés dans la région du centre ouest, considérée comme étant la région la plus défavorisée du pays, font face à des difficultés plus importantes lors de leur réintégration par rapport aux autres régions. Par exemple, lorsque l'on considère un seuil de réintégration de 10%, seulement 60% des migrants de retour de la région du centre ouest parviennent à se réintégrer, tandis que ce chiffre s'élève à 70% pour la région du grand Tunis, soit un écart de 10 points de pourcentage entre les deux régions. Ces résultats soulignent les défis spécifiques auxquels sont confrontés les migrants de retour dans la région du centre ouest, ainsi que la nécessité de mettre en place des mesures ciblées visant à améliorer leur réintégration et à réduire les inégalités entre les régions.

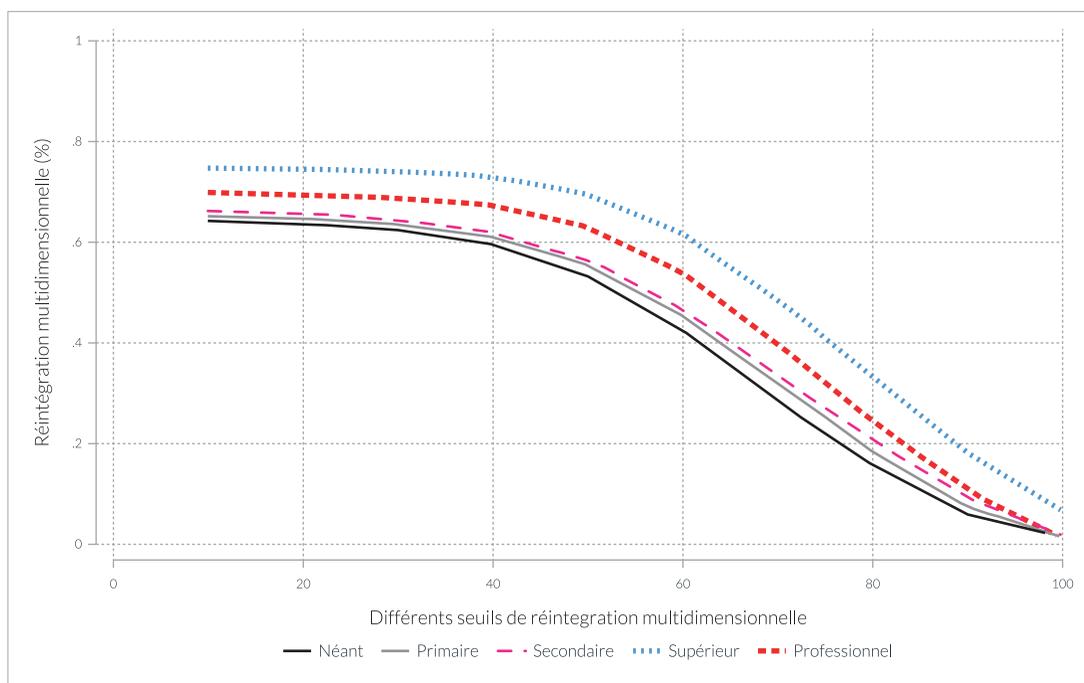


Figure 33 : Les migrants de retour les plus éduqués ont moins de difficultés à se réintégrer

Il a été constaté que les migrants de retour les plus éduqués bénéficient d'une réintégration plus aisée par rapport à ceux ayant un niveau d'éducation plus faible (Figure 33). L'écart entre ces deux groupes se creuse davantage lorsque l'on considère des seuils de réintégration allant de 40% à 70%. Cela suggère que l'éducation joue un rôle crucial dans la réussite de la réintégration multidimensionnelle des migrants de retour, avec des avantages plus prononcés pour les individus ayant atteint un niveau élevé d'éducation.

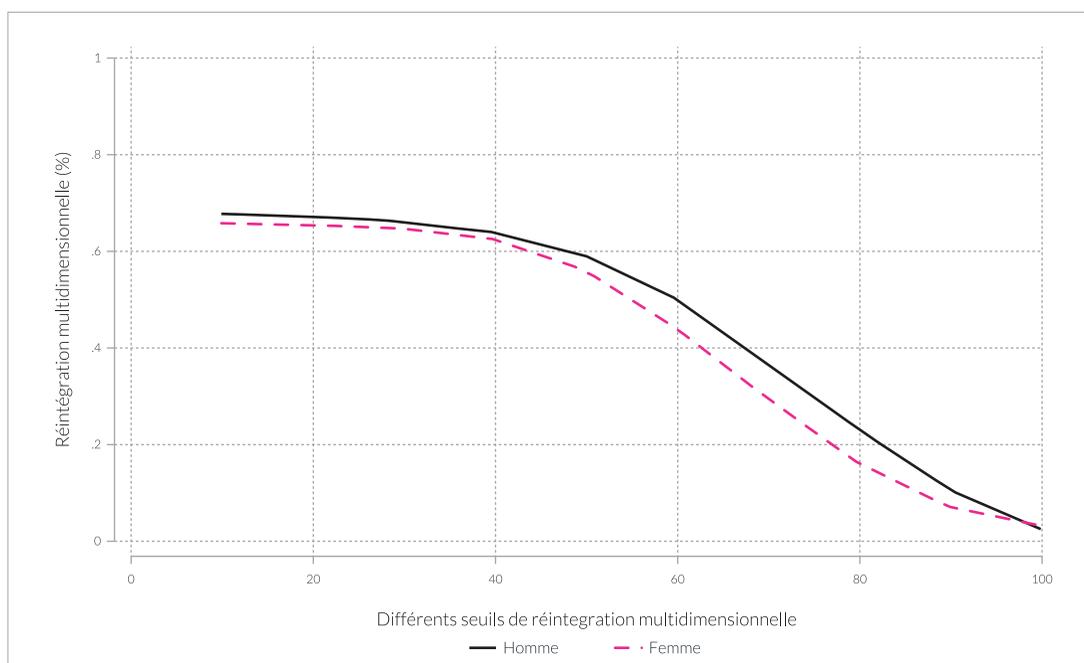


Figure 34 : Les hommes de retour ont connu une réintégration plus réussie que les femmes

Les hommes ont tendance à se réintégrer plus facilement que les femmes, en particulier lorsque l'on considère des seuils plus élevés de réintégration, situés entre 40% et 90% (Figure 34).

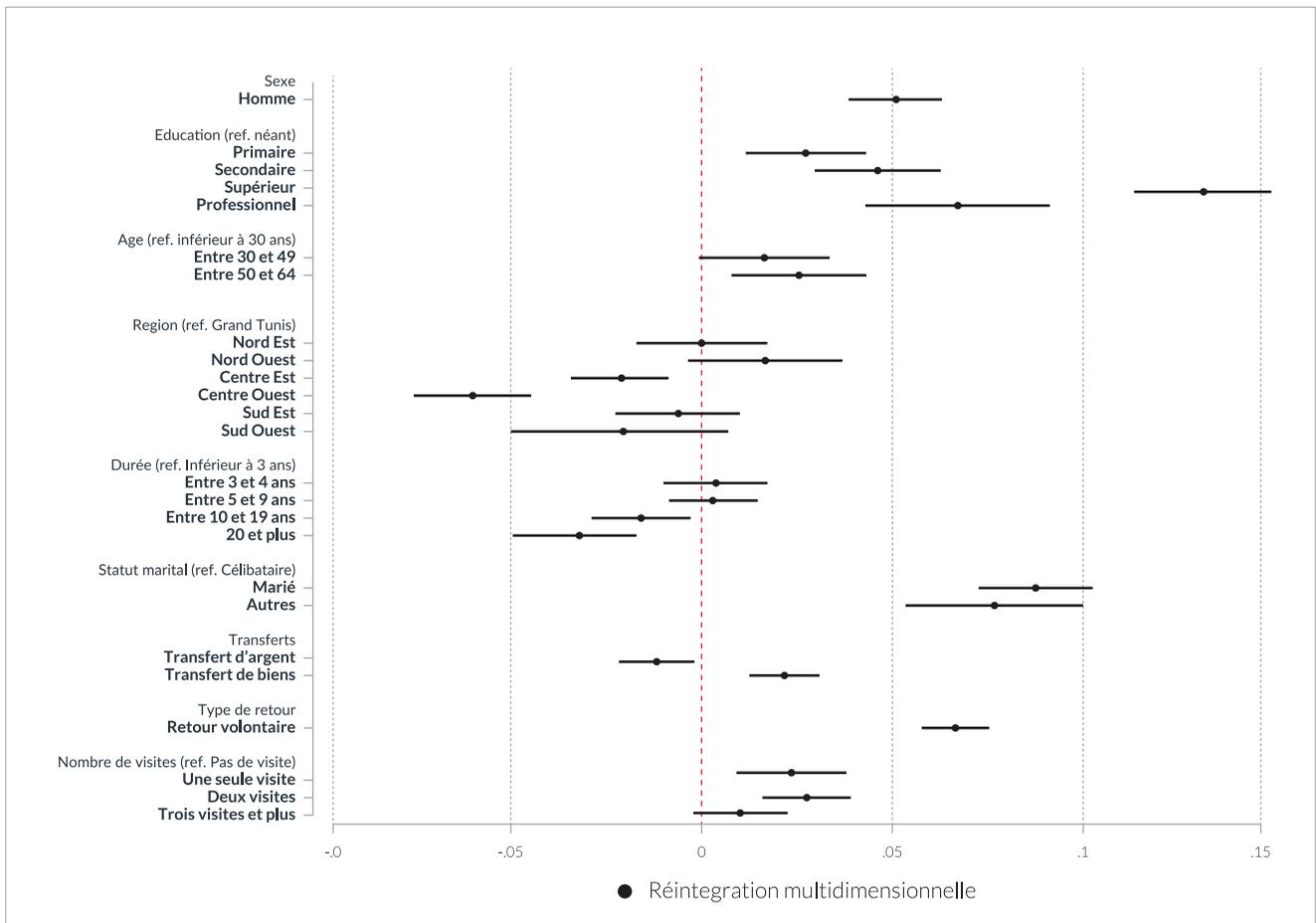


Figure 35 : Effet des caractéristiques individuelles sur la réintégration multidimensionnelle

Les résultats de la régression logistique de l'indice de réintégration multidimensionnelle mettent en évidence plusieurs tendances significatives (Figure 35). Les individus plus âgés, mariés et de sexe masculin ont tendance à mieux s'intégrer que les jeunes, les célibataires ou les femmes. De plus, un niveau d'éducation plus élevé est associé à une meilleure réintégration par rapport aux migrants de retour les moins éduqués. Cependant, une durée de séjour à l'étranger plus longue rend la réintégration plus difficile. Les migrants de retour volontaire ayant des visites préalables en Tunisie, montrent également une meilleure intégration que ceux qui sont rentrés de manière contrainte. Ces résultats soulignent l'importance de tenir compte de l'âge, de l'état matrimonial, du sexe, de l'éducation, de la durée de séjour lors de la mise en place de mesures de réintégration pour les migrants de retour en Tunisie.

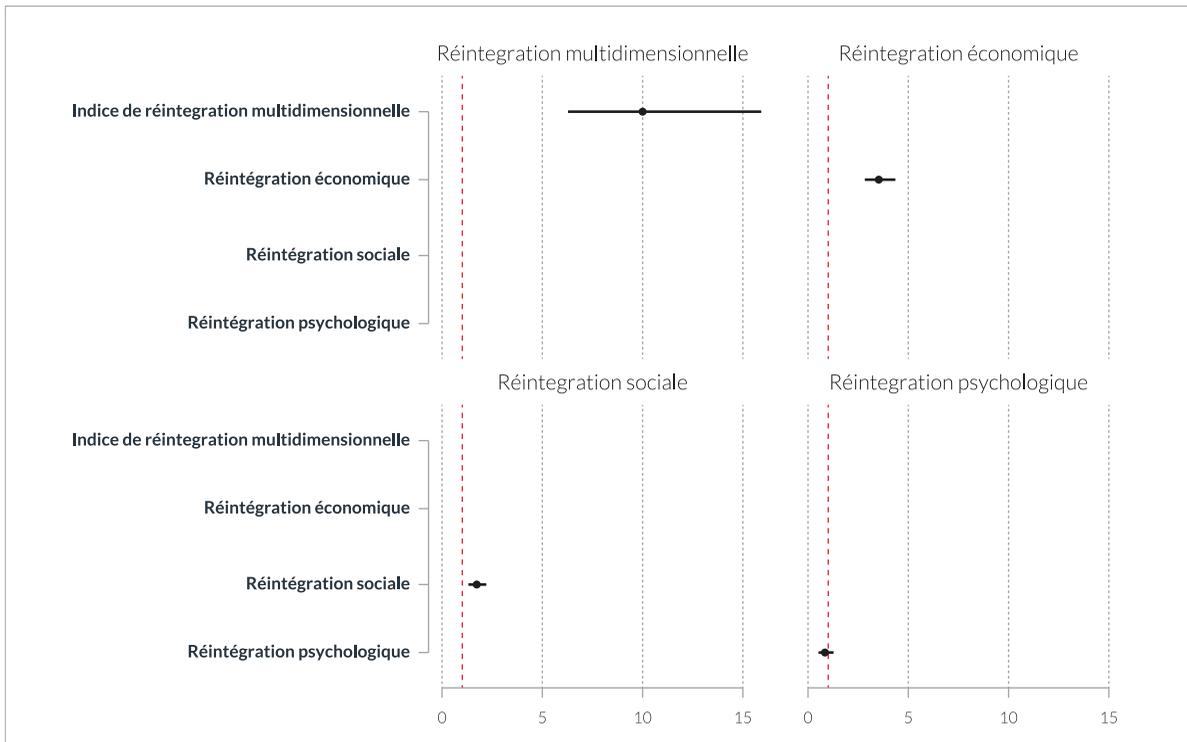


Figure 36 : La réintégration encourage l'investissement

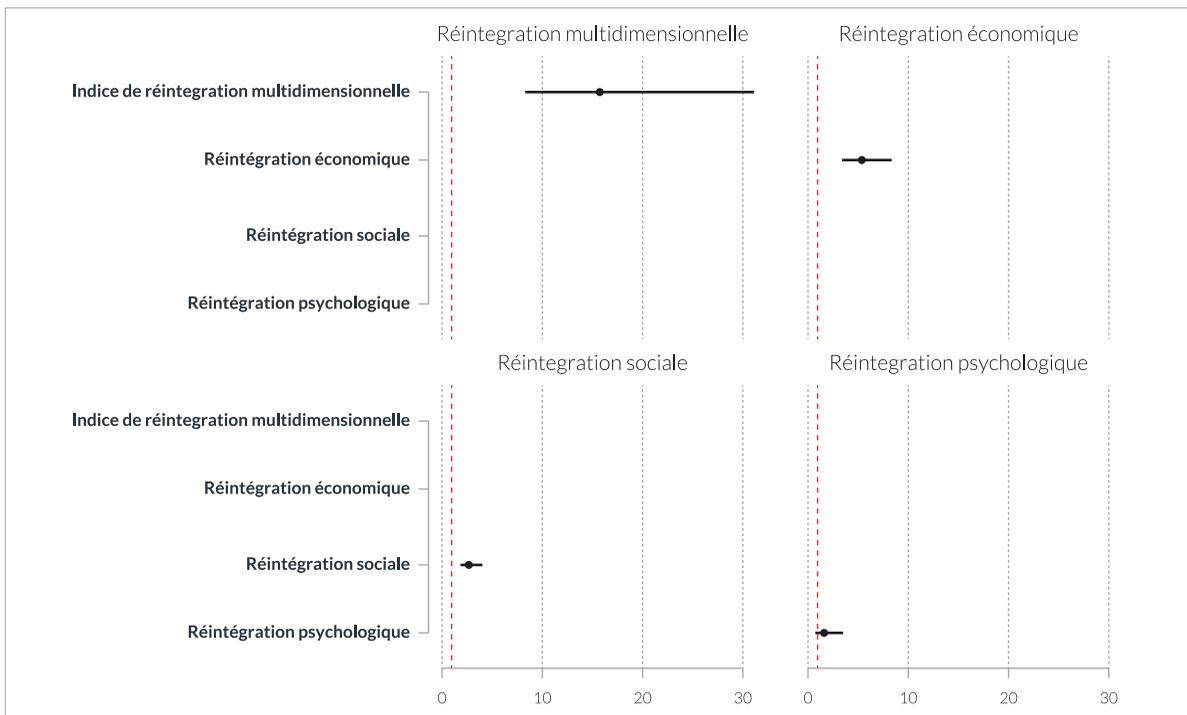


Figure 37 : La réintégration stimule l'entrepreneuriat

## 5. RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉTUDE QUANTITATIVE

Compte tenu des résultats trouvés dans le cadre de l'étude quantitative, nous présentons les recommandations suivantes.

### Recommandations pour l'amélioration de l'enquête Tunisia-HIMS

- L'enquête Tunisia-HIMS est une source statistique cruciale qui comble un important déficit informationnel concernant les migrations internationales impliquant la Tunisie. Bien que les taux de réponse aux questions qualitatives soient très satisfaisants, il est malheureusement constaté que les réponses aux questions quantitatives, notamment celles portant sur les volumes des transferts d'argent vers la Tunisie ou sur les montants investis, sont trop faibles, voire nuls. Afin d'obtenir davantage d'informations, il serait pertinent de reformuler ces questions en utilisant par exemple une approche semi-structurée, plutôt que de demander un chiffre précis. Par exemple, proposer des plages de valeurs ou des échelles pour permettre aux répondants d'exprimer leur réponse de manière plus nuancée.
- La question de la durabilité des projets d'investissement réalisés par les migrants de retour est importante et forme un élément clé dans la relation migration-développement ainsi que pour le processus de réintégration. Il serait pertinent d'incorporer dans l'enquête des questions visant à identifier, analyser et évaluer l'impact prévu d'un projet d'investissement sur l'emploi, tant en ce qui concerne la quantité que la qualité des postes créés. A titre d'exemple, on pourrait inclure des questions portant sur le nombre d'emplois qualifiés et non qualifiés, la représentativité des femmes dans ces emplois, le taux d'emploi avec ou sans contrat, etc.
- Il serait aussi bénéfique d'intégrer des questions sur le bien-être dans les questionnaires destinés aux migrants de retour ainsi qu'aux non-migrants. Ces questions pourraient servir à évaluer la réintégration sociale des migrants de retour et à la comparer à celle des non-migrants. En incluant des éléments liés au bien-être, on pourrait obtenir des informations précieuses sur l'adaptation des migrants à leur environnement d'origine et sur d'éventuels besoins de soutien supplémentaire pour faciliter leur réintégration.

## **Recommandations pour une meilleure contribution des migrants au développement économique et social**

- Les résultats basés sur les données de l'enquête Tunisia-HIMS ont montré que les transferts de fonds et de biens jouent un rôle crucial dans le développement entrepreneurial et peuvent favoriser l'activité économique. Les coûts de transferts d'argent vers la Tunisie restent relativement élevés par rapport à la moyenne internationale. Il est important de mettre en œuvre des services financiers performants destinés à la diaspora tunisienne pour les inciter davantage à envoyer de l'argent chez eux, ce qui stimulerait les investissements dans l'éducation, la santé, et la création des projets.
- Il est aussi important de simplifier les procédures d'ouverture de compte bancaire ou postal pour les ménages de la diaspora tunisienne. Réduire par exemple, les exigences documentaires excessives et les formalités administratives complexes, tout en maintenant des normes de diligence raisonnable pour prévenir les activités illicites. Il est aussi intéressant d'organiser des campagnes de sensibilisation ciblées pour informer la diaspora sur les avantages de l'utilisation du circuit formel pour les transferts d'argent.
- Le gouvernement et les institutions financières devraient travailler ensemble pour simplifier et faciliter davantage les formalités administratives pour les investisseurs migrants de retour et mettre en place des programmes de financement spécifiques destinés aux migrants de retour et migrants actuels qui souhaitent investir dans des projets entrepreneuriaux en Tunisie.
- Les résultats montrent que la réintégration des migrants de retour revêt une dimension multidimensionnelle. Celle-ci doit englober les trois aspects économique, sociale et psychologique. Une réintégration fructueuse favorise l'investissement et impulse l'esprit d'entreprise. Par conséquent, il est impératif de garantir une réintégration qui intègre ces multiples dimensions pour permettre aux migrants de retour de contribuer au progrès économique et social du pays.

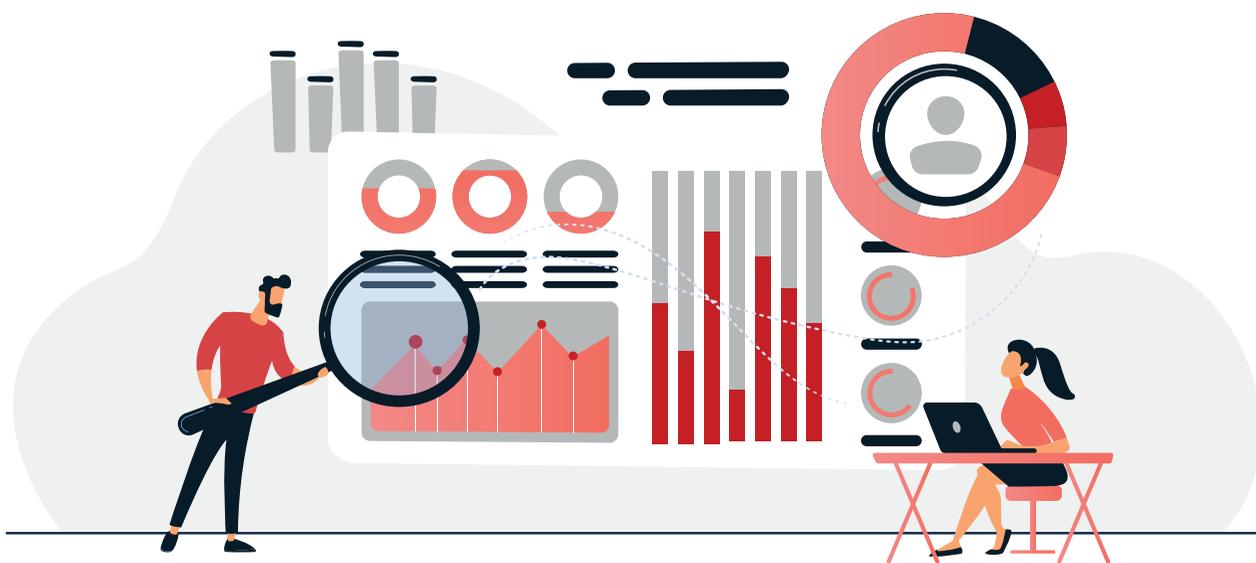


## VI- ANALYSE QUALITATIVE : RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

À la lumière de l'approche méthodologique explicitée dans la section III.1, la présentation et l'analyse des résultats de l'analyse qualitative chemineront en deux étapes. Dans un premier temps, il est question de procéder à une description quantitative du corpus, avant de le soumettre à l'interprétation thématique, dans un second temps. Le collationnement des résultats de deux approches se concrétisera dans les réponses aux questions de recherche.

### 1. DESCRIPTION QUANTITATIVE DU CORPUS

La description qualitative du corpus examinera tour à tour sa distribution lexicale, sa structure sémantique latente et son spectre émotionnel. L'examen de la distribution lexicale et de la structure latente du corpus permettra de voir dans quelle mesure les entretiens qualitatifs ont couvert les questions de recherche, constituant par là même la pierre de touche de leur validité interne, alors que l'inspection du spectre émotionnel rendra compte de l'attitude des répondants à l'égard des phénomènes en question, dont la mobilisation des migrants tunisiens dans le développement de leur pays, de manière à anticiper les chances de réussite d'un tel dessein.





Le corpus recueilli comporte, à l'état brut, 2301 mots. Mais après avoir été élagué des mots vides, aux relents d'explétifs et dans la veine des parasites, il se réduit à **1732 vocables**, ce qui trahit une certaine richesse au regard du vocabulaire des profanes, attestant par là-même l'expertise des répondants. La Figure 38 ci-dessus en présente le nuage de mots qui en dévoile le relief et les interdépendances. Il en ressort que le corpus restitue la thématique charnière de l'étude, en ce sens qu'il y transparaît comme un récit narratif traitant de l'approche stratégique et de l'orientation politique propres à consolider les effets vertueux de la migration sur le développement économique de la Tunisie, notamment à travers la contribution de la diaspora à l'investissement et à l'essor du secteur de la santé. Ce faisant, il constitue un premier gage de la pertinence, si ce n'est de la validité de contenu, de l'étude vu qu'il témoigne de l'imprégnation des répondants des idées fondamentales qui la sous-tendent. En particulier, il suggère que la relation entre migration et développement est une problématique essentiellement politique. D'un autre côté, il trahit une incidence mineure du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur cette relation, et pour cause !

- En donnant à voir la distribution du vocabulaire prégnant du corpus, la Figure 39 souligne une certaine marginalisation de ce secteur, vu qu'aucune notion y afférente ne fait partie des termes les plus récurrents.

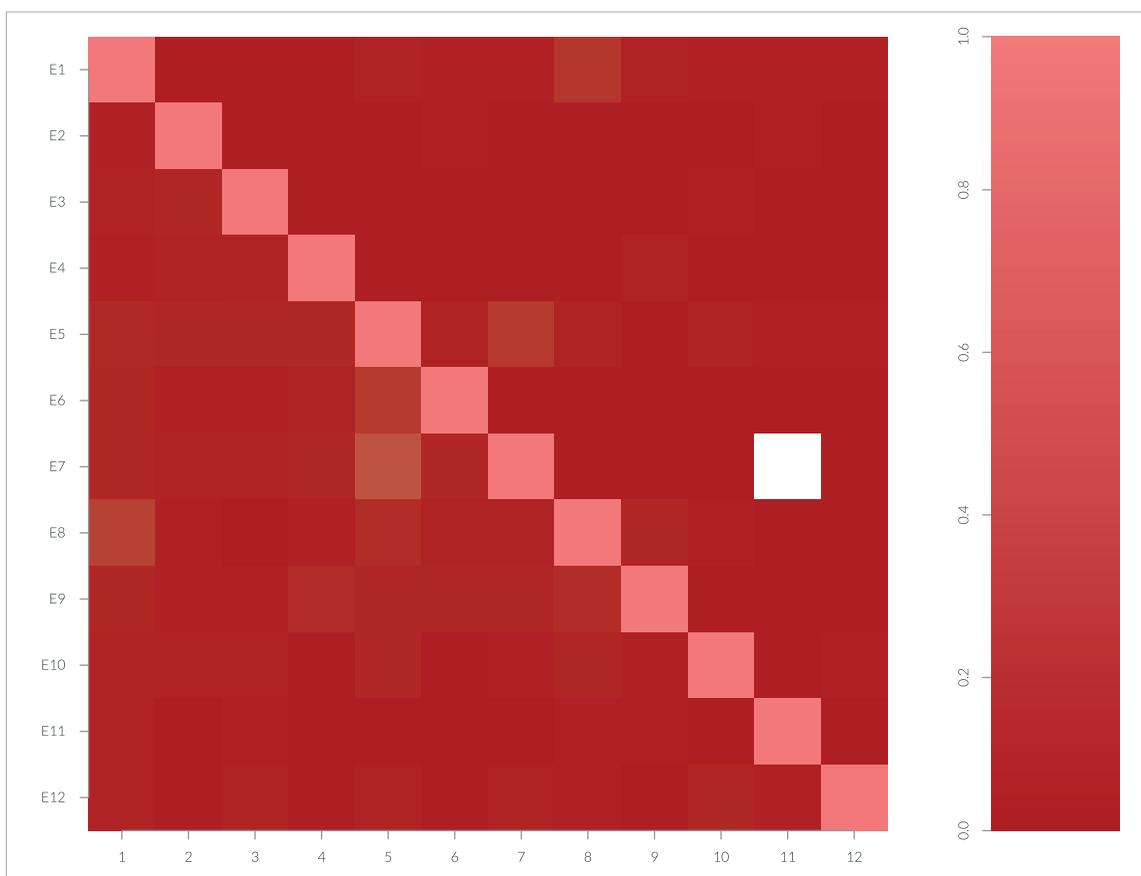


Figure 40 : Évaluation de la similarité manifeste des données des entretiens individuels

En outre, dans le but d'estimer la redondance de l'information au sein des entretiens individuels, la Figure 40 représente graphiquement les résultats de l'évaluation de la similarité des données qui en sont issues<sup>25</sup>. Dans cette figure, plus la nuance de la couleur tend vers le bleu vif, plus l'association est faible, alors que les nuances de jaune indiquent une association forte en crescendo. En exhibant des associations uniformément faibles, elle indique que les réponses recueillies lors des entretiens sont dissemblables, caractérisées par une forte variabilité. D'aucuns seraient tentés d'en conclure que la saturation est loin d'avoir été atteinte dans les entretiens et que la collecte des données a été avortée de façon prématurée, de sorte que l'accroissement de la taille de l'échantillon serait de rigueur. Il n'en reste pas moins que la faiblesse des associations entre les entretiens pourrait refléter la variabilité conséquente des habitus linguistiques des répondants plutôt que la divergence radicale de leurs idées et de leurs perceptions.

► En vue de comprendre les raisons de la dissemblance excessive des entretiens, la Figure 41 ci-dessous reproduit graphiquement les résultats de l'évaluation de leur similarité latente, dans la veine de la Figure 40. Par similarité latente il faut entendre la similarité sémantique, la similarité du contenu ou la récurrence des thèmes abordés. En vue de l'estimer, le corpus élagué a été soumis, à la faveur du module lsa de l'environnement logiciel R (Wild 2015), à une analyse sémantique latente<sup>26</sup> (ASL) pour mettre en exergue les dimensions latentes sous-jacentes au corpus<sup>27</sup>, spéculaires des thèmes récurrents et pierres de touche de la similarité du contenu des entretiens. En effet, l'association entre les entretiens est désormais appréciée dans l'espace formée par ces dimensions latentes<sup>28</sup>, c'est-à-dire en fonction de leur relation avec lesdites dimensions.

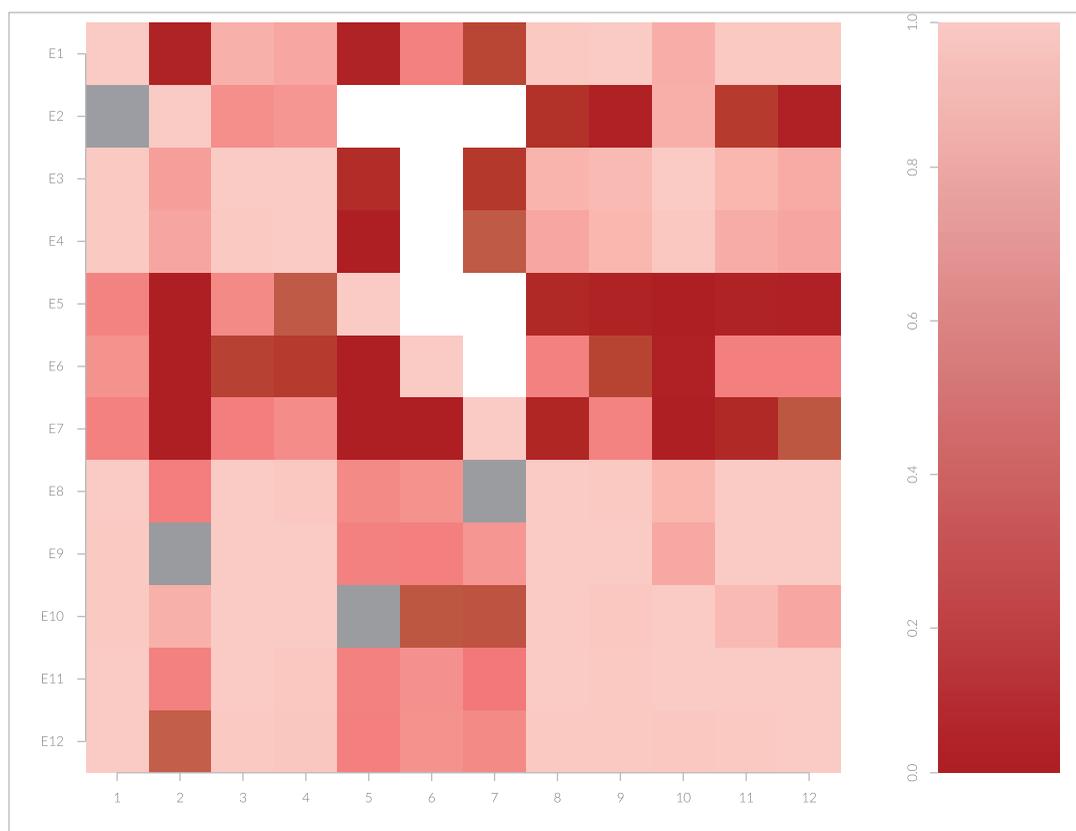


Figure 41 : Évaluation de la similarité latente des données des entretiens individuels

25: La similarité est soupesée à l'aune du coefficient de corrélation de Pearson (consignée à la portion triangulaire supérieure de l'image) et du cosinus (consignée à sa portion triangulaire inférieure). Le cosinus est plus propice à l'évaluation de l'information partagée entre deux vecteurs dès lors que les observations qu'ils recèlent sont de type chaîne de caractères et non pas numérique (Landauer, Foltz et Laham 1998).

Il en découle qu'après projection dans l'espace sémantique latent, l'association entre les entretiens croît ostensiblement, frôlant parfois l'isomorphie (Cohen 1988). Il appert en somme que l'étisie des associations des entretiens mises en exergue par l'analyse descriptive du corpus élagué est spécieuse, artéfact de la forme plutôt que symptôme du contenu, en cela qu'elle ne reflète pas tant la dislocation sémantique des essais que leur dissemblance tant morphologique que syntaxique. Ainsi, les entretiens sont parvenus à recueillir des informations assez récurrentes pour frôler la saturation sans pour autant succomber à la superfétation, ce qui apporte un autre gage de la validité interne de la recherche qualitative entreprise aux fins de cette étude. Comme ces résultats sont tributaires de la mobilisation de la structure latente du corpus, une investigation détaillée de cette structure semble de bon aloi.

## Structure latente du corpus

Dans le but de percer à jour les caractéristiques de la structure latente sous-jacente au corpus issus des entretiens, il a été soumis à une allocation latente de Dirichlet (LDA). Dans cette analyse, la décision cruciale consiste à déterminer le nombre de dimensions latentes ou thèmes sous-jacents au corpus.

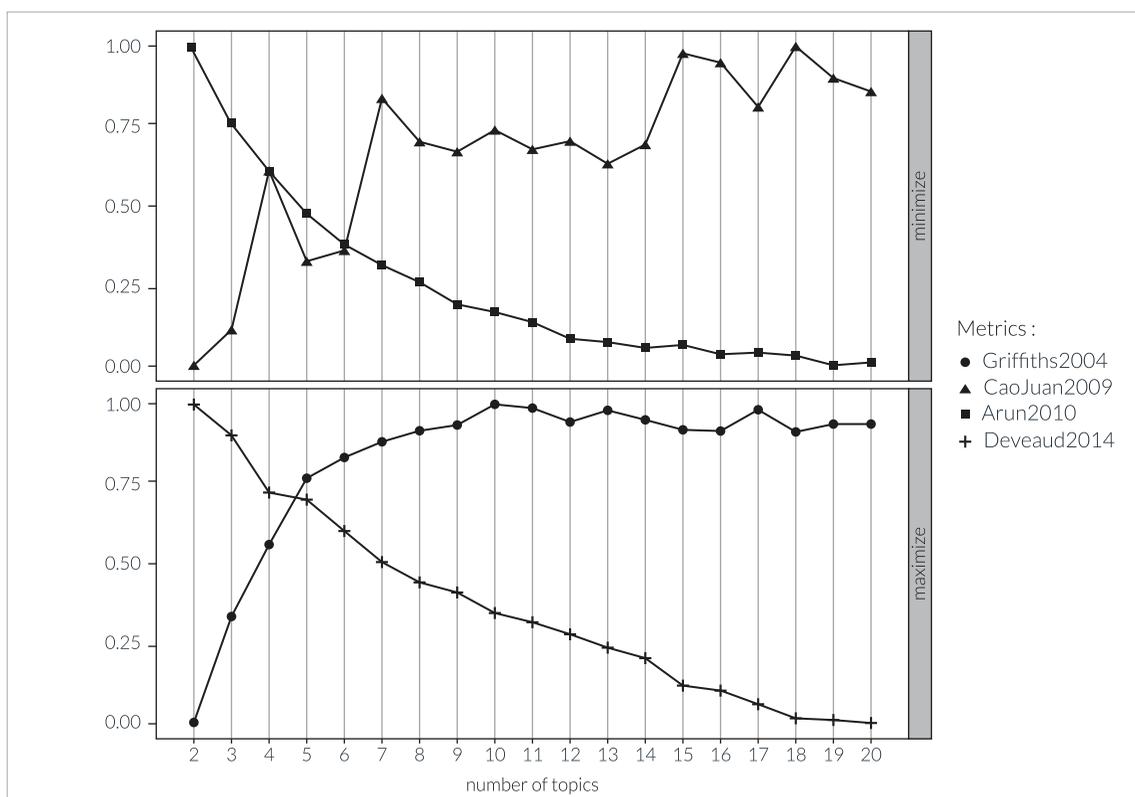


Figure 42 : Critères de détermination du nombre de thèmes sous-jacents au corpus issu des entretiens

26: Dans l'ASL, le logarithme népérien fut pris pour pondération locale et l'inverse des fréquences par document tint lieu de pondération globale (Wild, Fridolin, Christina Stahl, Gerald Stermsek, and Gustaf Neumann (2005). "Parameters Driving Effectiveness of Automated Essay Scoring with LSA". Proceedings of the 9th CAA Conference. Loughborough, UK).

27: Le nombre des dimensions latentes sous-jacents au corpus fut déterminé sur base du critère de l'inertie expliquée qui, dans le cas de l'ASL, stipule qu'il faut retenir autant de dimensions que requiert la restitution d'au moins 50% de l'inertie totale (id., ibid.). Ce critère plaide en faveur d'une solution à quatre dimensions latentes (tétradimensionnelle) – dont acte.

28: Après projection dans cet espace.

► À cette fin, la Figure 42 est un aide à la décision, destiné à éclairer la détermination du nombre de thèmes sous-jacents au corpus issu des entretiens sur base des résultats de l'allocation de Dirichlet latente. Elle représente la variation de quatre critères d'information en fonction du nombre de thèmes, la solution optimale correspondant au minimum des deux premiers (panneau supérieur) et au maximum des deux derniers (panneau inférieur). Quand bien même nulle convergence entre les quatre critères n'y serait décelée, elle indiquerait qu'une solution à deux thèmes serait plausible, en cela qu'elle se situe dans une zone où un critère à maximiser est à son apogée là où l'un des critères à minimiser atteint son optimal.

Thème 1	Thème 2
Migration	Politique
TRE	Stratégie
Pays	Travers
Tunisie	Réponses
Migrants	Effets
Compétences	Diaspora
Développement	Opinions
Notamment	Tunisiens
Absence	Développement
Secteur	Économique
Services	Bien
Création	Fonds
Transferts	Manque
Étranger	Sociale
État	Travail
Matière	Initiatives
Émigration	OTE
Affaires	Recherche
Demeurent	Retour
Familles	Connaissances

Tableau 26 : Champ lexical des thèmes sous-jacents au corpus issu des entretiens et du groupe de discussion

Encore faudrait-il définir et interpréter les deux thèmes majeurs sanctionnés par la LDA. Pour ce faire, le tableau 26 ci-dessus en retrace le champ lexical, d'après les résultats de l'analyse. Il s'ensuit que les deux thèmes majeurs ayant affleuré de la LDA correspondent bel et bien aux deux questions charnières animant cette étude, à savoir les modalités de la contribution des TRE au développement, dont singulièrement les dynamismes sectoriels (thème premier) et la politique stratégique qui y est propice, notamment en matière de réinsertion de la diaspora de retour (thème second). De là vient que la structure latente du corpus accrédite de nouveau la pertinence et la validité de l'étude qualitative, en ce sens qu'elle est parvenue à générer un contenu en syntonie avec les questions qui l'animent.

► Maintenant que la structure latente du corpus est bien identifiée, il importe de s'attarder sur sa valence émotionnelle pour le ton avec lequel les deux majeurs qu'elle articule ont été abordés. D'où le recours à l'analyse des sentiments.

## Analyse des sentiments

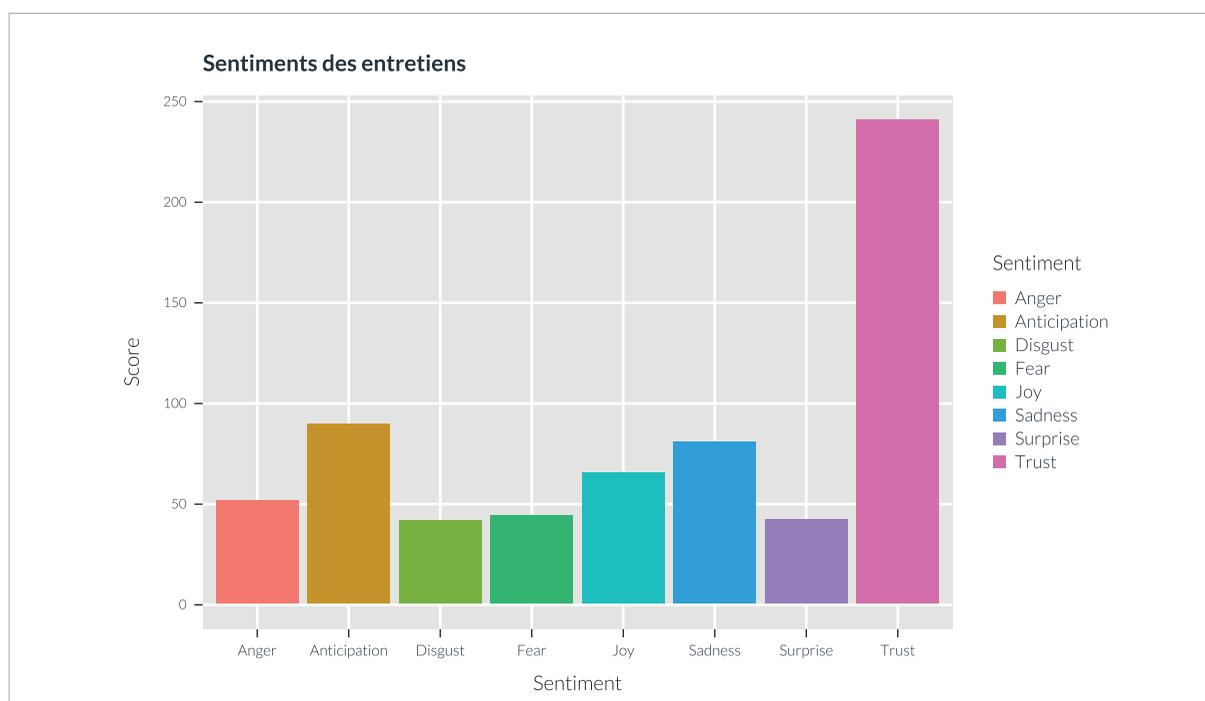


Figure 43 : Fréquence des émotions de base dans le corpus issu des entretiens

La figure 43 affiche la fréquence des émotions de base dans le corpus issu des entretiens. En sanctionnant la prépondérance de la confiance, talonnée par l'anticipation et la tristesse, elle permet de disséquer le récit narratif de base tissé par lesdits entretiens. Qu'il suffise de se rappeler à cet égard que la confiance est consacrée dans la littérature relative à la psychologie sociale comme le socle ou le pilier des relations de long terme, en tant que précurseur de l'engagement et de la fidélité. Tant s'en faut alors que la migration soit perçue comme une rupture ou une suspension, qu'au contraire elle renforce les liens qui attachent le migrant à son pays d'origine. Fort de l'enrichissement de son capital (non seulement financier, mais encore social et humain) indissociable de la migration, le migrant est d'emblée confiant d'avoir posé, à travers sa décision, les bases d'une relation de long terme mutuellement bénéfique. Il nourrit en particulier l'espoir de faire fructifier le capital multidimensionnel qu'il aura acquis grâce à la migration dans son pays d'origine, contribuant par là-même au développement et à la prospérité de ce dernier, ce qui ne manquera pas de rejaillir sur son propre bien-être, ne serait-ce qu'en comblant ses besoins d'estime et d'accomplissement. Cela dit, après avoir glané les bénéfices de la migration sur le plan personnel, éprouvant ipso facto joie et fierté, il achoppe à des écueils frustrants dès lors qu'il essaie de concrétiser son dessein d'en faire profiter son pays d'origine et s'avise à son corps défendant que ses attentes n'étaient pas réalistes. D'où l'irruption de l'éventail d'émotions négatives auxquelles il est en proie après l'euphorie initiale, dont notamment la tristesse, la colère et le dégoût qui transparaissent dans la Figure 43.

- Il est donc clair d'après l'analyse des sentiments que le bilan de la migration est mitigé, à cela près que le scepticisme qu'elle suscite pourrait être dissipé moyennant le démantèlement de quelques obstacles. C'est à l'identification de ces obstacles et aux moyens de les démanteler que s'attelle l'analyse de contenu subséquente.

## 2. INTERPRÉTATION QUALITATIVE DU CORPUS

L'interprétation qualitative du corpus s'attellera à y puiser des réponses aux questions focales sous-jacentes à cette étude, en l'occurrence:

- les modalités de l'influence de la migration sur le développement économique en Tunisie,
- la mobilisation des TRE dans ledit développement,
- la contribution de la diaspora à l'essor des secteurs des TIC et de la santé et les schèmes d'une meilleure réinsertion économique des Tunisiens de retour.



### **Modalités de l'influence de la migration sur le développement économique en Tunisie**

Qu'il s'agisse d'émigration ou d'immigration, les répondants s'accordent à reconnaître les vertus des phénomènes migratoires en Tunisie. Qui plus est, ces vertus sont protéiformes, en ce sens qu'elles revêtent des formes économiques, sociales, politiques, culturelles et personnelles, s'étalant ainsi du niveau micro au niveau macro. Du point de vue de l'économie, les effets positifs de la migration consistent en transferts de fonds (avec apport concomitant en devises<sup>29</sup>) et investissements (entraînant une création d'emplois), conjugués à la palliation de la pénurie de main d'œuvre, l'accroissement de la production nationale et la stimulation du commerce. Quant aux **effets sociaux**, ils se ramènent aux transferts sociaux, soit les normes et les valeurs des pays hôtes insufflées dans les pays d'origine (dont les valeurs d'ouverture et de tolérance), contribuant ipso facto à la redynamisation des tissus sociaux et affermissant la résilience et l'adaptabilité de la société.

Les **effets politiques** enserrent, à leur tour, le renforcement des capacités institutionnelles, la promotion de la démocratie, la consolidation du positionnement politique et la stimulation de la coopération et des échanges multilatéraux, notamment à la faveur de l'expansion des réseaux internationaux.

En ce qui concerne les **effets culturels**, corrélatifs des transferts sociaux, ne fût-ce qu'en partie, ils sont reconductibles à une sorte de promotion culturelle, propice à l'essor de l'art et hostile à la polarisation, qui ne manque pas de se répercuter favorablement sur l'aptitude à relever les défis du moment, tels que le changement climatique, la création d'emplois vertueux (dans la perspective d'une économie sociale et solidaire) et l'expansion de la démocratie. Enfin, les **effets personnels** se ramènent à l'accomplissement de projets d'épanouissement individuels dans le cas des migrants et à l'émancipation de leurs cognats.

- En conséquence de tels effets vertueux, la migration est considérée, à l'unanimité des répondants, comme un levier du développement économique en Tunisie. D'aucuns vont même jusqu'à y voir un vecteur de développement durable en raison des transferts sociaux et de la promotion culturelle qui en sont indissociables.

29: Force est de signaler à cet égard que les transferts de fonds effectués par les TRE ont atteint, durant l'année 2022, 2,7 milliards de dollars, permettant à l'État tunisien d'honorer une partie de ses engagements en matière de dettes extérieures.

Cela dit, autant on sanctionne l'influence roborative de la migration sur le développement économique, autant on reconnaît sa progéniture néfaste notoire, qui regroupe:

- 1- La fuite des cerveaux ou des compétences,
- 2- L'insémination de la délinquance et la dissémination du racisme et de la xénophobie.

Quand bien même on appréhenderait la gravité de tels fléaux, on n'y verrait pas des obstacles rédhibitoires au développement, dans la mesure où ils sont d'ordre social plutôt qu'économique. D'autant plus qu'ils seraient, à en croire certains experts, imputables à la manipulation médiatique et aux impérities de la gouvernance de la migration, plutôt que inhérents à la migration en soi.

Car nul ne disconvient qu'en Tunisie, la gouvernance de l'émigration est marquée, depuis deux décennies à tout le moins, par:



Aussi les effets vertueux de la migration pourraient-ils être accentués moyennant une amélioration de sa gouvernance. Il en découle que loin d'être linéaire et uniforme, l'influence roborative de la migration sur le développement économique de la Tunisie serait inféodée à des modalités, schèmes ou mécanismes qui en modulent l'ampleur et en régissent l'incidence, comme en fait foi la littérature ayant trait aux externalités de la migration (Rapaport 2017).

Mais tandis même que pareille littérature fait état de contingences géographiques et sociodémographiques, la présente étude dévoile des modalités politiques et sectorielles régissant l'influence de la migration sur le développement en Tunisie.

D'une part, la migration est une question transversale qui interpelle des réponses multisectorielles et coordonnées, de sorte que sa contribution au développement ne saurait être optimale sans une stratégie nationale pour capitaliser sur l'expérience et l'expertise des TRE et ce dans les domaines économiques à haut potentiel d'employabilité. C'est donc une question purement politique en lien avec les choix stratégiques du pays.

D'autre part, les effets vertueux de la migration ne sont pas uniformément distribués entre les différents secteurs de l'économie tunisienne, mais varient au gré des branches et des secteurs. Car d'après les experts interrogés, elle profite essentiellement au tourisme, au bâtiment, à la santé, au transport, à l'éducation, aux services (notamment la restauration et le secteur financier) et au commerce (le petit notamment). Eu égard à ces contingences sectorielles, il y a lieu d'envisager de tirer un meilleur parti de la migration en matière de développement économique sur base des spécificités de certains secteurs.

## Mobilisation des migrants dans le développement économique de la Tunisie

Par-delà les externalités de la migration, documentées dans la littérature y afférente et dont la discussion précédente se fait l'écho, les experts interrogés ratifient l'irréductible motivation des migrants tunisiens à contribuer au développement économique de leur pays. Cette motivation émane soit d'un élan patriotique, soit d'un accès nostalgique, soit d'une solidarité familiale. Elle suit un double mouvement décéléré inter-migrants et intra-migrant. C'est que "les premières générations étaient plus motivées" et que la motivation de tout un chacun tend à dégringoler en conséquence des écueils auxquels elle achoppe, comme l'a laissé deviner l'analyse des sentiments au demeurant. Pareils écueils antagonistes ont une quadruple matrice administrative, politique, culturelle et communicationnelle.



Du point de vue de l'administration, la lourdeur bureaucratique et la lenteur proverbiale des procédures en Tunisie, aux antipodes des us et coutumes des pays hôtes, finissent par avoir raison jusque des résolutions les plus coriaces des migrants, réduisant par là même leur motivation initiale à des velléités, comme l'achat d'une maison ou le versement d'une rente viagère à la famille. Pour ce qui est de la politique, on constate que les représentations diplomatiques et consulaires et les associations de Tunisiens à l'Etranger ne travaillent pas à, sinon affermir, du moins entretenir, la motivation des TRE à une contribution effective et durable au développement de la Tunisie et que les structures de soutien ne parviennent pas à assurer un accompagnement sérieux et expéditif<sup>30</sup>, pour ne pas parler de l'absence d'une législation propice à l'entrepreneuriat. Ensuite, sur le plan de la culture, on déplore que les valeurs du travail et de la probité aient cédé le pas à l'appât du gain facile, aux exactions et à la corruption, débouchant sur un environnement de travail démotivant qui vient rengreger les incertitudes de l'environnement politico-économique. Enfin, la communication avec les TRE ne tient pas compte de la pluralité de cette cible ni de l'hétérogénéité de leur motivation, comme si leur contribution au développement de leur pays ou de leur région était acquise ou infuse.

- Il en découle que la mobilisation des TRE dans le développement économique de la Tunisie passe par le démantèlement de ces écueils. Il n'est alors que de se rappeler la contingence sectorielle de l'influence de la migration sur le développement pour songer à une approche sectorielle de la mobilisation des TRE. D'autant plus que la disparité des secteurs est au diapason de la diversité des TRE. A cet égard, les répondants plébiscitent deux secteurs comme interface de la contribution des TRE au développement de la Tunisie : **le secteur de la santé et celui des techniques de l'information et de la communication** (alias TIC).

Le secteur de la santé, bien que déjà indiqué parmi les secteurs bénéficiant le plus de la migration, demeure un terrain en friche pour l'exploitation des TRE aux fins du développement. A telle enseigne que le salut de ce secteur, en butte à une crise profonde après avoir été jadis l'un des fleurons de l'économie tunisienne, gît dans les migrants tunisiens, du fait de leur aptitude à le redynamiser et le moderniser par le transfert des connaissances et des expériences, conjuguée au partenariat scientifique autant qu'aux opérations à distance avec des équipes conjointes Tunisie-Europe, redorant par là même son blason. Ce faisant, la Tunisie pourrait aspirer à devenir la cible de prédilection de sa diaspora en matière de tourisme médical, moyennant une révision des conventions d'assurance et de sécurité sociale liant la Tunisie avec d'autres pays, le développement d'une offre de services et programmes de soin orientés TRE (notamment à la faveur de la branche paramédicale, d'une amélioration du parcours pré et post opératoire et de l'acquisition de certificats et labels de qualité) et une communication transparente qui exalte les avantages de se faire soigner en Tunisie en fait de coût et de qualité relativement aux destinations alternatives, telles que la Turquie. Or, ce n'est pas le moindre argument en faveur d'un repositionnement diasporique du tourisme médical en Tunisie que de faire du secteur de la santé, au fur et à mesure de son efflorescence, une cible affriolante pour les investissements des TRE, surtout dans les régions d'origine des médecins expatriés, pour peu que soit révisée la loi sur les investissements dans ce secteur, en vue "d'un cadre fiscal et réglementaire incitatif". Du coup, les TRE auront beau jeu d'exaucer leurs vœux de contribuer au développement de leur pays et assouvir leur besoin d'estime et d'accomplissement, ce qui fera de leur rapport au secteur de la santé un cercle vertueux. Ne fût-ce que dans la perspective d'une telle dynamique, les TIC, en desservant la communication régulière avec les TRE, sont un pilier incontournable de la mobilisation de la diaspora dans le développement économique.

A vrai dire, il en va des TIC comme du secteur de la santé. Si elles n'ont pas été mentionnées au rang des secteurs auxquels la migration profite le plus, c'est que la réciproque est plus vraisemblable. En effet, elles font office de panacée pour démanteler les écueils auxquels achoppe la motivation des TRE à contribuer au développement de leur pays, dont notamment ceux qui relèvent de la politique et de la communication. Car c'est par le truchement des TIC qu'il sera loisible de digitaliser les missions d'accompagnement des TRE ; mettre en place un dispositif de veille économique et sociale y afférent ; figoler des campagnes de médias sociaux à leur intention ; établir un lien entre entreprises où ils ont travaillé et celles dans lesquelles ils travaillent ; mettre à disposition des investisseurs potentiels un système d'information actualisé ; instaurer "une communication ciblée et orientée par catégorie de migrants et nature de mécanisme de mobilisation" ; moderniser les procédures ; et minimiser le temps d'engagement. A l'autre versant de l'adresse, les TIC pourraient profiter des TRE en drainant leur investissement dans les entreprises innovantes en Tunisie, aussi bien qu'à travers le transfert de leur expertise, le partage de leurs itinéraires et leur réussite dans les universités et la création de partenariats institutionnels à même d'opérer à l'échelle internationale.

Ayant ainsi examiné les rouages de la mobilisation des TRE dans le développement économique de leur pays, il est légitime d'interroger les moyens de tirer également un meilleur parti des Tunisiens de retour.

## Réinsertion économique des Tunisiens de retour

Parler de la réinsertion économique des Tunisiens de retour exige, en guise de préambule ou de prologomènes, de bien circonscrire cette notion, tant elle est grosse d'une connotation péjorative inhérente à la migration illégale et au retour forcé. Aussi se référera-t-on par Tunisien de retour à tout migrant d'origine tunisienne qui rentre volontairement au pays après un cycle migratoire accompli. Il appert alors que de même qu'il importe d'affermir la mobilisation des TRE au développement économique de leur pays d'origine, l'économie tunisienne gagnerait à mettre à profit les Tunisiens de retour. Comme leur contribution est tributaire de la réussite de leur réinsertion dans le tissu socioéconomique de leur pays, il convient de sonder les facteurs qui y président.

Force est de constater à cet égard qu'il y a en Tunisie, un paysage institutionnel hétéroclite préposé à l'accompagnement des Tunisiens de retour. Ce cadre comprend en particulier :

- Le Ministère des Affaires Étrangères, de la migration et des TRE (MAE) qui s'occupe des représentations diplomatiques et consulaires ;
- Le Ministère des Affaires Sociales (MAS), sous la tutelle duquel opèrent l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE), dont relèvent les attachés sociaux aux ambassades et consulats, les centres socioculturels dans certains pays d'accueil à forte concentration de TRE et les délégations régionales à la charge des familles restantes en Tunisie, aussi bien que la Direction générale de la promotion sociale (DGPS), l'Office National de la Migration (préposé essentiellement à la recherche et la programmation) et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) investie des régimes de prestations sociales, d'assurances sociales et de pensions ;
- Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, qui intervient dans la réinsertion par le biais de l'Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant (ANETI) ;
- Le Ministère de la Planification et de l'Économie, en tant qu'y ressortit l'Agence Tunisienne de la Coopération technique (ATCI) qui gère notamment la migration vers les pays du Golfe ;
- Le Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines, dont l'ecot tient à l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (API) ;
- Le Ministère de l'Intérieur, sous la houlette duquel s'organisent les mouvements des TRE, fût-ce qu'eu égard aux passeports qu'il délivre ;
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, sous l'égide duquel prennent corps les partenariats et les projets de coopération à vocation scientifique ;
- La Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale (CNRPS) qui gère actuellement les régimes des pensions et le régime du capital décès pour les affiliés du secteur public ;
- L'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA), qui est un établissement public à caractère non administratif, ayant pour mission principale la promotion de l'investissement privé dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et des services associés, ainsi que dans les activités de la première transformation intégrées aux projets agricoles et de pêche ;
- Et les municipalités.

Grâce à ces institutions plusieurs programmes et initiatives sont mis en œuvre à l'intention des Tunisiens de retour. Il en va ainsi des délégués de l'OTE, chargés de les identifier et de les suivre ; des programmes d'enseignement destinés à leur progéniture ; des aides à l'investissement fournis par l'API ; et des initiatives amorcées par les partenaires techniques et financiers en Tunisie ; tout comme du dispositif Tounesna, financé par l'Union Européenne (UE) et piloté par l'OTE conjointement à l'Office Français de l'immigration de l'intégration (OFII), lequel propose un éventail de services adaptés aux besoins particuliers du migrant de retour et des membres de sa famille, particulièrement à ceux en situation de vulnérabilité. Nonobstant ces programmes et initiatives, la performance des institutions préposées à la réinsertion des Tunisiens de retour est jugée insatisfaisante, décevante ou insuffisante, si ce n'est que leur existence n'est même pas connue de leur population cible, de sorte qu'il est inévitable de conclure qu'elles ne sont pas en train de s'acquitter dûment de leurs missions, et pour cause ! Elles sont en butte à des obstacles semblables à ceux qui entravent la mobilisation des TRE au développement économique de leur pays.



Pareils obstacles consistent donc essentiellement en incuries et impérities administratives. D'où la désuétude des règlements et l'obsolescence des services. À titre d'exemple, l'un des répondants affirme que "l'OTE est désormais une bureaucratie... qui s'interroge sur son mandat" et sa raison d'être vu qu'elle a été conçue dans les années 70 au profit de migrants analphabètes, envoyés par l'État et devant réintégrer le pays !

Certes, pareils propos font abstraction de la mutation en cours de l'OTE<sup>31</sup>, mais ils trahissent une panoplie de problèmes, tant internes, à l'origine de la piètre qualité des services et de l'inefficacité des programmes (culminant dans l'absence d'un système d'information et reproductibles à la prépondérance de la bureaucratie), qu'externes, comme la faiblesse de la coordination interinstitutionnelle et le chevauchement des structures.

Corrélativement, les tergiversations politiques expliquent qu'il n'y ait ni une stratégie opérationnelle intersectorielle ni des programmes spécifiques, singulièrement à l'échelle municipale, non plus que d'autonomie décisionnelle a fortiori. De même, la culture sévissant dans l'environnement de travail, déjà alléguée pour son antagonisme à la motivation des TRE, scelle le règne de la bureaucratie et l'ubiquité de la perte de temps et compromet la transparence et la confiance. Enfin, les carences communicationnelles se traduisent par les lacunes de l'accompagnement psychologique.

A quoi s'ajoutent les carences des moyens et des ressources financières mobilisées aux fins des programmes et initiatives de réinsertion, indissociables de la crise économique endémique, pour ne pas parler du manque de connaissances et de savoir-faire des candidats aux projets de réinsertion et encore moins de l'implication étique de leurs familles. De là vient le fiasco fatidique de la réinsertion économique des migrants de retour en Tunisie !

### 3. RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉTUDE QUALITATIVE

Après avoir étayé les vertus de la migration pour le développement économique de la Tunisie et mis en exergue les modalités y présidant, l'étude qualitative a montré que leur pleine fruition était tributaire du démantèlement d'un certain nombre d'obstacles rognant la motivation des TRE et compromettant la réinsertion des Tunisiens de retour. Au regard de la contribution primordiale de la migration au développement, dépassant même celle du tourisme aux dires de l'un des répondants, il est bon d'envisager, sous les espèces de recommandations, des remèdes et des solutions à même de surmonter ou endiguer pareils obstacles.

D'une part, du point de vue des TRE, la prévalence de la nosologie politico-légale fait qu'il est de toute première instance de procéder à une évaluation des législations, programmes, institutions, projets de coopération internationale ayant une relation directe ou indirecte avec la question de la migration. En particulier, il s'agit de revoir la législation relative à la création des entreprises, notamment en introduisant des dispositions de détaxation et d'exonération des impôts ; en instaurant des mesures d'encouragement, telles que les subventions orientées sur les secteurs clés et prioritaires ; et en établissant des points d'ancrage sur lesquels les investissements puissent être orientés. Dans cet ordre d'idées, il importe de réviser le paysage institutionnel présidant aux questions relatives à l'émigration et à l'immigration dans la perspective d'une synchronisation entre les différentes structures, de manière à éviter tout chevauchement.

De même, il semble primordial de repenser la politique diplomatique tout en engageant des négociations plus rationnelles et plus pragmatiques avec les différents pays et organismes internationaux, vu que la migration, loin d'une affaire "tuniso-tunisienne", implique la communauté internationale et singulièrement les pays voisins. Pareil remoulage diplomatique appelle un renforcement des moyens matériels et humains mis à la disposition des représentations diplomatique et consulaires, aussi bien qu'un remaniement des critères de nomination des diplomates dans les villes d'accueil, de sorte qu'ils soient déclinés à l'aune des spécificités de ces villes et des caractéristiques des TRE y séjournant, sans pour autant dédaigner l'évaluation et la formation continue. Pas plus qu'il ne faudrait narguer le volet culturel et scientifique dans la conceptualisation de la diplomatie et de la coopération internationale, surtout avec les pays européens.

- ▶ En outre, cette étude a révélé, si étonnant que cela puisse paraître, que la refonte politico-légale optative devrait avoir un ancrage marketing insoupçonné. Qu'il suffise de rappeler à cet égard l'importance de la communication dans la mobilisation des TRE. Ainsi s'impose un dialogue permanent et régulier avec les TRE, dans la veine des veilles stratégiques, en vue de détecter leurs soucis et comprendre leurs attentes, de manière à aligner dans un second temps la législation en vigueur sur les changements constatés. Il semble de bon aloi à cette fin d'activer et rendre opérationnel le conseil institué en instance représentative des TRE. Par-delà la communication, on est en demeure de moderniser les services censés desservir les TRE et favoriser leur accomplissement à distance, dans la mesure où la politique de produit demeure la clef de voûte de la stratégie marketing.

À vrai dire, pareil ancrage marketing est placé sous le signe du positionnement et du ciblage, comme il en va de la création de mécanismes de co-funding des projets avec des contributions choisies sur base d'une identification plus fine des profils des TRE, de sorte que les idées de projets soient à l'avenant de leurs cibles.



D'autre part, il importe, en vue d'une réinsertion économique réussie des Tunisiens de retour, de revoir tout le dispositif institutionnel actuel au gré de la réalité de l'émigration, de manière à inscrire le retour comme un projet de vie multidimensionnel, impliquant plusieurs acteurs et touchant la famille dans sa globalité - non pas le migrant lui-même uniquement. Aussi l'OTE, en tant qu'il figure à la cime des institutions préposées à la réinsertion des Tunisiens de retour, est-il en demeure de s'affranchir du joug de la bureaucratie, afin de s'acquitter du volet social de sa mission aussi efficacement qu'il est en train de mener à bien le volet diplomatique, conjurant le passage du dossier des émigrés sous la tutelle du MAE.

Dans cette révision, il devrait être question de faciliter les procédures administratives à travers des mécanismes clairs et des services d'encadrement, notamment en tirant profit du guichet unique mis en branle à l'intention des migrants de retour et en garantissant un accompagnement pour la réinsertion familiale et sociale, qui persiste tout le long de la mise en œuvre des projets. À cet égard, l'étude porte à prôner, non pas tant pour l'OTE que pour l'ensemble des organismes impliqués dans la gouvernance de la migration, un accompagnement individualisé, loin de toute standardisation, aussi bien qu'une réinsertion sociale et professionnelle planifiée à l'aune de la catégorie du migrant de retour (chercheur scientifique, homme d'affaires, étudiant...), au lieu d'être cantonnée dans les catégories vulnérables comme c'est le cas maintenant. En sus de l'individualisation et du ciblage, il importe de décentraliser le soutien pour concevoir la réinsertion à l'échelle locale, et plus spécifiquement municipale, sur base de programmes dédiés, sous la houlette de la municipalité de référence, chargée de la coordination avec les ministères impliqués. Cette réinsertion sera, enfin, d'autant plus efficiente qu'elle sera instruite par une communication proactive.

En somme, il est clair que dans un cas comme dans l'autre, la mobilisation des migrants tunisiens dans le développement économique de leur pays devra participer d'une approche globale, multisectorielle et dynamique, reflétant une prise de conscience politique. Pareille approche débouchera sur une stratégie architectonique, ancrée dans les données et les principes du droit international, en concertation avec les différents intervenants publics et privés et tenant compte des intérêts du pays. Cette stratégie doit être accompagnée par des plans d'action budgétisés dont l'exécution obéisse à un calendrier bien défini.



## VII- CONCLUSION

L'objectif de cette étude était d'analyser l'impact des compétences tunisiennes à l'étranger, ainsi que leur retour, sur le développement du pays. Dans le but de parvenir à cet objectif, l'étude a déployé une approche méthodologique riche et complète, en utilisant à la fois des données quantitatives issues principalement de l'enquête Tunisia-HIMS et des données qualitatives obtenues à partir d'entretiens approfondis avec les institutions chargées d'accompagner les migrants de retour en Tunisie. Cette synergie entre l'analyse quantitative et l'analyse qualitative nous a permis d'obtenir une perspective holistique et éclairée sur l'impact des compétences tunisiennes à l'étranger ou de retour sur le développement du pays.

La première partie de l'analyse quantitative s'est concentrée sur l'identification des profils des migrants de retour ainsi que des migrants actuels, en les comparant à ceux des non-migrants. Les résultats trouvés ont mis en évidence une remarquable diversité parmi les migrants de retour. En effet, les données de l'enquête Tunisia-HIMS ont porté sur une période de retour considérable, s'étendant de 1945 à 2021. Cette vaste fenêtre temporelle a englobé différentes générations de migrants, chacune apportant son propre bagage d'expériences et de compétences à la Tunisie.

Les résultats de la comparaison migrant-non-migrant montrent que la migration est un phénomène à dominance masculine, contrairement à la répartition égalitaire homme-femme chez les non-migrants.

Elle entraîne d'importants changements dans la structure familiale : la plupart des migrants de retour ou actuels appartiennent à des familles de petite taille contrairement aux non-migrants. De plus, les émigrés actuels ont généralement un niveau d'éducation plus élevé que la population non-migrante et celle des migrants de retour. Parmi les migrants de retour, la proportion de personnes non-instruites a progressivement baissé, passant de 54% pour ceux qui avaient quitté la Tunisie avant 1970 à moins de 10% pour ceux partis après les événements de 2010-2011. Cette évolution montre un changement dans la composition des compétences des émigrants tunisiens, avec une augmentation des niveaux d'éducation.

- Les compétences tunisiennes trouvent principalement leur destination dans les pays arabes, accueillant 14309 coopérants sur un total de 22846, soit 62,6%. Les pays européens constituent la deuxième destination avec 22% des coopérants. Les secteurs de l'enseignement et de la santé, incluant les cadres paramédicaux et la médecine spécialisée, regroupent la majorité des coopérants, représentant 71% du total.

Les résultats de la deuxième partie de l'analyse quantitative sur la relation migration-développement, montrent que 33,2% des occupés de retour sont des entrepreneurs, contre seulement 18,8% des occupés non-migrants. Le un tiers des entrepreneurs migrants de retour sont des employeurs ayant participé à la création de l'emploi grâce à leurs activités libérales/indépendantes. La part des femmes entrepreneures parmi les migrants de retour est deux fois plus élevée que celle des femmes non-migrantes (20% contre 10,7%). Contrairement aux femmes de retour, la diaspora féminine s'oriente vers l'investissement dans des secteurs qui étaient principalement réservés aux investisseurs masculins. Ces changements peuvent s'expliquer par l'amélioration du capital humain des femmes migrantes, ainsi que par leur autonomie financière par rapport à celles de retour. Elles sont plus jeunes, encore célibataires et ont un niveau d'éducation plus élevé.

Les hommes de retour, en particulier ceux mariés, ont une probabilité plus élevée d'être des investisseurs que les femmes. L'éducation joue un rôle déterminant : plus le niveau d'éducation est élevé, plus la probabilité d'investir est forte. En comparaison avec une durée de migration à l'étranger inférieure à 3 ans, les migrants ayant passé entre 5 et 9 ans ont plus de chance de créer des projets d'investissement en Tunisie. En d'autres termes, le retour en Tunisie, ne semble véritablement bénéfique pour l'investissement que si le migrant a passé au moins 5 à 9 ans à l'étranger. Le retour volontaire favorise l'investissement, contrairement au retour contraint. En outre, à mesure que le nombre de visites en Tunisie augmente, la probabilité d'investir augmente également.

Près de 60% des migrants de retour ayant créé des projets d'investissement en Tunisie ont rencontré des problèmes de financement, notamment un capital insuffisant. De plus, 25,5% des migrants de retour ont indiqué que les aides financières étaient faibles et les incitations fiscales étaient absentes. L'insuffisance des ressources financières est identifiée comme la principale source de retard pour les migrants de retour ayant l'intention d'investir.

Les résultats de la dernière partie de l'analyse quantitative portant sur la réintégration des migrants de retour ont montré que les individus plus âgés, mariés et de sexe masculin ont tendance à mieux s'intégrer que les jeunes, les célibataires ou les femmes. De plus, un niveau d'éducation plus élevé est associé à une meilleure réintégration par rapport aux migrants de retour les moins éduqués. Cependant, une durée de séjour à l'étranger plus longue rend la réintégration plus difficile. Les migrants de retour volontaire ayant des visites préalables en Tunisie, montrent également une meilleure intégration que ceux qui sont rentrés de manière contrainte.

Les résultats des régressions logistiques indiquent qu'il existe une relation étroite entre la probabilité d'investir ou celle de création d'entreprise et le niveau de réintégration. Plus précisément, les migrants de retour ayant réussi leur réintégration, notamment sur les dimensions économique et sociale, ont une plus grande propension à investir dans des projets de développement en Tunisie ou à s'engager dans des activités entrepreneuriales.

D'un autre côté, l'étude qualitative a mis en relief une relation non-linéaire entre la migration et le développement économique en Tunisie, en ce sens que l'effet présumé de ladite migration sur ce dernier serait tributaire d'une panoplie de facteurs à même de le renforcer ou de le supprimer. Parmi ces facteurs, il y a certes des dynamismes sectoriels qui font que certains secteurs y sont plus propices que d'autres, dont notamment les secteurs des TIC et de la santé, à même d'enclencher un cercle vertueux, profitant tant à leur prospérité qu'à celle des TRE, pour peu que certains obstacles soient démantelés, et pour cause ! Ces obstacles constituent la majeure partie des facteurs délétères endiguant la fruition des vertus de la migration sur le développement économique de la Tunisie.

Ce n'est pas le moindre apport de cette étude que d'avoir circonscrit la matrice de pareils obstacles. Il en ressort en effet qu'ils accusent une matrice quadruple, administrative, politico-légale, culturelle et communicationnelle. L'effet pervers de ces obstacles consiste à rogner la motivation des TRE et compromettre la réinsertion des Tunisiens de retour. Afin de conjurer cet effet, des remèdes ont été envisagés, sur base d'une approche globale, multisectorielle et dynamique, reflétant une prise de conscience politique. Toujours est-il qu'il est indispensable que ces remèdes soient solidaires d'une stratégie architectonique, ancrée dans les données et les principes du droit international, en concertation avec les différents intervenants publics et privés et tenant compte des intérêts du pays.

# BIBLIOGRAPHIE

- ▶ Abrahamson, M. (1983). *Social Research Methods*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall
- ▶ Alkire, S., Kanagaratnam, U. and Suppa, N. (2020). 'The global Multidimensional Poverty Index (MPI): 2020 revision', OPHI MPI Methodological Note 49, Oxford Poverty and Human Development Initiative, University of Oxford.
- ▶ Amara, M., Zidi, F., & Jeddi, H. (2023). *Changement Structurel, Productivité et Création d'Emplois: Le Cas de la Tunisie*. Consortium pour la Recherche Economique en Afrique (CREA) Documents de travail GSYE-013
- ▶ Ammassari, S. (2004). *Gestion des migrations et politiques de développement: optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest*. BIT, Bureau international du travail.
- ▶ Arnold, S.J., and Eileen, F. (1994). "Hermeneutics and Consumer Research". *Journal of Consumer Research* 21 (1): 55-70.
- ▶ Atkinson, P., and Delmont, S. (2006). "Rescuing Narrative from Qualitative Research". *Narrative Inquiry* 16 (1): 164-172.
- ▶ Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. Paris: Presses Universitaires de France.
- ▶ Berelson, B. (1952). *Content Analysis Research in Communications*. Glencoe, IL: The Free Press.
- ▶ Berg, B.L. (2001). *Qualitative Research Methods for the Social Sciences*. Boston, MA: Allyn and Bacon.
- ▶ Bergadaà, M. and Nyeck, S. (1992). « Recherche en marketing : un état des controverses ». *Recherche et applications en marketing* 7 (3): 23-44.
- ▶ Blei, D., A.Ng., and M.I. Jordan (2001) « Latent Dirichlet Allocation », *Proceedings of the 14th International Conference on Neural Information Processing Systems: Natural and Synthetic*, Vancouver, British Columbia, Canada, MIT Press, no NIPS'01, 2001 ,601-608.
- ▶ Blei, David M., A.Y. Ng, and M.I. Jordan (2003). "Latent Dirichlet Allocation". *Journal of Machine Learning Research* 3 (4-5): pp. 993-1022.
- ▶ Bournois, F., Point, S., and Voynnet-Fourboul, C. (2002). "L'analyse de données qualitatives assistée par ordinateur : une évaluation". *Revue Française de Gestion* 137 (janv-mars): 71-84.
- ▶ Carù, A., and Cova, B. (2008). "Small versus Big Stories in Framing Consumption Experiences". *Qualitative Market Research: An International Journal* 11 (2): 166-176.
- ▶ Cassarino, J. P. (2004). *Theorising return migration: The conceptual approach to return migrants revisited*. *International Journal on Multicultural Societies (IJMS)*, 6(2), 253-279.
- ▶ Cassarino, J. P. (2007). *Migrants de retour au Maghreb: Réintégration et enjeux de développement*. Robert Schuman Centre for Advanced Studies, EUI.
- ▶ Cassarino, J. P. (2008). *Return migrants to the Maghreb countries: reintegration and development challenges*. MIREM Project, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, EUI, Florence.
- ▶ Cassarino, J. P. (2015). *Relire le lien entre migration de retour et entrepreneuriat, à la lumière de l'exemple tunisien*. *Méditerranée*, 124, 67-72.

- ▶ Cassarino, J. P. (2015b). Return migration and development: The significance of migration cycles. In *Routledge handbook of immigration and refugee studies* (pp. 216-222). Routledge.
- ▶ Clemens, M. A., & McKenzie, D. (2018). Why don't remittances appear to affect growth?. *The Economic Journal*, 128(612), F179-F209.
- ▶ Cohen, Ronald Jay (1999). "What Qualitative Research Can Be?". *Psychology & Marketing* 16 (4): 351-368.
- ▶ Coutelle, P. (2005). *Introduction aux méthodes qualitatives en sciences de gestion*. Séminaire d'études qualitatives, Paris.
- ▶ Dabney, D.A. (1993). *Impaired Nursing: Nurses' Attitudes and Perceptions about Drug Use and Drug Theft*. Master's Thesis. Indiana, PA: Indiana University of Pennsylvania.
- ▶ David, A., & Marouani, M. A. (2017, December). Migration patterns and labor market outcomes in Tunisia. In *Economic Research Forum Working Paper* (No. 1166).
- ▶ De Haas, H. (2010). Migration and development: A theoretical perspective. *International migration review*, 44(1), 227-264.
- ▶ De Haas, H. (2012). The migration and development pendulum: A critical view on research and policy. *International migration*, 50(3), 8-25.
- ▶ Deerwester, Scott, Susan T. Dumais, George W. Furnas, Thomas K. Landauer, and Richard Harshman (1990). "Indexing By Latent Semantic Analysis". *Journal of the American Society for Information Science* 41 (6): 391-407.
- ▶ Diwan, I., P. Keefer et M. Schiffbauer (2015), « Pyramid Capitalism: Cronyism, Regulation, and Firm Productivity in Egypt », *Center for International Development Working Paper*, n° 291, Harvard University, Cambridge.
- ▶ Ellerman, D. (2003) *Policy Research on Migration and Development*, World Bank Policy Research Working Paper, 3117, Washington D.C.: World Bank.
- ▶ European Training Foundation (ETF), 2015. *Migration support measures from an employment and skills perspective (MISMES): Tunisia*, Fondation européenne pour la formation, Turin, 2015.
- ▶ European Training Foundation (ETF), 2021. *Fiche pays migration et compétences Tunisie*.
- ▶ Evrard, Yves, Bernard Pras, Bernard et Elyette Roux (2009). *Market : Études et recherches marketing*, 4ème édition. Dunod, Paris.
- ▶ Faini, R. (2007). Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine. *Revue d'économie du développement*, (2), 153-182.
- ▶ Fargues, P. (2004). Arab migration to Europe: Trends and policies 1. *International Migration Review*, 38(4), 1348-1371.
- ▶ Feinerer, I., and Fridolin, W. (2007). "Automated Coding of Qualitative Interviews with Latent Semantic Analysis". In Heinrich C. Mayr and Dimitris Karagiannis (Eds.), *Proceedings of the 6th International Conference on Information Systems Technology and its Applications* 107: 66-77. May 23-25. Kharkiv, Ukraine.
- ▶ Flint, D.J., and R.B. Woodruff (1997). "Issues in a Grounded Theory Study of Customer Desired Value Change: Resolutions Using Phenomenology, Ethnography and Holistic Transcript Readings". *Developments in Marketing Science: Proceedings of the Academy of Marketing Science (AMS) Annual Conference* 20: 134-139.

- ▶ Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et Banque Mondiale (2015) Transferts d'argent et inclusion financière, rapport du FIDA et du Groupe Banque Mondiale pour le Partenariat mondial du G20 pour l'inclusion financière.
- ▶ Giovannetti, G., & Lanati, M. (2015). Migration and development: a focus on Africa. In *Routledge Handbook of Immigration and Refugee Studies* (pp. 236-242). Routledge.
- ▶ Habib, H. (2022). Remittances and Labor Supply: Evidence from Tunisia. *Journal of the Knowledge Economy*, 1-30.
- ▶ Hamdouch, B., & Wahba, J. (2015). Return migration and entrepreneurship in Morocco. *Middle East Development Journal*, 7(2), 129-148.
- ▶ Heckmann, F., & Schnapper, D. (Eds.). (2016). *The integration of immigrants in European societies: National differences and trends of convergence* (Vol. 7). Walter de Gruyter GmbH & Co KG.
- ▶ Hudson, Laurel A., and Julie L. Ozanne (1988). "Alternative Ways of Seeking Knowledge in Consumer Research". *Journal of Consumer Research* 14 (4): 508-522.
- ▶ Huysmans, J. (2000). The European Union and the securitization of migration. *JCMS: Journal of Common Market Studies*, 38(5), 751-777.
- ▶ International Organization for Migration (IOM), (2015) *Comparative Research on the Assisted Voluntary Return and reintegration of Migrants*.
- ▶ International Organization for Migration (IOM), (2023). *Multidimensional Integration Measurement Toolkit: Offering A Multidimensional Approach to Measure Migrant Integration Outcomes*. IOM, Geneva.
- ▶ Jockers Matthew L. (2015). *\_Syuzhet: Extract Sentiment and Plot Arcs rom Text\_*. <URL: <https://github.com/mjockers/syuzhet>>.
- ▶ Jouini, J. (2015). Economic growth and remittances in Tunisia: Bi-directional causal links. *Journal of Policy Modeling*, 37(2), 355-373.
- ▶ Kasavan, C., Hall, S., & Thenot, E. (2022). Migration-relevant policies in Tunisia. *Changes*, 1, 30.
- ▶ Kassarian, Harold H. (1977). "Content Analysis in Consumer Research". *Journal of Consumer Research* 4 (1): 8-18.
- ▶ Kelegama, S., & Weeraratne, B. (2015). Migration and economic remittances: Impact on development. In *Routledge Handbook of Immigration and Refugee Studies* (pp. 209-215). Routledge.
- ▶ Kirkhart, Karen E. "Eyes on the prize: Multicultural validity and evaluation theory." *American Journal of Evaluation* 31, no. 3 (2010): 400-413.
- ▶ Kolbe, R.H., and Burnett, M.S. (1991). "Content-Analysis Research: An Examination of Applications with Directives for Improving Research Reliability and Objectivity". *Journal of Consumer Research* 18 (2): 243-250. <https://doi.org/10.1086/209256>
- ▶ Koser, K., & Kuschminder, K. (2015). Comparative research on the assisted voluntary return and reintegration of migrants. *International organization for migration*, 343.
- ▶ Kouni, M. (2016). Remittances and growth in Tunisia: a dynamic panel analysis from a sectoral database. *Journal of Emerging Trends in Economics and Management Sciences*, 7(5), 342-351.
- ▶ Kriaa, M. et Kaaniche, M. (2021). Opportunités de migration de travail entre la Libye et la Tunisie. *Policy Brief*.
- ▶ Leplin, Jarrett (1984). *Scientific Realism*. University of California Press.
- ▶ Levitt, P. (2015). Social remittances : How migrating people drive migrating culture in *Routledge Handbook of Immigration and Refugee Studies* (pp. 223-228). Routledge.

- ▶ Lowell, B. L., & De La Garza, R. O. (2000). The developmental role of remittances in US Latino communities and in Latin American countries. A Final Project Report, Inter-American Dialogue.
- ▶ Miles, M.B., and A. M. Huberman (1994). *Qualitative Data Analysis: An Expanded Sourcebook*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- ▶ Mouhoub mouhoud, E. (2016). Les transferts d'épargne des migrants vers les pays d'origine: un enjeu économique pour le développement. *Revue d'économie financière*, (2), 223-238.
- ▶ Nonnenmacher, S. (2010). *Mainstreaming migration into development planning: A handbook for policy-makers and practitioners*. United Nations Publications.
- ▶ OCDE (2007) *La cohérence des politiques au service du développement. Migrations et pays en développement. Perspectives du Centre de Développement*. Editions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264027039-fr>.
- ▶ OCDE (2017), *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement, Les voies de développement*, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264274136-fr>.
- ▶ OCDE (2018), *Talents à l'étranger : Une revue des émigrés tunisiens, Talents à l'étranger*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264308855-fr>.
- ▶ OCDE (2021b), *Perspectives des migrations internationales 2021*, Edition OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/da2bbd99-fr>.
- ▶ OCDE (2022), *Perspectives des migrations internationales 2022*, Edition OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/7244fc44-fr>.
- ▶ OECD (2021a), *Middle East and North Africa Investment Policy Perspectives*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/6d84ee94-en>.
- ▶ Organisation Internationale des Migrations (IOM), 2019. *Manuel sur la réintégration : Orientations pratiques sur la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'aide à la réintégration*. OIM, Bruxelles.
- ▶ Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2010. *Intégration de la migration dans la planification du développement, Manuel destiné aux décideurs politiques et aux professionnels*. OIM, Bruxelles.
- ▶ Plutchik, Robert (1982). "A psychoevolutionary theory of emotions". *Social Science Information* 21 (4- 5): 529-553.
- ▶ Pritchard, J. K.; Stephens, M.; Donnelly, P. (2000). "Inference of population structure using multilocus genotype data". *Genetics* 155 (2): pp. 945-959.
- ▶ Rapoport, H. (2017). *Migration et développement: les externalités de la diaspora*. *Revue d'économie du développement*, (1), 31-61.
- ▶ Rijkers, B., Freund, C., & Nucifora, A. (2017). All in the family: State capture in Tunisia. *Journal of development economics*, 124, 41-59.
- ▶ Saif, M., and P. Turney (2010). "Emotions Evoked by Common Words and Phrases: Using Mechanical Turk to Create an Emotion Lexicon." In *Proceedings of the NAACL-HLT 2010 Workshop on Computational Approaches to Analysis and Generation of Emotion in Text*, June 2010, LA, California.
- ▶ Sanders, William B., and Thomas K. Pinhey (1959). *The Conduct of Social Research*. New York: Holt, Rinehart & Winston.
- ▶ Schatzman, Leonard, and Anselm L. Strauss (1973). *Field Research: Strategies for a Natural Sociology*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall.
- ▶ Skeldon, R. (2014). *Migration and development: A global perspective*. Routledge.

- ▶ Spiggle, S. (1994). "Analysis and Interpretation of Qualitative Data in Consumer Research". *Journal of Consumer Research* 21 (3): 491-503.
- ▶ Straubhaar, T., & Vadean, F. P. (2006). Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement. OCDE. *Migrations, transferts de fonds et développement*, Paris, 13-40.
- ▶ Strauss, Anselm (1987). *Qualitative Analysis for Social Scientists*. New York, NY: Cambridge University Press.
- ▶ Thompson, Craig J., W.B. Locander, and H.R. Pollio (1989). "Putting Consumer Experience Back into Consumer Research: The Philosophy and Method of Existential-Phenomenology". *Journal of Consumer Research* 16 (2): 133-146.
- ▶ UNECA (United Nations Economic Commission for Africa) (2014) *La problématique de la migration dans les politiques et stratégies de développement en Afrique du Nord: analyse comparative* (Rabat: uneca), <https://repository.uneca.org/handle/10855/22712>.
- ▶ Wahba, J. (2014). Return migration and economic development. *International handbook on migration and economic development*, 327-349.
- ▶ World Bank-KNOMAD (2022) *Remittances Brave global headwinds. Special Focus: Climate Migration, Migration and development Brief 37*.
- ▶ Zimmermann, K. F. (2017). La migration en faveur du développement: des défis aux opportunités. *Revue d'économie du développement*, (1), 13-30.

# ANNEXES

Annexe 1 : Liste et profil des répondants

Prénom	Nom	Sexe	Age	Affiliation	Domaine d'expertise
Ahmed	Ben Hamouda	M	> 65	Université de Tunis	Gestion des ressources humaines, sociologie
Mohamed	Kriâa	M	<46,55>	Université de Tunis	Économie du travail et de la migration, économétrie
Hedi	Bedhiafi	M	<46,55>	ATCT	Migration de travail, migration et développement
Ahlem	Hammami	F	<46,55>	ONM	Migration et développement
Donya	Smida	F	<36,45>	ICMPD	Migration et développement
Adel	Abidi	M	<36,45>	ANETI	Économie, emploi
Oula	Tarssim	F	<26,35>	GIZ	Migration, coopération internationale
Dalel	Laroussi	F	<26,35>	Ambassade suisse en Tunisie	Migration, coopération internationale
NaimaChristine	Zaghdoudi	F	<26,35>	OFII	Migration
Lassaad	Labidi	M	<56,65>	Université	Migration de travail, migration et développement
Abderraouf	Jemal	M	<56,65>	ONM	Migration, droit Social.
Ali	Belhaj	M	<56,65>	ONM/OTE	Migration, sciences sociales

Annexe 2 : Guide d'entretien

Étude sur la mobilisation des compétences tunisiennes dans le développement de la Tunisie et la réinsertion des Tunisiens de retour.

*Guide d'entretien semi-directif*

## Introduction

L'enquête à laquelle vous avez accepté de prendre part s'inscrit dans le cadre d'une étude rattachée au Programme Gouvernance et Stratégie (ProGreS) Migration Tunisie, financé par l'Union Européenne (UE), à travers le Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU). Ce programme, destiné à consolider la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique, est actuellement en sa deuxième phase.

Migration Tunisie - Phase II, mieux connu sous l'appellation Tunisia HIMS, vise à favoriser l'instauration de systèmes de gouvernance migratoire fondés sur les droits, sous l'égide du Centre international pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD). Dans cette perspective, la présente étude s'attelle à mettre en évidence les mécanismes à travers lesquels la migration pourrait devenir un véhicule de développement en Tunisie.

Les questions qui vous seront posées font appel à votre expertise en matière de migration et se proposent de la mettre à profit pour aboutir à un diagnostic aussi rigoureux que possible, loin des sentiers battus. Il n'y a donc ni de bonnes ni de mauvaises réponses. Bien entendu, les réponses sont absolument confidentielles, à moins que vous ne consentiez expressément, en aval de cet entretien, à être cité(e) dans le rapport final de cette étude, de sorte que vos réponses et opinions vous soient explicitement attribuées.

Nous vous remercions d'avance de votre louable collaboration.



## I. Bilan de la migration

*Dans ce qui suit, on va s'attarder un peu sur les effets de la migration sur le développement en Tunisie.*

- 1.1 Quels sont, d'après vous, les effets positifs de la migration en Tunisie ?
- 1.2 Dans quelle mesure la migration serait-elle un levier du développement économique de la Tunisie ?
- 1.3 Quels sont les secteurs de l'économie tunisienne auxquels la migration profite le plus ?
- 1.4 D'après vous, quels sont les effets négatifs de la migration en Tunisie ?
- 1.5 Quels seraient les moyens et les solutions qui permettraient sinon de contrecarrer ces effets négatifs, du moins d'en minimiser l'incidence ?
- 1.6 Est-ce que le bilan global de la migration en Tunisie serait plutôt positif ou négatif ?

## II. Mobilisation des migrants dans le développement

*Maintenant, on va parler de l'implication des Tunisiens résidant à l'étranger au développement de leur pays d'origine.*

- 2.1 Dans quelle mesure les Tunisiens résidant à l'étranger sont-ils motivés ou déterminés à contribuer au développement de leur pays d'origine ?
- 2.2 Quels sont les obstacles qui les empêchent de contribuer au développement de la Tunisie ?
- 2.3 Quels seraient les mécanismes ou les voies qui leur permettraient de concrétiser ou d'améliorer leur contribution au développement de la Tunisie ?
- 2.4 Comment le secteur des techniques de l'information et de la communication (alias TIC) pourrait-il mettre à contribution les Tunisiens résidant à l'étranger ou en profiter davantage ?
- 2.5 Comment le secteur de la santé (alias médecine) pourrait-il mettre à contribution les Tunisiens résidant à l'étranger ou en profiter davantage ?
- 2.6 Comment les Tunisiens résidant à l'étranger pourraient-ils constituer une cible privilégiée pour le tourisme médical dans leur pays d'origine et contribuer à son essor ?

### III. Réinsertion des Tunisiens de retour

*Parlons à présent de l'autre versant de l'adresse de la migration, c'est-à-dire les Tunisiens qui rentrent volontairement au pays après un cycle migratoire accompli. On s'y réfèrera dans la suite par Tunisiens de retour, loin de toute connotation péjorative inhérente à la migration illégale et au retour forcé.*

- 3.1 Quelles sont les institutions préposées à la réinsertion des Tunisiens de retour ?
- 3.2 Dans quelle mesure sont-elles en train de s'acquitter de leur mission de façon satisfaisante ?
- 3.3 Quels sont les programmes et les initiatives mis en œuvre au niveau national, régional ou local pour favoriser la réinsertion des Tunisiens de retour ?
- 3.4 Quels sont, d'après vous, les obstacles majeurs auxquels sont confrontés les institutions préposées à la réinsertion des Tunisiens de retour, aussi bien que les programmes et initiatives mis en œuvre à leur intention ?
- 3.5 Que recommanderiez-vous pour garantir une réinsertion efficace et optimale des Tunisiens de retour ?

### IV. Fiche signalétique

*Il s'agit ici, enfin, d'une présentation laconique, à des fins purement descriptives, sans transgresser aucunement l'impératif de l'anonymat.*

- 4.1 Prénom
- 4.2 Nom
- 4.3 Sexe :
  - Féminin
  - Masculin
- 4.4 Age :
  - Entre 25 et 35 ans
  - Entre 36 et 45 ans
  - Entre 46 et 55 ans
  - Entre 56 et 65 ans
  - Plus de 65 ans
- 4.5 Diplôme :
  - Doctorat d'état/  
Doctorat de troisième cycle
  - Diplôme d'études approfondies/Mastère de recherche/Mastère professionnel
  - Maîtrise/Licence
  - Baccalauréat
  - Autre
- 4.6 Profession
- 4.7 Organisation
- 4.8 Domaine(s) d'expertise
- 4.9 Consentement à être cité(e) :
  - Je préfère que mes réponses et opinions demeurent anonymes.
  - Je consens à ce que mes réponses et opinions me soient explicitement attribuées.

Annexe 4 : Dimensions et indicateurs de l'indice de réintégration multidimensionnelle

Dimension	Indicateur	Description de l'indicateur	Poids
<b>Dimension économique</b>			
	indicateur 1 : Situation actuelle sur le marché du travail	Prend la valeur 1 si le migrant de retour à un emploi est 0 sinon	1/9
	Indicateur 2 : Comment comparez-vous votre statut professionnel avant le retour de votre dernier pays de résidence à l'étranger et le statut professionnel après votre retour ?	Prend la valeur 1 si la situation professionnelle actuelle est meilleure ou sans changement	1/9
	Indicateur 3 : inclusion financière (Avez-vous un compte dans une banque ou à la poste en Tunisie ?)	Prend 1 si oui et 0 sinon	1/9
<b>Dimension sociale</b>			
	Indicateur 1 : Avez-vous l'intention de remigrer à l'avenir ?	1 si la réponse est non	1/9
	Indicateur 2 : comment évaluez-vous votre expérience à l'étranger dans votre dernier pays	1 si très positive ou positive	1/9
	Indicateur 3 : Avez-vous rencontré des difficultés depuis votre retour en Tunisie ?	1 si la réponse est non	1/9
<b>Dimension psychologique</b>			
	indicateur 1 : Traité avec moins de respect que les autres	prend 1 si la réponse est non	1/18
	Indicateur 2 : Subi un comportement discriminatoire dans les lieux publics	prend 1 si la réponse est non	1/18
	Indicateur 3 : Des personnes pensaient que vous n'étiez pas intelligent	prend 1 si la réponse est non	1/18
	Indicateur 4 : Des personnes avaient peur de vous	prend 1 si la réponse est non	1/18
	Indicateur 5 : Type de retour	prend 1 si le retour est volontaire	1/18
	Indicateur 6 : Des personnes pensaient qu'ils étaient meilleurs que vous	prend 1 si la réponse est non	1/18



Financé par  
l'Union européenne



الجمهورية التونسية  
RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

